

L'Echo de Saint-Justin

Vol. XI, No. 8

Saint-Justin, juin 1932.

Rédigé en Collaboration

Notes Biographiques Intéressantes de Louis Cyr, le Samson Canadien-français

Louis Cyr chargeait sur son épaule, d'une seule main, un baril de ciment mélangé de sable et d'eau pesant 342 livres. Louis Cyr accomplissait ce tour de force prodigieux avec une élégance qui électrisait les spectateurs. Le baril était d'abord montré vide, puis on le remplissait d'un mélange de ciment, de sable et l'eau, puis il était fermé avec son couvercle. Le Samson canadien alors appuyait le haut du baril sur le bas de son ventre, puis de la main droite il saisissait l'autre bout du baril, celui qui reposait près de terre; puis aidé de son genou, il montait le baril qu'il appuyait sur sa poitrine et en déplaçant sa main, de façon qu'elle occupait le centre du baril, il le chargeait sur son épaule.

Louis Cyr levait de terre une plateforme munie de deux poignées, chargée de fer, pesant 1,798 livres.

Au parc Sohmer, à Montréal, pendant un engagement spécial, il tenait harnachés à bras, 2 paires — teams — de chevaux pesant chacun environ 1,200 livres. Ce tour de force extraordinaire était accompli par le champion deux fois par jour, aux représentations de l'après-midi et du soir. A cette occasion, le regretté M. Ernest Lavigne, l'un des propriétaires du parc Sohmer, par mesure de précaution avec fait doubler avec des madriers de deux pouces d'épaisseur, l'endroit du plancher de la scène où Louis Cyr accomplissait ce tour unique. Le champion des hommes forts venait se placer au centre de la scène; ses biceps étaient protégés par des bandelettes de cuir. Il était prêt à tenir les chevaux. Ceux-ci, attelés en double et munis de bœufs, étaient attachés aux bras du champion. Celui-ci, les bras croisés sur la poitrine, les jambes arquées, et par un prodige de force musculaire, tenait en place les quatre chevaux, tirant en sens inverse. Ceux-ci étaient fouettés, commandés d'avancer, mais leurs efforts étaient inutiles, et toujours Louis Cyr, au milieu d'un tonnerre d'applaudissements, réussissait à les maintenir en place.

Il n'y a pas de doute qu'après avoir lu ce qui vient d'être raconté, le lecteur conviendra que ce n'est pas en vain que cet homme, ce Canadien-français, par ses exploits extraordinaires, fut proclamé à juste titre le champion des hommes forts de l'univers.

Louis Cyr était le type du parfait gentilhomme. Il était de nature modeste, et il ne se vantait jamais de ses exploits, qui n'ont jamais été, dans leur ensemble, égalés par aucun autre homme fort du monde entier.

Louis Cyr n'employait jamais de truc mécanique dans l'accomplissement de ses tours, et il participait toujours, soit à un tournoi ou à un match sans s'entraîner particulièrement. Il était toujours prêt à relever tout défi et à défendre son titre contre tout venant, comptant sur sa grande force seulement.

Louis Cyr a tenu pendant plusieurs années un hôtel au coin des rues Notre-Dame et Dominion Contigu à cet hôtel, le champion avait aménagé une grande salle, avec gradins, où se donnaient des séances de pugilat, de lutte et de tours de force.

Le dernier match de sa vie fut avec Décarie, au Parc Sohmer. Ce match fut déclaré nul et fut décidé non pas par le nombre de livres mais par la méthode des points. Louis Cyr avait consenti à ce genre d'arbitrage sur les instances du Dr Gadbois et d'Emile Maupas, qui, selon eux, était la méthode la plus équitable. En cette circonstance, le match fut déclaré nul, et Louis Cyr avait levé plusieurs centaines de livres de plus que son adversaire. Louis Cyr accepta ces conditions et il entra dans la lutte sans aucun entraînement, étant au régime du lait depuis tout près de dix ans, souffrant d'une maladie qui devait quelques années plus tard lui être fatale.

Après ce match, Louis Cyr se retira de l'arène et concéda le titre de champion des hommes forts à Décarie. Sur les instances de feu Georges Kennedy, ce grand promoteur de séances de lutte et de boxes, Louis Cyr accepta de lutter avec Ronaldo, considéré à cette époque, comme l'un des plus forts lutteurs du monde. La lutte eut lieu au Monument National à Montréal. Ronaldo, grâce à sa grande force et à sa science de la lutte au genre "Catch-as-catch-can", gagna facilement le match, devant une foule assez considérable, collant au tapis, par deux fois, les deux épaules de Louis Cyr, en 13 minutes 1 première fois et en 9 minutes la seconde fois.

Louis Cyr alla pendant quelques années se reposer sur ses lauriers, à St-Jean-de-Matha, chez son unique enfant, une fille mariée au Dr J. Aumond.

Louis Cyr, est mort à Montréal chez son gendre, le Dr Aumond, le 10 novembre 1912, à l'âge de 49 ans et 1 mois. C'est la terrible maladie de Bright qui l'a emporté. Sa mort causa un grand deuil parmi ses concitoyens et une grande perte pour le sport tout particulièrement pour celui des hommes forts, qu'il avait si glorieusement illustré.

Louis Cyr fut suivi dans la tombe par sa digne épouse, qui mourut cinq ans après la mort du champion.

Durant toute sa vie publique, comme dans sa vie intime, Louis Cyr donna un bel exemple de vie rangée, modeste, et qui devrait être imitée en toute circonstance, par les jeunes gens de notre époque.

JOSEPH DEGUISE

NOTAIRE

— 1813-1850 —

Joseph Deguise naquit à St-Roch de Québec, en 1813. Il était fils de Etienne Deguise et de Marie Gingras. Après avoir suivi des cours privés on le plaça au collège de Québec. Ses études terminées, il étudia le notariat.

Il fut admis à la profession de notaire, le 17 octobre 1838, sous le régime du Conseil spécial, par le gouverneur Lord Durham.

Il vint aussitôt se fixer dans la paroisse de St-Léon de Maskinongé, pour pratiquer le notariat.

Le 30 juillet 1840, le notaire Deguise, épousait à la Rivière du Loup (en haut) Marie-Léocadie Mayrand, fille de l'honorable Etienne Mayrand, ancien député du comté de St-Maurice, et de Thérèse Heney.

Le notaire Deguise fut l'agent à St-Léon du Seigneur Gury, pour ses fiefs de Grandpré et de Dumontier.

Joseph Deguise était un patriote aussi en 1843 il appuya l'Association dite de la Délivrance fondée par E.-R. Fabre, de Montréal, dans le but de faire revenir les exilés politiques de 1838. On préleva une souscription de par la Province de Québec. A St-Léon, ce fut le notaire Joseph Deguise qui préleva les souscriptions.

Joseph Deguise fit partie de la Chambre des notaires du District des Trois-Rivières, en 1850.

Le notaire Deguise est décédé à St-Léon le 2 février 1856 à l'âge de 43 ans. Son épouse est également décédée le même jour, âgée de 34 ans. Ils furent inhumés ensemble le 4 février 1856, à St-Léon. A leur décès ils laissaient une fille: Marie-Léocadie-Caroline Deguise, baptisée à St-Léon, le 26 septembre 1852, et portant âgée de 3 ans.

Le greffe du notaire Joseph Deguise est déposé aux archives judiciaires des Trois-Rivières.

Charles DRISARD.

(1) Elle fut élevée par son oncle Georges Caron de St-Léon qui avait épousé le 31 août 1837 Marie-Aurélien Mayrand. Elle épousa le 16 mars 1874, Joseph Hamelin. Elle demeure aujourd'hui à Montréal.

L'abbé Louis-Alexis Bourret

— 1813-1881 —

Louis-Alexis Bourret naquit à Rivière du Loup (en haut) le 17 juillet 1813, de Joseph Bourret et d'Angéline Lemaitre - Bellenois. Fut élève du Collège-Séminaire de Nicolet, de 1826 à 1833. Fut ordonné le 23 septembre 1837. Vicaire à Beaumont, 1837-1838; desservant 1838; vicaire à la Rivière Ouelle, 1838-1840; curé de la Malbaie 1840-1847; de Sainte-Anne de la Pocatière 1847-1865; où il a fondé le couvent en 1862; curé de Lotbinière, 1865-1867; (1) de Sainte-Anne de Beauré, 1867-1871; de Saint-Isidore de Dorchester 1871-1881. Décédé en ce dernier endroit, le 25 mars 1881.

LUPUS.

(1) A Lotbinière il remplaça l'abbé Edouard Foucher. L'abbé Foucher pesait 400 livres, ce fut le plus gros curé de la race canadienne-française.

Thomas-Théodore Rivard

NOTAIRE

— 1841-1901 —

Thomas-Théodore Rivard, naquit à St-Léon de Maskinongé, le 2 juin 1841. Il était fils de Célestin Rivard et de Angèle Caron, après avoir suivi les cours de l'école primaire de sa paroisse natale, on le plaça au Collège-Séminaire de Nicolet, en 1854, étant âgé de 13 ans. Il passa cinq ans à ce collège 1854-1859. Son cours d'études terminé, il étudia le droit au collège Ste-Marie des Jésuites, de Montréal. Il fut admis à la profession de notaire le 3 octobre 1863 après trois ans de cléricature.

Il s'établit d'abord à St-Bonaventure d'Upton où il demeura de 1863 à 1877. Durant son séjour à cet endroit il fut secrétaire-trésorier de la municipalité. Il se plaça temporairement, en 1877, à la Baie du Febvre. De là il vint se fixer à Louiseville où il pratiqua de 1877 à 1901.

Le notaire Rivard épousa le 5 mars 1866, à Joliette, Eléonore Parthenais.

Etant devenu veuf, il épousa le 7 novembre 1881: Angélique-Léonie Pinton, de Buffalo, et en troisième nocces Flore Comtois, veuve de l'avocat F. L. Sarrasin, à Montréal, le 27 octobre 1898. Thomas T. Rivard est décédé à Louiseville le 10 mars 1901, âgé de 60 ans et 9 mois. Son greffe est déposé aux archives judiciaires des Trois-Rivières. MASKINONGEOIS.

Les Petits Documents

La Généalogie de Sir Wilfrid Laurier

Première génération

François-Jacques Cotineau dit Champlaurie, originaire du bourg de Saint-Claude, près la Rochefoucault, diocèse d'Angoulême, fils de défunt Jean Cotineau, vivant vigneron, et de Jeanne Dupuis, épouse, à Montréal, le 7 janvier 1677. Madeleine Millot, fille de Jacques Millot et de Jeanne Hébert.

Deuxième génération

Jean - Baptiste Cotineau dit Champlaurie, né à Lachenaie, (baptisé à la Pointe-aux-Trembles) le 9 juin 1678; marié, à Saint-François de l'île de Jésus, le 19 janvier 1704, à Catherine Lamoureux, fille de Louis Lamoureux et de Françoise Boivin. Décédé à Lachenaie le 7 mars 1745.

Troisième génération

Jacques Cotineau, dit Champlaurie né à Saint-François de l'île de Jésus le 25 octobre 1714; marié à Lachenaie, le 19 novembre 1742 à Agathe Rochon, fille de Jean Rochon et de Geneviève Garnier; puis, en secondes nocces, à Lachenaie, le 26 février, à Françoise Lemarié, veuve de Athanase Rochon. Décédé avant 1785.

Quatrième génération

Jean-Charles Cotineau dit Champlaurie né à Lachenaie le 14 septembre 1748; marié à Saint-François de l'île de Jésus, le 21 octobre 1771, à Marguerite Parent, fille de Joseph Parent et de Marie-Françoise Filion.

Cinquième génération

Charles Cotineau, dit Laurier, né à Lachenaie, le 9 mars 1777; marié à Lachenaie, le 7 janvier 1805, à Marie-Thérèse Cusson, fille de Jean Cusson et de Françoise Beaudry. Arpenteur.

Sixième génération

Charles ou Carolus Laurier, né à Lachenaie, le 9 mars 1777; marié à Lachenaie, le 8 août 1834, à Marcelle Martineau, fille de Henry Martineau et de Colette Desmarais. Arpenteur.

Septième génération

Sir Wilfrid Laurier, né à St-Lin, le 20 novembre 1841; marié à Montréal, le 13 mai 1868, à Zoé Lafontaine, fille de Godfroy-Napoléon Lafontaine et de feu Zoé Lavigne. Sir Wilfrid Laurier décède à Ottawa le 17 février 1919. Lady Laurier décédée au même endroit le 1er novembre 1921.

— Pour vos travaux d'impressions, adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin; un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

Le rôle national de la presse canadienne-française

D'un excellent article de M. J.-N. Bender, président de la "Patrie", sur le rôle et l'utilité de la presse, de TOUS les journaux — quotidiens et hebdomadaires — qui se publient dans la province de Québec, nous reproduisons les passages suivants:

Si, pour toute nation civilisée, la presse, en général est devenue un véritable besoin, on peut affirmer que les journaux de langue française sont, pour notre Canada français, une impérieuse nécessité.

Quand je dis les journaux, j'entends dire "tous les journaux", à quelque nuance politique ou économique qu'ils appartiennent quelque parti qu'ils représentent, quelque idée qu'ils incarnent. — Aussi bien cette presse rurale hebdomadaire demeurée, en dépit de tant de difficultés, de tant d'obstacle à vaincre, si vivante, si alerte si représentative de ce que notre province compte d'énergies et de talents, — aussi bien cette presse indépendante dont "Le Droit" à Ottawa, "Le Devoir" à Montréal, "L'Action Catholique" à Québec, et hier encore "Le Progrès du Saguenay" à Chicoutimi, sont les meilleurs représentants, — aussi bien, enfin, cette presse quotidienne qui, à Montréal, à Québec, à Sherbrooke et à Trois-Rivières, s'efforce chaque jour d'avantage de mieux extérioriser les intérêts supérieurs de notre race, de notre peuple.

Il est naturel que des grands journaux à informations aient leurs préférences politiques, s'identifient avec certaines idées, émettent certaines opinions particulières, mais pourquoi s'en plaindre, puisque cela permet au public de se mieux renseigner et plus sûrement, sur les grandes questions qui forment la base même de notre vie publique.

A Toronto, par exemple, il se publie quatre grands journaux quotidiens, dont le moins important a une circulation, chaque jour, supérieure à 90,000 et dont le plus considérable connaît un tirage dépassant 225,000. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans notre Canada français, à Montréal en particulier?

Afin de demeurer indépendant, afin de n'être pas contraint de faire appel à des souscriptions publiques et charitables, afin de pouvoir échapper à l'influence monnayée des grandes corporations, un journal doit nécessairement avoir une importante circulation qui lui permet de commander un grand marché de publicité et de vivre loyalement dans l'accomplissement quotidien de sa tâche nécessaire.

Je voudrais que les nôtres réalisent plus pleinement la situation que leur créé le fait de n'être, dans notre Canada, qu'une minorité en nombre et qu'une minorité aussi en puissance financière; alors que nos frères de langue anglaise ont, même en temps de crise, un pouvoir de contrôle absolu sur tous les grands organismes économiques du pays, nous pouvons dire en toute sincérité, si pénible soit-elle, que nous n'en avons aucun, car que pèse, en vérité, le 8 ou 10 p.c. de contrôle financier que possèdent les nôtres, contre 90 ou 92 p.c. de la majorité?

Si nous ne contrôlons pas, et si nous voulons cependant faire entendre notre voix, faire respecter nos droits, exiger des comptes, faire admettre nos revendications, nous n'avons qu'un arme en mains, qu'un seul levier dont nous puissions nous servir: Notre presse.

— o —

Les journaux d'opinions, les journaux indépendants, joints aux grands journaux d'informations, ajoutant à l'oeuvre importante des journaux ruraux hebdomadaires, peuvent seuls, dans leur ensemble, représenter ainsi l'intérêt général dans ce qu'il a de plus sacré.

Une autre tâche échoit encore à la presse, qu'il ne faut pas oublier.

Dans un temps de dépression comme celui que nous vivons, la population, lassée peu à peu de souffrir, exaspérée de ne connaître point de jours meilleurs, est tentée de se décourager petit à petit. Si les journaux ne sont pas là pour la reconforter, pour lui expliquer les raisons d'un espoir certain, pour combattre avec elle, pour lui montrer qu'elle est comprise, soutenue, pour la diriger au besoin, qui va endiguer les forces qu'elle contient, qui va, en un moment de détresse plus grande, l'empêcher de faire naître la discorde, sinon de fomenter la révolte?

Je le redis toujours, les journaux et non pas un journal.

Jadis, dans toutes nos paroisses, paroisses urbaines aussi bien que paroisses rurales, il existait de petites industries qui formaient, pour les nôtres, autant de points d'appui. Elles sont mortes aujourd'hui. Nos gens n'ont plus, pour les défendre, le "patron" qui était un des leurs, l'atelier où ils se sentaient chez eux, mais sont au contraire livrés plus que jamais aux influences étrangères alors qu'eux-mêmes n'en ont plus du tout.

La presse seule peut jouer ce rôle de soutien naturel de tous ceux de notre race.

Journal d'informations, journaux indépendants, journaux libéraux, journaux conservateurs, travaillent tous dans leur sphère pour l'intérêt le meilleur du pays. Ils ont tous un but à atteindre et un rôle à jouer, et tous méritent, méritent même plus qu'ils ne le reçoivent, l'encouragement des Canadiens-Français.

Je ne vois pas un d'entre eux dont on puisse dire que sa disparition ne constituerait pas une perte, ne causerait aucun vide. Il n'est pas une feuille, qui ne joue un rôle à la vie nationale, à la défense des idées, à la sauvegarde des principes.

J.-N. BENDER.

Fabuleux trésors américains

Visite à la prison d'acier

Circuler au milieu de 5 milliards de dollars procure une sensation à la fois bizarre et accablante, d'autant plus que ces cinq milliards ne sont pas constitués par des billets de banque ni par des actions, mais bel et bien par d'authentiques lingots d'or. Le plus grand trésor du monde entier est enfoui au sein d'un massif rocaillieux situé sous New-York, dans une enceinte protégée, au moyen des derniers procédés de la technique et de la science, contre le vol, la guerre, les attaques aériennes, contre tout danger possible et même impossible. C'est une véritable citadelle d'acier, à quarante mètres au-dessous de la vertigineuse circulation new-yorkaise et à vingt mètres au-dessous du niveau de la mer. Elle se dresse exactement sous le bâtiment de granit gris de la Federal Reserve Bank dont l'aspect froid et austère fait plutôt songer à une prison qu'à l'établissement bancaire le plus riche du monde.

La difficulté de l'accès des caves

A l'entrée et dans les couloirs des agents passés maître dans l'art du tir, et ayant reçu une instruction spéciale montent la garde, le revolver à la main.

Seuls, quelques hauts fonctionnaires, connus personnellement des gardes, ont accès dans ces caves blindées. Les visiteurs, ceux même qui disposent des recommandations les plus chaleureuses et les plus influentes, risqueraient, en pénétrant dans ces caves, de se faire tuer, s'ils n'étaient accompagnés des fonctionnaires en question.

Il n'existe qu'un seul moyen de parvenir à ces souterrains: un ascenseur blindé qui sert également au transport des lingots. Cet ascenseur est construit d'une façon tout à fait particulière, de sorte que, une fois sa porte refermée, on ne peut plus distinguer la moindre fissure dans sa carcasse. On a l'impression de se trouver à l'intérieur d'un bloc d'acier creux.

La marche de cet ascenseur unique pour accéder à la cave, est réglée par un poste situé dans le souterrain. L'ascenseur est pourvu d'un téléphone en rapport avec le poste de la police souterraine.

Une bibliothèque en or

Descendu à quarante mètres sous le sol et parvenu, à travers des couloirs blindés, au trésor, on a l'impression de se trouver dans une superbe bibliothèque aux reliures d'or. Contre les murs, — il s'agit, bien entendu, de murs blindés de deux mètres cinquante d'épaisseur — sont alignés des rayons d'acier supportant, du sol jusqu'au plafond — l'un et l'autre d'acier — d'épaisses plaques en forme de livres à l'éclat jaune: l'or! Toutes les espèces de ce métal, fléau ou rédempteur du monde, s'y trouve. L'or cafre d'un jaune pâle, l'or combiné au reflet rouge, trésor de l'Afrique, du Canada et de l'Oural, extrait au prix de tant de travail, de larmes de désir et de sang avant son arrivée dans les caves de la citadelle d'acier new-yorkaise.

Une pièce garnie de métal comme celle dont nous venons de parler — et il y en a exactement vingt de la sorte — renferme 75 millions de dollars en lingots d'or. En outre, on garde ailleurs l'or sous d'autres formes. Dans les chambres voisines s'étale la monnaie d'or de tous les pays du monde, scrupuleusement rangés jamais dissimulés, dans des sacs, mais toujours bien en vue. Nulle part, autre chose que de l'or et de l'acier.

La protection des trésors

La protection de ces souterrains précieux a été assurée de la manière la plus parfaite grâce aux créations prodigieuses de la technique moderne. On a fait sauter à la dynamite le célèbre sous-sol rocaillieux de New-York. Les couloirs d'acier ont à peine la largeur suffisante pour qu'un homme puisse y passer, et encore ses mouvements sont-ils gênés? A chaque tournant, d'immenses miroirs de métal reflètent toute la longueur du couloir, de sorte que les sentinelles ne perdent jamais de vue un seul endroit placé sous sa surveillance. De plus, les couloirs forment un véritable labyrinthe et certains se terminent par des culs-de-sac. Pour s'en échapper inaperçu, il faudrait avoir une parfaite connaissance des lieux.

La garde de la cave est effectuée par 88 agents de l'Etat de New-York, choisis parmi les plus robustes et les plus dignes de confiance. Ce sont eux qui, le cas échéant, assumeraient la défense des trésors.

Les mesures préventives de défense

Ces souterrains, véritables châteaux-forts, ont en réserve de la nourriture pour deux mois pour le cas où la garde serait obligée de soutenir un siège assez long. Toutefois, le danger d'un seul siège est peu probable, étant donné que les postes de la garde souterraine sont en contact direct avec le siège de la police new-yorkaise. Ainsi, au premier signal, cinq cents agents armés de fusils et de mitrailleuses pourraient accourir à l'aide. Il est à remarquer que l'ouverture de la cave peut, en l'espace d'une seconde se bloquer au moyen d'une lourde porte blindée de plusieurs quinquants, contre laquelle se briseraient les explosifs les plus puissants. Quatre cloisons de quinze quinquants chacune se rejoindraient à la seule pression d'un bouton pour fermer hermétiquement l'entrée. Si on fermait cette porte, les souterrains seraient clos pour l'éternité. Seul, un système spécial, qui consiste en une combinaison de deux procédés différents et dont le secret est détenu par deux hommes serait susceptible de les rouvrir. On pourrait dire que le secret de ce système est le mieux gardé du monde, puisque ses deux détenteurs ne se connaissent même pas...

Et, si en dépit de toutes ces précautions extraordinaires, une insurrection parvenait à s'emparer de la cave d'or, elle échouerait, car le fonctionnement de la porte est contrôlé par plusieurs postes de police. En cas de fonctionnement inopiné, le personnel de la police se précipiterait et, en l'espace de quelques minutes, entourerait les environs de la banque.

Outre ces mesures préventives, il existe à l'intérieur de la banque tout un arsenal d'armes les plus modernes; mitrailleuses Thomson, revolvers automatiques à vingt-cinq coups, gaz asphyxiants, etc.

Ainsi l'armée d'Al Capone perdrait elle-même son temps à vouloir cambrioler les trésors de la Federal Bank. C'est bien l'endroit le plus inaccessible du monde, ainsi que l'a justement dit M. Snowden.

"Daily Express, Londres.

Les Cours Agricoles Gratuits

Des cours spéciaux seront donnés cet été à Oka au personnel enseignant dans les académies et collèges ruraux. — Offre du ministre de l'Agriculture de Québec.

L'EDUCATION DES JEUNES.

L'éducation agricole des jeunes qui seront appelés à coopérer avant longtemps avec leurs aînés, avant de les remplacer un jour, a été à plusieurs reprises l'objectif de louables initiatives prises par l'Honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, depuis qu'il a pris la haute direction de la chose agricole dans la province de Québec. Sous son inspiration, la Section des Jeunes Agriculteurs a étendu considérablement son champ d'action, des cours pratiques ont été inaugurés avec succès à la Ferme-Ecole de Deschambault, des concours variés, dans lesquels nos jeunes éleveurs et horticulteurs ont su briller non seulement dans la province, mais encore à Toronto et Ottawa, ont été organisés l'an dernier et sont répétés cette année, et par la presse le personnel enseignant des écoles rurales a été invité à s'intéresser davantage à l'agriculture et à en inculquer les notions au moins élémentaires aux élèves.

Aujourd'hui, M. Godbout, dans son désir de procurer à ce même personnel enseignant l'opportunité de perfectionner ses connaissances dans le domaine agricole, adopte une nouvelle méthode de diffusion des principes généraux de l'Agriculture. Après avoir approfondi la question avec les officiers de son département et les autorités de l'Institut Agricole d'Oka. Il a décidé que des cours spéciaux d'une durée de cinq semaines seront donnés à partir du 11 juillet dans cette institution réputée par d'éminents professeurs qualifiés dans les principales branches de l'Agriculture.

Ces cours seront gratuits et le ministère de l'Agriculture prendra à sa charge tous les frais de la pension de ces étudiants volontaires. Cet avantage s'étendra à toutes les communautés de Frères qui enseignent à la campagne, dans la province de Québec. La direction de chaque communauté désignera elle-même les sujets parmi ses membres qui se livrent déjà à l'enseignement ou qui s'y préparent dans les scolasticats. Les études porteront sur l'Industrie Animale, l'Horticulture, l'Aviculture, la Botanique, et autres sujets. En un mot les cours couvriront tout le champ des activités agricoles d'une manière générale.

Plusieurs communautés avec lesquelles le ministère de l'Agriculture a déjà communiqué ont approuvé ce plan avec empressement et ont promis d'envoyer à Oka un bon nombre de sujets.

Celles qui voudraient profiter du même avantage pourront communiquer le plus tôt possible avec le ministère de l'Agriculture pour avoir de plus amples renseignements.

P.-O. PAQUETTE

Menuisier et Manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois plané, Etc.

ENTREPRENEUR GENERAL

Agent pour les engins à gazoline et à l'huile de Fairbank-Morse.

Entrepreneur-Electricien licencié.

SAINT-JUSTIN

LE SALVIFLORE



Le Salviflore est un tonique contre les maux, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge. Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main. Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces.

Mme LOUIS ALARIE, SAINT-JUSTIN, Co. Maskinongé, P. Q.

C.-E. DAMPHOUSSE



Epicier-Boucher

GROS ET DETAIL

Commerçant d'animaux de toutes sortes

Toujours en mains viandes de premier choix conservées dans un frigidaire.

LEGUMES DE TOUTES SORTES

Tél. 86 — 7 rue Ste-Elisabeth LOUISEVILLE, P. Q.

OMER RINFRET BOUCHER

Et Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foin, etc.

GROS ET DETAIL LOUISEVILLE, — P. Q.

La Canadienne

(Extrait des "Femmes Rêvées")

Chantons la Canadienne au sein de la patrie,
Fiers qu'elle ait dans le coeur, sur sa lèvre chérie,
Le noble accent de France et le sang des héros!
Qu'en nos fêtes toujours notre coeur se souvienne
Qu'il est doux de chanter l'altière Canadienne
Ainsi que la Française à l'ombre des drapeaux!

Chantons la Canadienne et sachons que nos braves
Ont puisé dans son sein le mépris des entraves,
Que son bras valeureux protégea leurs berceaux,
Et quand le peuple ému fera frémir son hymne
En l'honneur des aïeux il trouvera sublime
De voir la Canadienne à l'ombre des drapeaux.

Chantons la Canadienne, orgueil de notre race!
Selon que la paix brille ou que le fer menace
Le front de son enfant et la croix des tombeaux,
Elle sait, tendre ou forte, allumer en son âme
Les doux feux de l'amour et l'héroïque flamme.
Qui brille à l'oeil des preux luttant sous les drapeaux!

ALBERT FERLAND.

OEUVRES SOCIALES PAR DES FEMMES

Que de flots d'éloquence coulent des lèvres inspirées des fils de notre sol, à l'époque de notre fête Nationale, la St-Jean-Baptiste.

Avec une joie, toujours renouvelée, nous écoutons le récit des beaux gestes de tous ces vaillants qui, soit avec l'épée, soit en promenant une hache défricheuse dans nos forêts primitives, soit en tenant ferme les manchons de la charrue, soit en faisant retentir, du haut des tribunes populaires ou dans l'enceinte des parlements, des accents vibrants, voués à la défense de nos principes, de nos droits.

En ces jours où tout canadien doit retremper sa ferveur au souffle vivifiant des discours patriotiques, quels sentiments auraient parcouru la foule si une femme s'était levée pour proclamer, au nom de son sexe, son bonheur, pour rappeler des souvenirs immortels, et chanter l'espérance de ses soeurs, les vierges, les épouses et les mères. Oui, qu'aurait-on penser?

Le sexe fort, en général, avec plus de largeur d'esprit, avec cette courtoisie qui lui fait honneur, aurait applaudi cette vaillante. Car, avouons-le franchement, il en faut du courage, de l'énergie pour braver les préjugés d'une foule dont un grand nombre ne peut approuver quiconque ose sortir des sentiers battus; pour risquer de soulever l'envie, ce petit ver rongeur qui essaie de couper dans leurs racines de belles plantes destinées à porter des fruits magnifiques: nous voulons parler des heureuses dispositions, des talents remarquables.

Pourquoi donc en vouloir à ceux qui ont d'autres idées que les nôtres? Pourquoi voir d'un mauvais oeil ceux qui veulent marcher de l'avant, ceux qui nous dépassent? Cela nous porte-t-il donc tellement ombrage? Qu'une femme, par exemple, même si nous la connaissons bien, adresse la parole en public, en quoi cela peut-il être préjudiciable? Qu'une femme de jugement, instruite, vibrante et dévouée, s'en aille, au bras d'un frère, d'un père ou d'un époux, fièrement revendiquer, par d'éloquents discours, des privilèges légitimes, promouvoir des causes sociales ou jeter la lumière sur l'obscurité dans laquelle se meuvent de néfastes préjugés, en quoi cela peut-il nuire à notre paix intime. Et pourquoi nourrir en nous un ferment de fiel, au lieu d'applaudir et d'encourager celles des nôtres qui veulent se rendre utiles à la société.

D'ailleurs, le don de la parole, pas plus que le patriotisme en sont la part exclusive de l'homme.

N'avons-nous pas vu, aux jours glorieux de Madeleine de Verchères, une enfant de quatorze ans défendre, à elle seule, aidée de quelques vieillards et d'enfants, un fort attaqué par les redoutables Iroquois. Une jeune fille à l'affût des canons ou tirant de l'arquebuse, une jeune

filles, sans peur, qui mesure le danger et ne craint pas d'agir comme l'aurait fait une centaine de guerriers réunis, voilà une femme de coeur, une femme de tête, une patriote, une héroïne. Honneur lui soit rendu!

Et les Marguerite Bourgeois, les Marie-de-l'Incarnation, les Jeanne Mance, pour ne citer que celles-là, vaillamment ont quitté un beau pays civilisé, le doux pays de France, des monastères célèbres, pour traverser, sur des vaisseaux dangereux, un océan presque inexploré. Elles sont venues dans la forêt, vivre au milieu des sauvages, exposées à toutes les horreurs de la guerre indienne. Leurs contemporains, n'en doutons pas, ont qualifié de folie leur entreprise héroïque; mais elles ont passé outre, elles ont suivi l'inspiration de leur âme magnanime; et c'est à elles, c'est à leur courage, c'est à leur intrépidité, à leur persévérance, que nous devons nos innombrables communautés de femmes enseignantes, nos hôpitaux, nos institutions de charité. Reconnaissons et gloire à Elles.

De nos jours, des femmes d'élite vont aussi leur chemin, envers et contre toutes les jalousies, les embûches et l'apathie qu'elles rencontrent. Dans le domaine social, nous comptons Madame Mercier-Gouin, Madame Asselin, dont le mari est journaliste; dans le cadre politique, Mademoiselle Idola St-Jean et Madame Casgrain, d'autres encore. Nous en rencontrons plusieurs sur les terrains scientifique, artistique et religieux.

Soyons donc fiers de toutes ces intelligences qui ne craignent pas de nous communiquer ouvertement leurs pensées, que ces idées originelles de la tête d'un homme ou de celle d'une femme. Laissons nos coeurs librement vibrer à l'unisson de ces grandes âmes, dont l'ambition est de répandre le bien, le beau, dans notre cher Canada, afin de le rendre encore plus grand, plus magnifique.

Dans la sphère où doit rayonner notre vie, employons tous nos efforts à faire s'aimer entre eux tous les nôtres; aimons d'un enthousiasme attendri la terre paternelle, le cher village ou la ville qui nous a vu naître; aimons notre Canada enchanteur; aimons-nous entre canadiens; laissons s'épanouir toutes les fleurs des nobles ambitions; et nous deviendrons une grande, une enviable et forte et noble nation.

Maître Lemaire-Duguay

SALUT !

Salut, ô ma belle patrie,
Salut, ô bords du Saint-Laurent?
Terre que l'étranger envie,
Et qu'il regrette en la quittant.
Heureux qui peut passer la vie,
Toujours fidèle à te servir;
Et dans tes bras, Mère Chérie,
Peut rendre son dernier soupir.

II

J'ai vu le ciel de l'Italie,
Rome et ses palais enchantés.
J'ai vu notre Mère-Patrie,
La noble France et ses beautés.
En parcourant chaque contrée,
Je me disais au fond du coeur:
Chez nous la vie est moins dorée,
Mais on y trouve le bonheur.

III

O Canada! quand sur ta rive,
Ton heureux fils est de retour.
Rempli d'une ivresse plus vive,
Son Coeur redit avec amour.
Heureux qui peut passer sa vie,
Toujours fidèle à te servir;
Et dans tes bras, Mère Chérie,
Peut rendre son dernier soupir.

CREMAZIE.

L'Auberge de Chez-nous

Les directeurs de l'Association des hôteliers de campagne ont décidé à leur dernière assemblée mensuelle, que l'Association devait avoir son organe officiel. Ils ont chargé le directeur-gérant, M. Rodrigue Langlois, de prendre charge d'une publication mensuelle qui paraîtra dans les premiers jours du mois d'août.

Ce journal, qui sera très modeste à ses débuts, sera consacré surtout tendant à améliorer l'industrie et aider les hôteliers, seront, nous en sommes sûrs, bien reçus de ceux à qui ils seront adressés.

Des nouvelles locales et des informations y seront publiées, pour renseigner le public de chez-nous et d'ailleurs, sur les beautés et les avantages de visiter d'abord notre belle province de Québec.

M. Langlois est assuré de la collaboration de plusieurs de nos meilleurs journalistes et nous savons d'avance que "l'Auberge de chez-nous", sera accueilli comme une ai-

de nécessaire à la campagne menée depuis la fondation de l'Association.

Les gens de chez-nous et d'ailleurs seront renseignés sur les beautés et les trésors de paysage que même les gens de chez-nous ne connaissent pas assez. Cela les incitera à aller visiter d'abord certaines de nos régions du Québec. Nous voulons garder nos hôtelleries canadiennes, leur aspect, leur caractère et leur cuisine canadienne-française. Nous allons y prêcher la rebaptisation de certaines de nos hôtelleries à noms nuls et qui ne veulent rien dire.

Quel est le petit village, la petite ville ou même la grande ville qui ne renferme pas un fait d'histoire reçu des noms de personnages qui les ont illustré par leur passage, ou par ce qu'ils ont fait dans la localité qu'ils ont habitée.

Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour rendre utile et profitable la publication de ce journal. Nous aurons une page bilingue pour nos amis les anglais. En cela nous cimenterons davantage les liens d'amitié et de bonne volonté entre les deux races de cette belle province.

Le premier numéro paraîtra au mois d'août. — Longue vie à "L'Auberge de chez-nous."

Ce journal sera rédigé en collaboration.

Y A-T-IL ENCORE UN PAPE ?

Mgr Fallize, ancien vicaire apostolique de la Norvège, aujourd'hui âgé de près de quatre-vingt-dix ans, racontait le trait suivant qui, pour certaines âmes simples, vaut tout un argument:

C'était dans les commencements de notre fondation à Tromsø; un brave protestant de cette ville vint me trouver et, à brûle-pourpoint, me posa cette question:

— Prêtre, y a-t-il encore un Pape?

— Mais oui, mon ami, il y a toujours un Pape, à Rome. L'Eglise n'a jamais été sans chef.

— Alors, inscrivez-moi comme membre.

Je le veux bien; mais pourquoi une résolution aussi subite de votre part?

— Rien de plus facile à comprendre.

Luther le fondateur de notre religion, a dit: Je serai la mort du Pape. Or, si aujourd'hui encore, après trois siècles et demi, le Pape vit, Luther a menti, et Dieu n'a pas choisi un menteur pour fonder ou réformer son Eglise. Donc, l'oeuvre de Luther ne vaut rien et ne saurait sauver mon âme. En conséquence, je reviens à l'Eglise que Luther n'aurait pas dû trahir et quitter, à l'Eglise qui a un Pape.

C'était clair et logique. Le brave protestant se fit donc catholique. Avec lui toute sa famille revint à la vraie foi et forme aujourd'hui l'élite de la paroisse de Tromsø.



L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

W.-H. GAGNE,

Editeur-Propriétaire,
SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de 75 cents par année pour le Canada et \$1.00 pour les Etats-Unis, payable d'avance. — Toute année commencée est due en entier.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

ESTIMATION PROVISoire
DE LA PRODUCTION DES
FABRIQUES DE BEURRE
ET DE FROMAGE. MAI 1932

Québec, 15 juin 1932. — Le Ministère de l'Agriculture inaugure aujourd'hui une série de rapports mensuels intitulés: "Estimation provisoire de la production des Fabriques de Beurre et de Fromage de la Province."

Ces rapports seront rendus publics le 15 de chaque mois à midi et couvriront la production du mois précédent. — Lorsque le 15 tombera un jour férié, la publication en sera remise au lendemain.

Cette estimation provisoire a été rendue possible grâce à l'intelligente collaboration fournie par les Inspecteurs de la Section de l'Industrie Laitière du Ministère et la bienveillante coopération des Fabricants de Beurre et de Fromage.

La présente estimation est basée sur les rapports fournis par 1050 des 1281 fabriques en opération dans la Province de Québec en Mai dernier.

En Mai 1932, la production des fabriques de Beurre est estimée à 6,584,000 livres, comparativement à 7,687,000 lbs. en Mai 1931, soit une diminution de 17%; celle des fabriques de fromage est estimée à 2,355,000 lbs, comparativement à 1,642,000 lbs en Mai 1931, soit une augmentation de 43%.

UNE NOUVELLE CHAMPIONNE DE LA RACE
BOVINE CANADIENNE

Une vache Canadienne de M. Léon Boucher de Joliette vient d'établir un nouveau record de production laitière et beurrière.

Cette vache "JULIENNE GAGNANTE-IF", No 10484, vient de terminer sa deuxième période de lactation en produisant 15,945 livres de lait et 757 livres de gras, c'est-à-dire 946 livres de beurre à l'âge de 3 ans dans la division de 365 jours.

Il est à remarquer que cette vache avait à peine 3 ans lorsqu'elle commença cette deuxième période de lactation et que durant sa première période de lactation, qu'elle commença à l'âge de 1 an et 339 jours, elle produisit 12,892 livres de lait et 573 livres de gras, c'est-à-dire, 716 livres de beurre. Très peu de vaches dans le monde entier ont produit autant de beurre dans leur deux premières périodes de lactation.

Cette nouvelle championne, pour la classe de 3 ans, division de 365 jours, fut élevée par M. L.-P. Villemare, Ste-Julienne, comté de Montcalm. M. Léon Boucher, le propriétaire actuel de cette vache est un nouvel éleveur de bovins Canadiens. Il débuta dans l'élevage des bovins Canadiens en 1929, a-

lors qu'il devint propriétaire de "JULIENNE GAGNANTE-IF". Nous félicitons sincèrement M. L. P. Villemare, l'éleveur de cette nouvelle championne, ainsi que M. Léon Boucher, qui en est le propriétaire. Le premier pour avoir produit un tel sujet, grâce à ses bonnes méthodes d'élevage, et le second pour avoir su donner à cette vache les soins nécessaires pour lui permettre de donner économiquement une si forte production laitière.

M. Boucher a démontré ce que l'on peut retirer d'une vache Canadienne, quand on la traite bien. Espérons qu'un bon nombre d'éleveurs suivront son exemple, ils y trouveront leur profit et aideront en même temps à faire connaître les grandes qualités de notre vache Canadienne.

L'ex-championne de la race, pour la classe de 3 ans, division de 365 jours, était la vache "MIMI", No 7912, propriété de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, qui avait produit 12,013 livres de lait et 573 livres de gras, soit 716 livres de beurre, en 365 jours.

PRODUCTION DE LA
GRAINE DE MIL

Un écueil à éviter: — les mauvaises herbes.

Il n'y a pas de doute que, cette année, un grand nombre de cultivateurs voudront entreprendre la récolte de la graine de mil.

Les bons résultats obtenus par ceux qui se sont lancés dans cette production l'année dernière, notre déficit de 8,500,000 lbs. de cette semence en 1931-32 et la mévente du foin sont autant de raisons sérieuses pour inciter les producteurs de foin à devenir autant de producteurs de graine de mil.

Si ce marché présente une meilleure perspective que celui du foin, il importe, cependant, d'avoir un produit de bonne qualité: la graine de mil des catégories Nos. 2 et 3 est de moins en moins demandée, le prix en est toujours réduit, et la vente des semences rejetées est prohibée.

Le plus grand obstacle dans la production d'une semence de qualité No. 1 est la présence de graines de mauvaises herbes, surtout de la Grande Marguerite, ou Marguerite Blanche. Cette mauvaise herbe est en effet une des principales dangereuses, et aucune de ses graines ne peut être tolérée dans la catégorie No. 1. De plus, cette semence étant à peu près de même grosseur et de même poids que celle du mil, il est très difficile de l'enlever par le criblage. L'expérience obtenue l'année dernière dans les stations de nettoyage, et les échecs qu'ont subis certains producteurs, démontrent une fois de plus, l'importance de se débarrasser de cette mauvaise herbe avant la récolte.

La Chicorée Sauvage peut aussi causer des ennuis dans la production de la graine de mil. Sans être aussi redoutable que la Marguerite, la graine de Chicorée est difficile à séparer du mil, et il vaut mieux ne pas trop compter sur le criblage pour l'enlever.

La seule manière pratique de produire de la graine de mil propre, est d'enlever les principales mauvaises herbes, et surtout la Marguerite, dans le champ quand les plantes sont en pleine floraison, c'est-à-dire, dans la dernière quinzaine de juin et au commencement

de juillet.

Une bonne manière de faire ce nettoyage consiste à passer en voiture à travers la prairie. La personne conduisant la voiture étant plus élevée, voit mieux les mauvaises herbes et peut indiquer aux autres personnes qui l'accompagnent, la présence de plantes nuisibles qui, autrement, pourraient être inaperçues. Il faut arracher la plante entière, avec la racine, et non pas se contenter de casser les fleurs. Il faut aussi passer deux ou trois fois à intervalle d'environ une semaine, pour être sûr d'enlever toutes les plantes dangereuses.

Les prairies de deuxième et de troisième année sont les meilleures pour la production de la graine de mil; mais si l'on a un champ trop rempli de mauvaises herbes, ou si l'on ne veut pas se donner la peine d'arracher la Marguerite, il vaut mieux faire du foin que de récolter de la graine dans un tel champ.

Si la production de la graine de mil est avantageuse et recommandable, il ne faut pourtant pas oublier que, là comme ailleurs, c'est la qualité qui prime, c'est le bon produit qui a du cours. Préparons-nous à obtenir ces semences de haute qualité en nettoyant d'abord parfaitement les champs qui doivent les produire. C'est la première et la plus importante des précautions à prendre.

Nous verrons plus tard les autres détails de cette culture.

Joseph FERLAND, Inspecteur.
Division Fédérale des Semences.

DES CHEQUES QUI VIENNENT A POINT

La Caisse Nationale d'Economie distribue, cette année, \$326,624.23 en rentes viagères.

UN PEU PARTOUT

La Caisse Nationale d'Economie vient de faire sa quatorzième distribution de chèques à ses rentiers: la première date effectivement de juin 1919. Notre unique Société de rentes viagères, dont le capital est maintenant de plus de \$7,300,000, en verse chaque année les revenus à ses rentiers. Bien qu'il y ait 20,414 parts à payer cette année, soit 4,126 de plus qu'en 1931, la Caisse va distribuer encore la même rente; cette distribution s'élève à \$326,624.23, soit \$64,478.44 de plus que l'an dernier. Avec cette 14e distribution, la Caisse aura versé à ses rentiers, de 1919 à 1932, l'énorme somme de \$2,957,611.78.

"Au moment où les esprits sérieux s'inquiètent de voir les gens de plus en plus imprévoyants en face de la multiplication alarmante des crises, des chômeurs et de la misère qui s'en suit, la rente viagère apparaît comme une vraie planche de salut, remarque M. J.-V. Desaulniers, directeur gérant de la Caisse Nationale d'Economie. Nos certificats protègent nos sociétaires non seulement contre tous les risques extérieurs, mais même contre leurs propres tentations personnelles: une fois qu'ils sont inscrits dans la Caisse, ils ne courent plus aucun danger de dissiper leurs économies, soit par les emprunts, soit par le rachat. Nos rentes sont d'autre part incessibles et insaisissables. Il faut par conséquent qu'ils deviennent rentiers coûte que coûte jusqu'à la fin de leurs jours — et soulagent d'autant les budgets des familles et de l'Etat. Et grâce à nos certificats Conjoint et Familial,

nous pouvons maintenant étendre à tous les membres d'une même famille, quelque nombreuse qu'elle soit, les heureux effets de cette protection quasi absolue.

"On cherche, depuis trois ans surtout, à placer son argent en toute sécurité afin de s'assurer un revenu sûr et constant. Je n'en connais pas de meilleur que le placement en viager qui se fait à notre institution nationale de rentes viagères. Depuis 1899, année de sa fondation, la Caisse Nationale d'Economie n'a pas perdu un sou des épargnes que notre peuple lui a confiées: voilà pour la sécurité du capital. Et quant au revenu, voici l'intéressant phénomène que sa longue existence nous a permis de constater: lorsque l'argent est abondant et bon marché, le recrutement fait des bonds inouis et l'institution se répand en surface; lorsque les capitaux sont rares et dispendieux, le rendement des accumulations monte à son tour et l'institution voit, quand même, s'accroître ses revenus et ses réserves. C'est ainsi que, l'an dernier, le taux moyen de rendement des capitaux a atteint 5.97% — le meilleur depuis sa fondation. C'est ce qui permet de payer une rente exceptionnelle à nos sociétaires, malgré la crise; notre rente est du reste régularisée pour un nombre d'années indéterminé. On peut donc conclure que les conditions économiques profitent à la Caisse Nationale d'Economie dans les périodes de gêne comme dans les périodes de prospérité.

Me Guy Vanier, C.R., président du Comité spécial d'administration de la Caisse, déclarait dernièrement devant les membres de la Commission des Assurances sociales, que l'avenir de la rente viagère est de plus en plus prometteur, précisément à cause de cette protection exceptionnelle dont elle entoure non seulement l'épargne mais aussi l'épargnant. "La rente viagère, au milieu des pertes et des ruines qui marquent de plus en plus notre vie économique, c'est donc, disait-il, la reconfortante garantie d'un avenir tout fait."

Aidons-nous, les amis!

Une année complète du "Passe-Temps" pour 50 sous, le tiers du prix régulier.

Cette collection comprend tous les numéros parus en 1931 où figurent 65 titres intéressants, savoir: 20 chansons avec accompagnement, 15 chansons notées, 8 chansons (paroles seules), 12 morceaux pour piano, 2 morceaux pour violon, 3 morceaux pour l'orgue, 2 orchestrations, 3 monologues.

Adresse: Le Passe-Temps, 20 Craig Est, ou Boîte Postale 2078, Montréal, P. Q.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER
NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En le faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

GERARD DENIS, B.A.L. L.L.

AVOCAT

Bureau: ST BARTHELEMI

Tous les samedis soirs.

Téléphone: 14.

P.L. CASAUBON, B.A.L.L.L.

Notaire

Placements sur hypothèque, Règlement de succession, assurances, etc.

129 Frontenac, — Tél. 112

STE-ELISABETH, — P. Q.

Bureau: 10 rue St-Laurent. — Tél. 66

Résidence: 12 rue St-Laurent

J-EMILE FERRON

AVOCAT,

LOUISEVILLE, — QUE.

Bureau: 35 rue Hart — Tél. 416

Résidence: 140 Ste-Julie — Tél. 1372

J.-A. VILLENEUVE

NOTAIRE

Prêts sur 1ère hypothèque à 7%; Règlement de succession, Administration générale, Etc.

Edifice Banque Canadienne Nationale
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Tél. Bell 35-r-27

Richard Lessard B. C. L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.

STE-URSULE, Comté de Maskinongé.

82, rue St-Laurent — Tél. 105

LOUISEVILLE, P. Q.

Dr R. Latourelle, B. A. M. A.

Ex-interne aux Hôpitaux: Hôtel-Dieu, Ste-Justine et Miséricorde de Montréal.

Spécialités: Accouchements, traitements électriques, lavage colonique.

L.J. A. LEGRIS

DOCTEUR EN MEDECINE

Médecine Générale au bureau et à domicile.

Répond à tous les appels de jour et de nuit dans le village, la campagne et les paroisses environnantes.

68, rue St-Laurent, — LOUISEVILLE

Téléphone 526.

Dr AUGUSTE PANNETON

SPECIALISTE

Maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

Consultation: 1.30 à 4.30 hrs tous les après-midi; Lundi, Mercredi et Vendredi, 7.00 à 8.00 hrs le soir et sur rendez-vous.

65a Laviolette, TROIS-RIVIERES.

58 Royale, — Trois-Rivières

Tél. 1425.

Dr ROCH HEBERT

Maladies des yeux, des oreilles et de la gorge.

Spécialiste de l'Hôpital Cooke

Spécialiste à l'Hôpital

St-Joseph.

Consultations:

9 à 12 a. m., 1 à 5 et 7 à 8 p. m.

Examen de la vue et lunetterie

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

Jacques Cartier à Gaspé

Jacques Cartier naquit à Saint-Malo en 1491. Formé dès son jeune âge au métier du marin, il fréquenta, entre les années 1510 et 1520, les mers embrumées de l'Atlantique occidentale. Après avoir épousé, le 2 mai 1520, Catherine des Granches, fille du connétable de Saint-Malo, il continua de s'intéresser aux choses du Nouveau-Monde et mérita la confiance du grand amiral de France Philippe de Chabot, sieur de Brion, qui le choisit pour diriger vers les terres inconnues au frais de l'Etat, une importante expédition. Le 12 mars 1534, François 1er invita Jean de Vimond, trésorier de la Normandie, à verser la somme de six mille livres tournois pour "ravitailler, armer, équiper, solde et entretien des marins et autres personnes qui doivent, par la conduite de Jacques Cartier, faire le voyage aux Terres-Neuves.

Malgré les protestations des armateurs malouins, jaloux de leurs privilèges de pêche sur les Grands Bancs morutiers de Terre-Neuve, deux petits navires de soixante tonnes, montés par soixante marins, se détachèrent du quai de St-Malo le 20 avril 1534, salués par le veilleur de la tour Quiengrogne. Avant de s'embarquer, tous avaient juré devant messire Charles de Mouy, vice-amiral de Bretagne, "de bien fidèlement se comporter au service du roi chrétien, sous la charge du capitaine Jacques Cartier".

La traversée fut rapide. Dès le 10 mai, Cartier atteignit la côte orientale de Terre-Neuve au cap Bonavista. Pendant un mois, il toucha successivement le port Ste-Catherine (Catalina Harbour) l'île des Oiseaux (Funk Island), le passage des Châteaux ou détroit de Belle-Isle, et le littoral du Labrador déjà connu des Bretons qui y avaient baptisé des noms de Blanc-Sablon, Saint-Servan, Brest, leurs postes de pêche. C'est à Brest qu'une messe fut dite le 11 juin 1534. Cartier reconnut ensuite la côte occidentale de Terre-Neuve, effleura le rocher aux Margaux (Rocher des Oiseaux), repéra les îles de Brion et de la Madeleine, puis regagna le nord en longeant l'île Saint-Jean (île du Prince-Edouard). Après avoir doublé le cap d'Espérance ou pointe de Miscou (il espérait trouver là un passage pour se rendre aux Indes), le Malouin finit par entrer, le 3 juillet, dans la baie du "golfe de Chaleur". Il y remarqua immédiatement deux endroits découverts "où le pays était bas, plein de prairies avec deux très beaux lacs". Le découvreur touchait aux barachois de Paspébiac et de Port-Daniel. Il appela ce dernier endroit Saint-Martin, et y séjourna du 4 au 12 juillet. Le sol de Port-Daniel, et avec lui la Gaspésie, le Canada tout entier, fut voué au Christ-Roi, le lundi 6 juillet, par la con-

sécration de l'Hostie sous la forêt silencieuse, en présence des équipages français.

Le contact s'établit facilement entre les nouveaux venus et les indigènes répartis sur les bords de cette "mer de poisson". "Nous voulons avoir ton amitié", telle fut, d'après Cartier lui-même, la formule d'accueil des Micmacs. Le groupe de trois cents Indiens que le découvreur visita à Restigouche, vers le 9 juillet, ne se montra pas moins sympathique. Mais déçu de se heurter à une simple rivière, Cartier décida de reprendre la route d'Europe.

Et voilà qu'un fort vent d'est se lève. Une pluie torrentielle oblige le Malouin à mouiller ses navires entre l'île Bonaventure et le Rocher Percé (qu'il nomme *cap du Pré*). A peine a-t-il quitté ce gîte qu'une nouvelle saute de vent contraire le pousse dans la baie de Honguedo ou Gaspé, et l'y retient du 16 au 25 juillet.

Halte mémorable. "Le vingt-quatrième jour de juillet", dit Cartier, "nous fîmes faire une croix haute de trente pieds, et fut faite en présence de plusieurs sauvages, sur la pointe à l'entrée de ce port, au milieu de laquelle nous mîmes un écusson relevé avec trois fleurs de lis, et dessus était écrit en grosses lettres entaillées dans le bois: "Vive la Roy de France!" Et après, la plantâmes en leur présence sur ladite pointe..."

L'endroit exact où fut dressée cette croix a donné lieu à diverses opinions. Il semble bien, cependant, que le texte du routier désigne la pointe sud du bassin de Gaspé, c'est-à-dire l'endroit où se trouve actuellement la gare terminus du chemin de fer, au-dessous du terrain de l'Hôtel-Dieu.

Depuis quatre siècles, le geste de Jacques Cartier plantant la croix sur le Finistère gaspésien domine l'histoire du peuple canadien tout entier.

C'est ce fait historique que le Canada s'apprete à commémorer en 1934, avec tout l'éclat que doit comporter la célébration d'un anniversaire national. Des comités se sont constitués dans nos grands centres sous la dénomination significative de *Souvenir Canadien*. A l'idée de célébrer dignement le quatre-centième anniversaire de la prise de possession de notre sol, ils ont joint celle de sanctifier le lieu même où le découvreur est descendu en y érigeant une basilique commémorative dédiée au Christ-Roi. Ce monument, qui sera le témoignage de la fidélité d'un peuple à ses origines ethniques et à sa foi religieuse, doit être le fruit de la collaboration de tous, des petits et des grands, des riches et des moins riches. Les comités du *"Souvenir Canadien"* lancent un appel qui recevra, nous en sommes sûrs, une réponse enthousiaste et unanime.

Paroles à méditer

Il convient de signaler les paroles éloquentes de l'honorable David, parole qu'il prononçait dernièrement au collège de St-Césaire, Co. de Rouville, dans un remarquable discours dont suit quelques traits:

"Un peuple n'est réellement fort et riche que par l'instruction qu'il possède et qu'il sait transmettre à sa jeune génération. Sans cet élément supérieur, les ressources de son sol et la richesse acquise par ses habitants peuvent être considérées comme des quantités négligeables, car ce qui donne à une race la puissance et la prospérité, c'est la qualité de son cerveau et la façon dont on l'a préparé à la lutte pour la vie".

Telle est la grande leçon de philosophie que donnait hier, aux élèves du collège de Saint-Césaire, l'honorable Athanase David, secrétaire de la province. C'est au cours d'une causerie faite aux étudiants de cet établissement que le ministre souligna avec force l'importance que prend de jour en jour, dans la vie moderne, une préparation solide et bien faite.

"Nous traversons aujourd'hui une crise mondiale dont les effets se font sentir dans notre province comme dans tous les pays du globe. Nous n'avons pas à nous en effrayer. Notre pays est riche. Ses ressources, tant agricoles que minières sont inépuisables. Nous pouvons être sûrs que la prospérité d'hier reparaitra demain, aussi infailliblement que nous pouvons prédire le soir, après le coucher du soleil le retour de la lumière le matin suivant. Mais pour qu'un tel retour se fasse et pour qu'il soit définitif, il faut que nous soyons préparés pour l'accueillir et le hâter si possible. L'instruction nous en donne les moyens. Elle est cette force merveilleuse qui guide la main de l'homme au milieu des éléments aveugles de la nature et lui apprend à en extraire la puissance et la richesse. Elle fait davantage même. Elle nous permet de réussir dans la tâche de conserver la richesse et la puissance, acquises souvent avec une facilité relative.

"La crise actuelle a du bon, déclara l'honorable M. David. Elle nous force aujourd'hui à réfléchir et à nous rendre compte que le signe du dollar n'est pas le véritable symbole de la prospérité et que le signe de l'esprit lui est supérieur de toute la hauteur qui sépare la pensée de la matière. Il y a quelques années nous allions trop vite. Nous faisons trop d'argent. Tout ce que nous entreprenions réussissait. Nos commerces prospéraient. L'argent affluait dans les caisses. Sans le savoir, nous courrions au gouffre. Aujourd'hui, la crise est venue, qui nous a arrêtés sur le bord du gouffre. Nous avons appris à réfléchir.

"Comme des automobilistes fous qu'hypnotise le vertige de la vitesse, nous fuyions sur les routes,

sans rien voir du paysage que nous traversions. Aujourd'hui une panne nous arrête et nous laisse le temps de regarder autour de nous. Nous nous apercevons que la route sur laquelle nous roulions si vite surplombait un abîme dans lequel le moindre faux mouvement aurait pu nous précipiter.

"Il y a peu de temps encore, ajouta l'orateur, on méprisait les quelques hommes qui, plutôt que de suivre la course du dollar, essayaient de réfléchir et de se mesurer l'esprit. On les traitait de rêveurs et d'idéalistes. Aujourd'hui on s'aperçoit qu'ils étaient dans le vrai et que ce sont les prétendus pratiques qui étaient des rêveurs. Paradoxe inattendu, c'étaient les rêveurs qui étaient véritablement les hommes pratiques.

"La preuve en est que dans le monde ébranlé qui nous entoure aujourd'hui, au milieu de l'écroulement des fortunes les plus solides et des illusions en acier bétonné, l'instruction demeure le seul roc auquel n'ait pu toucher la tempête. C'est en elle aussi, que se trouve le plus clair du capital d'une race et c'est sur elle qu'il faut compter pour faire de notre peuple un peuple conscient de sa force et fort de sa conscience."

Au cours de sa causerie, qui atteint par moment à de véritables envolées lyriques, le ministre insista sur le fait que toute véritable éducation devrait être basée sur le sentiment religieux et le sentiment de l'honneur. Sans ces deux éléments rien de solide ne peut être bâti sous le soleil.

Les métiers qui se perdent

La campagne entreprise en faveur des arts domestiques mérite de retenir l'attention de toutes nos fermières tant au point de vue économique qu'au point de vue social.

Il en faudrait pas perdre de vue que le travail fait à la maison, au cours des longues veillées d'hiver, peut apporter une aide financière au foyer familial, ce qui est à considérer.

Au point de vue social, le travail à la maison permet aux mères de familles de garder près d'elles des jeunes filles qui sont tentées de partir pour la ville afin de s'assurer une meilleure situation et qui, trop souvent, n'y trouvent que des déboires et malheurs.

N'est-il pas triste de constater que certains métiers se perdent dans nos campagnes, nos cultivateurs achètent souvent des produits fabriqués au dehors alors que certains d'entre eux pourraient être fabriqués à la maison.

Prenons la couture et le tricot dans beaucoup de familles, on a remplacé l'aiguille à coudre et à tricoter par l'aiguille du gramophone.

Il paraît dur de retourner en arrière, on donne comme excuse que la confection est si bon marché que ça ne paie pas de travailler à la mai-

son. Entendons-nous, l'apparence y est, mais la qualité y est-elle?

C'est une question que nous posons.

Deuxième produit: Le pain fabriqué à la maison n'est pas de meilleure qualité que celui acheté au dehors? N'est-il pas plus sain, plus nourrissant? Sans compter la différence de prix payé.

Pourquoi préférer le pain du commerce au bon pain de ménage?

Ceci mérite réflexion.

Si l'on prend des métiers qui se perdent au village; ils sont nombreux qui existaient et qui n'existent plus, en grande quantité du moins.

Le charron qui fabriquait des voitures est à peu près disparu, on achète tout son matériel dans le commerce, des produits fabriqués en série, qui peuvent avoir une meilleure apparence, mais qui ne sont pas meilleurs que ceux qui ne sont pas travaillés avec du bois du pays, du bois bien séché que l'on peut avoir blanchi et non pas recouvert de peinture et de vernis.

Le bourrellier sellier, qu'est-il devenu? on achète dans le commerce. Après avoir vendu les peaux des animaux à un prix très bas, mais est-on aussi certain de la qualité du matériel employé?

La même chose pour le cordonnier; on va le trouver maintenant quand il a des préparations à faire aux chaussures. Pour du neuf vive la confection, elle coûte si bon marché! elle est si belle! quant à la durée on y pense après.

Nos anciens en fumant la pipe, réussissaient à chauffer toute leur famille au cours de l'hiver, avec une peau tannée avec une alène, de babine, ils faisaient des chaussures solides, qui s'en occupent maintenant?

Ces quelques gens de métier qui vivaient au village dépensaient des produits de la ferme achetés dans une paroisse, quelques familles de plus qui supportaient leur part de charges municipales, scolaires et autres, qu'est devenu ce passé?

Nos cultivateurs se sont mis sous la dépendance de la grande industrie; certains ont même quitté leurs terres pour en devenir les esclaves et aujourd'hui que la crise se fait sentir partout, n'est-il pas juste de reconnaître nos maux, tout au moins une partie.

On parle d'économie dans toutes les classes de la société; c'est beau mais quand on n'a plus le nécessaire, il n'est pas facile d'économiser.

Ce qu'il faut c'est un retour en arrière, travailler pour obtenir sur la ferme les produits qu'elle peut fournir sans bourse délier, encourager la production locale autant que possible aux manufacturiers de notre Province en évitant les dépenses extravagantes auxquelles le luxe nous invite.

Nos ancêtres ont vécu sans se laisser entraîner aux folles dépenses et franchement, ils ne s'en portèrent pas plus mal, notre génération paie sa rançon au progrès; que deviendront nos descendants?

R. M. P.

(Le Courrier de Sorel.)

LISEZ NOS ANNONCES ET ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

REUNION DIOCESAINE DES MEMBRES DE L'U.C.C. TENUE A JOLIETTE RECENTMENT.

S.-G. Mgr Papineau y assiste. — Plusieurs questions à l'étude

Vingt-deux paroisses comptaient des représentants à l'assemblée de l'U.C.C. tenue à Joliette, le jeudi 16 juin. C'est dire qu'une foule considérable s'était rendue au Marché pour débattre les principales questions agricoles. Les délégués sont venus accompagnés de plusieurs membres du clergé parmi lesquels on comptait: Sa Grandeur Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, Mgr Alp. Piette, curé de la cathédrale de Joliette; M. le chanoine Moïse Clermont, curé de St-Barthélemi et directeur diocésain de l'U.C.C., M. le chanoine J.-H. Désy, curé de Berthierville, M. le chanoine Gagnon, curé de Ste-Elisabeth, les abbés H. Ferland, curé de St-Viateur, Geo. Robitaille curé de St-Alexis, Nap. Aumont curé de St-Thomas, A. Forest curé de Ste-Marie Salomé, J.-L. Martin, curé de St-Pierre de Joliette, M. le chanoine Omer Houle, curé de St-Jacques, M. l'abbé O. Archambault, curé de Crabtree Mills, MM. les vicaires Alp. Houle de Berthierville, Victor Bérard de St-Félix, D. Héneault de St-Barthélemi, H. Riopel de Ste-Elisabeth, L. Brissette de St-Roch, Ovilva Gariépy de St-Ambroise, E. Forest de St-Esprit, M. Piette, de St-Thomas, Lucien Dion de St-Lin, A. Richard de Ste-Elisabeth, R. Paquin de Crabtree, O. Bonin et Aimé Piette de St-Jacques et plusieurs autres.

Magnifique Programme

M. l'abbé Clermont, directeur diocésain avait préparé avec méthode un magnifique programme dont chaque article fut touché durant la journée.

Mgr Papineau félicita le directeur du travail accompli et le remercia pour la peine qu'il s'était donnée, tout en invitant les membres à lui garder leur reconnaissance.

Les arts paysans

M. l'abbé Clermont qui développa son programme article par article soumit d'abord aux délibérations de l'assemblée la question des arts paysans. Il y eut dernièrement à la Païestre Nationale, à Montréal, une exposition des arts paysans qui fut un vrai triomphe. Les tapis crochétés, les pièces d'étoffes

tissées au métier et tous les autres travaux qui constituaient le lot de nos grand-mères sont disparus de nos foyers. Ces produits domestiques, qui faisaient autrefois l'orgueil de nos ancêtres ont du céder le pas aux étoffes soyeuses et dispendieuses dont est confectionné le vêtement moderne.

On a du refuser dernièrement une commande de 10,000 vgs d'étoffe parce qu'on a pu trouver la qualité ni la quantité voulues.

La renaissance de cette industrie est donc une nécessité et chaque cultivateur devrait s'adonner à la fabrication des étoffes du pays. L'U.C.C., de son côté va s'appliquer sans cesse à propulser le mouvement en faveur des arts domestiques, et à ce propos des démarches seront faites pour que l'exposition de la Païestre Nationale, soit répétée en août prochain, lors du grand congrès diocésain qui sera tenue à Joliette et dont la date sera dévoilée dans quelques temps.

La jeune fille d'aujourd'hui est complètement étrangère au tissage mais l'expérience des vieilles tisseuses la rendra vite familière avec cet art. Que chaque cultivateur fasse à domicile un travail de propagande susceptible de porter de bons fruits. Car il faut manoeuvrer de façon à ce que les ouvrages demandés soient fournis par nous et plus spécialement par le diocèse de Joliette.

Les attaques, ensuite, se dirigent vers un fameux problème qui a fait couler beaucoup d'encre depuis un couple d'années, le problème du chômage.

Il n'est pas question pour le moment de supprimer la crise et conséquemment le chômage. Il s'agit plutôt de diminuer, du moins dans nos campagnes, les effets de cette dépression en attendant de pouvoir s'attaquer aux causes et pour arriver à ce but M. Clermont indique la filière à suivre.

Les revenus de la terre sont si minimes que les cultivateurs, ne pouvant payer leurs employés en argent sonnante, sont obligés de renvoyer ceux qui les aident dans les travaux des champs.

Y a-t-il un remède à la situation?

M. le chanoine Clermont répond qu'on peut guérir le mal ou du moins l'atténuer en ne donnant aux employés qu'une petite somme d'argent mais en leur allouant par contre un lopin de terre qu'ils cultiveraient à leur profit pour se mettre à l'abri de la misère car l'hiver s'annonce rude et qui sait le nombre de ceux qui souffriront! M. Alp. Lavallée de Berthier de-

mande s'il ne serait pas bon d'intervenir auprès des gouvernements pour que l'argent qu'ils donnent en secours directs soit plutôt affecté à payer des employés qui le retireraient comme salaire.

On lui répond que la chose est à l'heure présente à l'étude et qu'on attend le succès des délibérations.

La St-Jean-Baptiste

La St-Jean Baptiste sera fêtée cette année dans plusieurs paroisses du diocèse, notamment St-Barthélemi, St-Jacques, St-Félix, etc. Mais il serait de mise qu'on s'en occupe jartout et Mgr Papineau exprime son désir de voir chaque paroisse faire des démonstrations en l'honneur du patron des Canadiens-Français.

L'industrie laitière

Comme l'industrie laitière est un des principaux revenus de notre province, les délégués lui ont accordé une attention toute particulière.

Cette industrie appelle certaines améliorations et modifications d'une utilité pressante car le système laitier de notre province est reconnu pour avoir caché jusqu'ici des irrégularités qui frisaient l'injustice. Les conditions entre le patron et le fabricant sont devenues comme désuètes, un changement s'impose qui sera un préventif contre l'injustice et une sauvegarde pour le cultivateur. En d'autres termes, le patron doit obtenir le contrôle du beurre et du fromage et pour y arriver plusieurs suggestions sont faites. D'une façon ou de l'autre, les patrons sont invités à une coopération plus étroite, cela pour favoriser davantage leurs propres intérêts.

La nomination de directeurs qui seraient chargés d'expédier les produits, d'en percevoir le prix, de distribuer à chacun sa quote-part, et de faire les répartitions, serait un moyen de donner justice à qui de droit et le premier pas à faire concernant cette innovation.

Si l'on réussit dans certaines paroisses, pourquoi ne réussirait-on pas dans les autres?

Autres Items.

Les autres sujets encore étudiés sont la vente du bétail vivant, l'élevage du porc, l'industrie avicole et une foule d'autres, parmi lesquels des problèmes sociaux comme la formation de notre jeunesse agricole, la création d'un comité de bonne entente, la mentalité de tout membre de l'U.C.C.

Et, enfin, pour terminer, Sa

Grandeur Mgr Papineau adresse un mot de remerciement aux délégués venus en si grand nombre.

Il les incite à persévérer dans leur rêve de fonder avec l'U.C.C. une association durable et les assure qu'elle est à la veille de s'implanter de façon permanente.

"Il faut qu'elle réussisse" c'est le mot qu'il faut emporter ce soir en partant.

ECONOMIE et PLACEMENT VS

GASPILLAGE

Qu'est-ce que l'économie

On peut la définir de façon générale: l'épargne dans la dépense, le non-gaspillage, l'utilisation à bon escient des restes en prévision des besoins du lendemain.

En d'autres termes, l'économie est une vertu ordonnée à la sage administration des biens matériels et tout particulièrement du bien monétaire c'est-à-dire de l'argent, de manière à pourvoir aux nécessités du présent et à parer aux éventualités du futur, avec suppression du double vice de la prodigalité et de l'avarice.

D'une part, l'économie évite les dépenses folles ou inutiles, empêche la dissipation des biens, et écarte ainsi la prodigalité; d'autre part, l'économie règle les achats nécessaires, procure une raisonnable et légitime aisance et si elle veille avec sollicitude sur l'avenir, elle ne s'y attache cependant pas à ce point excessif et désordonné qu'il en résulte l'avarice.

Tenant ainsi un juste milieu entre la prodigalité et l'avarice, l'économie est une qualité de l'âme, parce qu'elle porte à la vertu et au bien et élimine un double vice. *In medio stat virtus*, la vertu garde le milieu sans aller à l'écart vers les excès contraires.

Au point de vue temporel l'économie, avec cette double pratique de supprimer les frivolités et extravagances et d'autoriser les dépenses légitimes, nécessaires ou utiles, contribue sa large part au bien être matériel de l'individu, de la famille et de la société: à ce titre, l'économie est une vertu sociale.

Au point de vue moral, l'économie, par la dissuasion de faire une dépense futile et même nuisible à l'âme ou, par contre de trop s'attacher principalement au magot d'argent, réprime plutôt alors les mauvais penchants à la vanité, aux convoitises et à la sensualité d'une

part, à la mesquinerie d'autre part, et incline à l'exercice des vertus contraires: à ce titre, l'économie est une vertu morale.

L'économie a donc son importance, sa valeur et sa bienfaisance: elle est une vertu nécessaire.

Dans son acception commune, l'économie consiste à ménager, à mettre de l'argent de côté, à faire de l'épargne; l'économie comporte l'épargne, l'épargne suppose l'économie: les deux vont de pair, d'où la synonymie des deux termes et l'emploi général indifféremment de l'un ou de l'autre mot pour signifier la même chose.

Mais essentiellement l'économie est plutôt, pour chacun, l'emploi judicieux et profitable de son bien tant dans le présent qu'en regard de l'avenir, tandis que l'épargne se limite aux mises en réserve.

Si l'économie n'était autre chose que de mettre de l'argent à part, au lieu de s'en servir à propos en tâchant tout de même d'en placer de côté, elle pourrait dégénérer en avarice.

O. Bélanger, ptre curé

Prière Nationale

Prions le Père de tous les hommes, de tous les peuples, de jeter sur cette terre canadienne un regard de miséricorde; supplions-le de nous pardonner nos fautes, comme nous pardonnons de bon cœur à ceux qui nous ont offensés, à tous nos ennemis du dedans et du dehors. Promettons-lui de travailler à l'avènement de son règne au Canada; prenons la ferme résolution de conformer notre volonté nationale à la sienne, de subordonner nos désirs égoïstes et nos aspirations légitimes à l'ordre général établi dans le monde par Dieu lui-même, à l'entier accomplissement de ses desseins providentiels sur nous et sur tous les peuples.

Cette prière nationale, disons-la hautement, de tout notre cœur, de toute notre volonté, de toute notre intelligence. Et surtout, que chacun de nous, dans sa sphère humble ou élevée, fasse en sorte qu'elle prenne corps et se prolonge dans une action efficace et constante. Nous pourrions alors espérer que Dieu nous pardonnera nos fautes, bénira nos résolutions, fécondera nos efforts et conservera à nos fils un patrimoine national agrandi, fortifié, vivifié, qui vaudra d'être aimé vraiment.

Henri BOURASSA.



"VIVRE AUX DÉPENS DES AUTRES"

"Vivre aux dépens des autres" est de nos jours une maxime applaudie en beaucoup de milieux, même présumés excellents. Il n'est pas rare d'entendre des personnes se vanter de profiter largement de la naïveté des uns, de la bonasserie des autres, de l'honnêteté pure et simple des troisièmes. On fait faire son ouvrage par des amis, dont on exploite le bon cœur, par des parents, dont on exploite certains services rendus dans la semaine des quatre jeudis. On enrichit son foyer, jusqu'à s'endetter à partir de la cuisine, en passant par le boudoir, la salle à manger, jusqu'à la chambre à coucher; on bourre ses armoires de provisions coûteuses, les pièces de la maison de meubles qui ne seront peut-être jamais payés, et l'on vit, la conscience en paix! On emprunte aussi facilement qu'on s'endette, mais toujours avec une demi-volonté de ne remettre qu'en grommant et en rognant sur le tout. On accepte volontiers de loger gratuitement à la table d'autrui, sans se croire obligé de rendre la pareille. On vit aux dépens des autres.

Ces manières dérivent en droite ligne d'un manque ou d'une absence d'esprit chrétien, qui étonnent, surtout chez des personnes d'une certaine culture, et d'un certain rang. Disons nettement qu'agir de la sorte, c'est violer parfois gravement la justice et la charité.

Mais qu'elles pourraient bien être la cause de ces oublis, voilà ce que je veux toucher de quelques mots.

Plaçons en premier, l'orgueil, la vanité, l'amour du brillant, qui paraissent excuser certaines familles de vivre au-delà de leurs ressources. Il faut tenir son rang, dit-on, du moins, paraître le tenir. De là, des tours de passe-passe pour jeter de la poudre aux yeux. De là, on ira jusqu'à se grever de dettes qu'on sait fort bien ne pouvoir jamais payer. De là, le refus de régler de vieux comptes en souffrance chez l'épicier, le boucher, le cordonnier, le boulanger, le meublier, que sais-je? J'avais sept ans à peine que je fus le témoin scandalisé d'un fait que je veux vous narrer brièvement: Un magistrat venait de mourir. De famille autrefois très aisée, il laissait malheureusement les siens avec plus d'obligations que de monnaies sonnantes. Madame dont le frère affirmait orgueilleusement devoir solder les dettes, promesse qu'il ne tint pas, convint, en son âme et conscience de continuer son grand train de vie. La disparition du mari, et du salaire du mari, auraient dû modérer les exigences d'une famille, dont l'imprévoyance coalisée des membres avait follement préparé la ruine. Il n'en fut rien. Le théâtre les vit aussi souvent qu'auparavant; les voyages, les toilettes, obligeaient à multiplier les comptes un peu partout. Un fournisseur eut l'audace de rappeler à Madame et à sa vorace tribu certaines reconnaissances de dette, contresignées un jour de sa main. Je voudrais vous raconter la scène qui s'ensuivit; je vous donnerais gratuitement une comédie comme il ne s'en joue plus sur nos scènes; je me contente d'écrire que ce fut pour Madame un affront si cruel, une humiliation si inattendue, que ce fut bien juste si elle ne porta pas plainte à la justice... Et la dette court encore; la dame, aussi. Méfaits de l'orgueil mal placé, de la vanité, de l'amour du brillant.

On pourrait mettre bien d'autres

injustices de cette espèce sur le dos de la jalousie, la plus vive et la plus odieuse des passions. Ce que les familles doivent de méfiance, ce que la loyauté doit de trahisons, ce que la charité doit de profanations, ce que la justice doit de mépris à la jalousie, ne peut s'écrire. La jalousie est un défaut qu'on ne croit exister que sur les terres du prochain; il est si laid qu'on ne veut pas en reconnaître l'ombre en soi. Et pourtant, la jalousie fait la trame de nos petites misères quotidiennes; c'est elle, presque toujours, qui pousse à se faire vivre aux dépens des autres. Par exemple, quand on ne peut, sans s'humilier, s'empêcher de voir le mérite d'autrui, on cherche, pour se consoler, à le décrier, ou du moins à faire le silence autour de lui. Blâmer à tort et à travers, rabaisser à tout propos, sont des manières d'une bassesse telle qu'elles répugnent à bien des catégories de jaloux; mais il y a l'autre manière qui n'échappe qu'aux aveugles: c'est ce silence que j'ai nommé tantôt. Entend-on louer quelqu'un, on se tait; ainsi on entrave l'éloge du prochain avant qu'il prenne trop d'essor. Cette méthode procède d'une certaine force de volonté mise au service de l'égoïsme et de l'orgueil. Comme d'autres vivent matériellement aux dépens des autres, ces méprisables affamés vivent "honorablement" aux dépens des autres. Il faudrait ajouter ceux qui vivent intellectuellement aux dépens des autres, ces personnes qui n'ont d'esprit que celui qu'ils volent de tout venant. Mais ce serait allonger indéfiniment ces lignes... et décourager à tout jamais les victimes de la fameuse théorie: La manière de montrer de l'esprit, c'est de vivre aux dépens des autres. Ce qu'il y a de consolant pour ceux qui paraissent ne rien soupçonner dans le jeu des égoïstes et des jaloux et à qui rien n'en échappe, c'est que la justice finit toujours par avoir le dernier mot.

Jeanne LE BER.

(Le Messager de Sherbrooke.)

Le Guide du Colon

Le ministère de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries vient d'éditer son "Guide du Colon" pour l'année 1932. C'est une superbe publication d'une centaine de pages sur papier de luxe avec couverture artistique. Cette brochure est due à la plume de M. Hermisdas Magnan, publiciste de ce ministère, (un ancien nicolétain qui fait honneur à son Alma Mater.) Elle est remplie de renseignements utiles sur les terres de colonisation, les prix et les conditions de la vente des lots, l'oeuvre des missionnaires-colonisateurs, les primes de défrichement et de labour, la prévention des feux de forêt, la composition des sols, le climat, les communications de toutes sortes, etc.

Nous conseillons à tous ceux qui s'intéressent au mouvement, aux colons ou aux futurs colons, aux hommes d'oeuvre, aux journalistes et aux politiques, de se procurer sans plus tarder cette publication très instructive, remplie de faits et de statistiques. Ils y apprendront, entre autres choses, que l'étendue des terres arpentées et subdivisées en lots de ferme et encore disponibles est d'environ 8,200,000 acres. Ces lots, généralement boisés, contiennent 100 acres en superficie, plus ou moins, et sont vendus au prix nominal de 60 centins l'acre,

payables en six versements annuels égaux.

L'auteur donne un aperçu assez complet de nos principales régions de colonisation. Les nouvelles régions proprement dites sont: le Témiscamingue, l'Abitibi et le sud-est de Québec. La région de Témiscamingue compte douze paroisses organisées qui peuvent encore recevoir plusieurs centaines de familles. D'un autre côté, vingt-cinq paroisses nouvelles pourraient facilement trouver dans le Témiscamingue toutes les avantages requis à leur organisation immédiate et satisfaisante. L'Abitibi est la région de colonisation par excellence. En effet, les trente paroisses solidement établies sont un gage de succès pour une centaine d'autres qui pourraient y surgir en toute sécurité dans un avenir rapproché. La région du sud-est de Québec comprend les comtés de Témiscouata, de Rimouski, de Matane, de Matapédia, de Bonaventure et de Gaspé.

Les quarante jeunes paroisses établies dans le Sud-Est de Québec, pourraient compléter leurs cadres par l'établissement sur leur territoire de colons énergiques et laborieux, capables de pousser plus avant le mouvement de colonisation. M. H. Magnan donne d'utiles conseils aux futurs colons. Il écrit, en marge des conditions d'établissement, ces lignes bien pensées: "Un colon doit être sobre et jouir d'un bon caractère. La respectabilité est une des premières et la plus importante des conditions requises pour devenir colon. Il est à désirer qu'il n'y ait que des hommes choisis qui s'établissent dans une région de colonisation. Que cette vérité soit bien comprise de tous ceux qui font la propagande en faveur de la colonisation".

La brochure publiée par le ministère de la Colonisation a été tirée à des milliers d'exemplaires. Elle sera envoyée gratuitement à tous ceux qui s'intéressent au mouvement ou qui manifestent le désir de s'établir sur des lots de colons. Si vous désirez obtenir des notes précises et des statistiques récentes des principales paroisses en pays de colonisation, ne manquez pas de feuilleter et de consulter le "Guide du Colon", qui est une mine précieuse de renseignements et de conseils, complétés avec soin sous la direction de M. H. Magnan, un expert en la matière. "La Presse".

"Principales maladies du cheval"

Une nouvelle publication du ministère de l'Agriculture de Québec. — Par le Dr. J.-A.-E. Bédard, médecin vétérinaire en chef.

BULLETIN No. 108.

Tandis que les vastes et uniformes plaines de l'Ouest canadien le pouvaient moteur-automobile, tracteur, engin stationnaire, etc. — joue un rôle de plus en plus important, le cheval demeure pour le cultivateur de la province de Québec un auxiliaire indispensable et l'instrument le plus efficace et le plus pratique de traction et de locomotion, en raison même de la conformation de notre sol et de la nature de nos cultures.

Il importe donc que ce précieux auxiliaire soit entretenu dans les meilleures conditions possibles, afin

d'en obtenir tout le rendement qu'il est en mesure de donner, et ce en tout temps de l'année. Pour cela, son propriétaire doit non seulement lui donner une alimentation appropriée à l'effort qu'il est appelé à fournir, mais également le prémunir contre les maladies inhérentes à l'espèce chevaline et lui procurer les soins voulus si quelque affection s'attaque à lui.

Cette dernière considération est la raison d'être du bulletin dont l'Honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, vient d'autoriser la publication. Cet ouvrage, qui porte le No. 108 et s'intitule "Principales maladies du cheval", a été préparé par le Dr J.-A.-E. Bédard, médecin vétérinaire en chef au ministère de l'Agriculture. Cette brochure comprend un total de 70 pages et se présente sous une agréable toilette en plusieurs couleurs. Le texte, rédigé dans une langue sobre et claire, est appuyé par une cinquantaine d'illustrations qui lui donnent une précision encore plus grande.

L'auteur du bulletin No 108 était absolument qualifié pour préparer un tel travail. Diplômé de l'Ecole Vétérinaire de Montréal, de l'Ecole vétérinaire d'Alfort (France) et professeur de maréchalerie à l'Ecole Technique de Québec, le Dr Bédard a traité son sujet dans ses moindres détails, tout en s'efforçant de le mettre à la portée de la généralité des cultivateurs et éleveurs de chevaux. Ce n'est pas un traité de médecine vétérinaire à l'usage des seuls techniciens qu'il a rédigé, mais un exposé succinct et complet en même temps des principales maladies du cheval, et des moyens à prendre pour les prévenir, les découvrir et les guérir. Il est évident que si dans certains cas le cultivateur peut donner lui-même des soins efficaces, il en est d'autres où il lui faut de toute nécessité recourir au médecin vétérinaire, à ses connaissances techniques, à ses remèdes et à ses instruments chirurgicaux. Aussi la distinction est-elle soigneusement faite dans "Principales maladies du cheval" entre les cas bénins que l'éleveur peut soigner lui-même, et ceux qui exigent le recours au vétérinaire, et non pas au "soigneur" empirique.

L'Honorable M. Godbout, en autorisant la publication du bulletin du Dr Bédard, a certainement rendu un service signalé à la classe agricole. Cet ouvrage manquait dans la série des intéressants bulletins que son département a mis à la disposition de la classe agricole depuis deux ans environ.

On peut se procurer gratuitement le bulletin No 108 en s'adressant à la Section des Publications, Ministère de l'Agriculture, Québec.

La production de la graine de mil

L'année dernière, à même date, nous annoncions que notre Service s'occuperait d'organiser les cultivateurs des centres producteurs de foin, c'est-à-dire ceux de quelques comtés du district de Montréal, en vue de produire de la graine de mil. Deux raisons nous ont déterminés à entreprendre cette campagne; d'abord, le marché du foin était devenu désavantageux, et en second lieu, un tarif de 0.02 par livre venait d'être imposé par le Gouvernement Canadien sur les importations de graine de mil des Etats-Unis.

Nous pouvons dire maintenant que les résultats ont dépassé nos espérances. Grâce à la bonne volonté des

cultivateurs qui ont répondu à notre appel, et à la coopération des agronomes, notamment M. Auger de Verchères, M. Roy de Maskinongé, M. Charbonneau de Joliette, M. Lamarre de Laprairie, et autres, nous avons réussi à faire produire tout près de 500,000 livres de graine de mil dont 375,000 livres ont été classées No 1 et ont été scellées par nos inspecteurs. La moyenne du prix obtenu par les cultivateurs, a été de 0.10 la livre, ce qui veut dire le double de ce qu'aurait rapporté la production du foin. Je tiens à signaler que dans l'obtention de ces résultats, la Coopérative Fédérée a aidé considérablement à la mise de la graine de mil sur le marché. Monsieur Bourgault qui est chargé de ce travail, à la Coopérative, n'a pas épargné son temps et ses efforts en vue de nous aider à atteindre les résultats désirés.

Nous savons que la Province de Québec importe entre trois millions et demi et quatre millions de livres de graine de mil, chaque année, ce qui veut dire que nous avons beaucoup à faire avant d'encombrer notre marché avec notre propre production. C'est en considération de ce fait que la Division des Semences du Ministère Fédéral de l'Agriculture a décidé de continuer ce travail, cette année.

Les inspecteurs partiront vers le 15 juin, pour visiter les producteurs de l'année dernière et trouver autant de nouvelles recrues que possible. Ceux des cultivateurs qui croient être capables d'en produire une certaine quantité, et qui ne sont pas sur nos listes et par conséquent ne seront pas visités par nos inspecteurs, feraient bien d'envoyer leur nom et adresse à notre bureau, 209 rue Ste-Catherine Est, Montréal, et nous verrons à leur donner toute l'assistance possible.

Il faudra cependant prendre en considération les moyens de criblage et de nettoyage, car il est inutile de produire de la graine de mil pour le marché si l'on n'a pas de machine pour la nettoyer. Une autre condition il faut que les champs soient exempts de marguerites, et c'est pour cette raison que nos inspecteurs visitent les champs, au commencement de l'été.

Nous nous proposons de poursuivre ce travail aussi vigoureusement que nous l'avons fait l'an dernier, et nous espérons pouvoir encore compter sur la bonne volonté des cultivateurs parce qu'il y va de leur intérêt. Nous comptons aussi cette année sur la bonne co-opération que nous ont fournie l'an dernier les agronomes. De cette façon, si la température est favorable, il est à espérer que nous pourrions atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés cette année, soit un million de livres de graine de mil.

Jules Simard, Inspecteur de District, Division Fédérale des Semences.

Dr Olivier R. Lafleche

Médecin Chirurgien, Vétérinaire de l'armée canadienne. Inspecteur des maladies contagieuses. LOUISEVILLE, QUE.

JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

Feuilleton de "L'Echo de Saint-Justin".

Le Manoir Mystérieux

ou les Victimes de l'Ambition

par Frédéric Houde

(suite)

—Certainement; on a même déjà porté tout leur bagage au manoir.

—C'en est assez, reprit Taillefer. Je confondrai les projets que doit avoir ce vieux scélérat; et la crainte que m'inspire son horrible personne ne saurait m'arrêter pour empêcher un crime.

En parlant ainsi, il mit sur son épaule sa balle de marchandises, sortit par une porte de derrière, et se dirigea vers le manoir.

CHAPITRE XXI L'AVERTISSEMENT

Thom Cambrai, pour suivre les instructions de Deschesnaux, et aussi pour satisfaire son avarice, avait eu soin de se mettre à l'abri des indiscretions en ayant le moins de serviteurs possible. Un vieux domestique et une vieille femme, amenée de Québec, suffisaient pour le service de la maison. Louise était aux ordres de la maîtresse. Lorsque Taillefer frappa à la porte ce fut la vieille femme qui vint ouvrir. Elle répondit par des injures à la demande qu'il fit d'entrer offrir ses marchandises aux dames de la maison. Mais il apaisa la vieille en lui glissant une pièce d'argent et en lui promettant une robe si sa maîtresse lui achetait quelque chose.

—Dieu vous bénisse! car j'en ai grandement besoin. Passez de l'autre côté de la maison, dans le jardin, où madame se trouve en ce moment.

Taillefer, resté seul, se mit à chanter:

Voulez-vous dentelles de Liège,
Masques en satin, gants en peau,
Du linon plus blanc que la neige,
Du crêpe noir comme un corbeau?

—Qu'est-ce que c'est, Louise? dit Mme Hocquart.

—Madame, c'est un de ces marchands de vanités que l'on appelle colporteurs, qui débitent leurs chansons encore plus futiles que leurs marchandises. Je suis étonnée que la vieille Marguerite l'ait laissé entrer.

—Elle a bien fait, mon enfant. Nous menons ici une vie assez ennuyeuse pour essayer de nous distraire quand l'occasion s'en présente.

—Mais, madame, mon père...
—Je prends tout sur moi, Louise. Approchez, brave homme, cria-t-elle au colporteur; si vous avez de belles marchandises, vous trouverez votre profit.

Taillefer s'empressa d'étaler le contenu de sa balle en faisant l'éloge de ses marchandises avec la volubilité et l'adresse d'un véritable colporteur.

Voilà plusieurs mois, dit Mme Hocquart, que je n'ai rien acheté. Mettez de côté cette fraise et ces manchettes de linon. Oh! la jolie mantille couleur cerise! n'est-elle pas du meilleur goût? Je te la donne Louis. Prends aussi cette étoffe chaude pour Marguerite. Et dites-moi, marchand, n'avez-vous pas de parfums, de sachets odorants?

—Oui, madame, répondit Taillefer en lui montrant son assortiment et en ajoutant, pour fixer son attention, que les objets avaient augmenté de prix à cause des préparatifs qui se faisaient aux Trois-Rivières pour la

réception du gouverneur, de la marquise et de Mlle de Beauharnais, et du mariage projeté de l'intendant du roi avec cette dernière, si l'on en croyait les rapports.

—Ces rapports sont mensongers, répliqua vivement Mme Hocquart, et ne sont faits que dans le but de ternir la réputation d'un homme d'honneur; c'est infâme cela!

—Pour l'amour du ciel! dit Louise toute tremblante, ne parlez pas ainsi, madame!

—Je vous assure, noble dame, reprit Taillefer au comble de la surprise, car il ignorait que Mme Hocquart, qu'il croyait femme de Deschesnaux, s'intéressât à l'intendant, je n'ai fait que répéter ce que bien des gens disent, et je n'ai eu aucune intention de raconter un mensonge.

Pendant ce temps, Mme Hocquart avait repris son sang froid et elle poursuivait:

—Qu'y a-t-il dans cette boîte au fond de votre cassette?

—C'est une drogue précieuse, madame. Une dose de ce médicament gros comme un pois, avalée tous les matins pendant une semaine, suffit pour dissiper toutes les vapeurs noires qu'engendrent la solitude, la tristesse, un espoir déçu.

—Qui a jamais entendu parler, dit-elle, que les affections de l'âme fussent susceptibles de céder à des remèdes administrés au corps?

—Eh bien, madame, j'ai pu, dernièrement constater l'efficacité de cette drogue sur un gentilhomme des Trois-Rivières, le capitaine DuPlessis, réduit à un état de mélancolie qui faisait craindre pour sa santé.

—Et ce gentilhomme, demandait-elle d'une voix qu'elle s'efforçait de rendre ferme, est-il rétabli?

—Du moins, madame, ses souffrances morales sont maintenant plus supportables.

—Je veux essayer ce remède, Louise, moi qui ai souvent des humeurs noires.

—Mais, ma chère maîtresse, qui vous assure qu'il n'est pas dangereux?

—Moi, répondit le marchand, en avalant une partie de la drogue.

Mme Hocquart acheta la boîte et expérimenta de suite le médicament, assurant en riant que sa gaieté commençait déjà à venir. Puis elle s'éloigna, laissant à Louise le soin de payer le colporteur.

—Jeune fille, dit alors Taillefer, je lis sur ton visage que tu aimes ta maîtresse.

—Elle le mérite, monsieur. Mais où voulez-vous en venir?

—Les moments sont précieux, écoutez-moi sans m'interrompre. Un vieillard va, ce soir ou demain matin, arriver ici. Il a la marche prudente, l'air perfide du chat, le naturel féroce du tigre. Je ne puis savoir quel crime il médite, mais la mort suit ses pas. Veille sur ta maîtresse. Qu'elle fasse usage de mon remède, c'est un antidote contre le poison! Ecoutez: il entre du monde dans le jardin. Adieu.

Taillefer se cacha derrière un buisson touffu, et Louise entra rapidement dans la maison cacher les emplettes qui eussent révélé la présence

du colporteur. Au bout d'un instant, Cambrai, l'alchimiste et Michel passèrent bruyamment près de Taillefer sans le voir. Michel était dans une sorte de frénésie causée par l'ivresse.

—Quoi! s'écria-t-il, vous n'allez pas me donner ma bienvenue, moi qui vous amène la fortune dans votre chenil sous la forme du cousin du diable, qui change au fourneau les ardoises en écus français! Approche ici, Thom "Bûcheron", et prosternetoi devant le Mamon que tu adores.

—Viens dans la maison, dit Cambrai, tu auras du vin.

—Non, je veux l'avoir ici. Je ne veux pas boire entre deux murailles avec le diable, qui empoisonnerait mon vin. Oui, n'est-ce pas, vieux Charlot, tu y mettrais du vert-de-gris, de l'allébore, que sais-je encore? Donne-moi toi-même un flacon, Tom "Bûcheron", et que le vin soit frais. Que l'intendant devienne gouverneur! Et Deschesnaux? Deschesnaux le scélérat, maréchal de France. Et que serai-je moi? Roi? Oui, le roi Michel Lavergne. Réponds-moi à cela, Thom, vieux chien d'hypocrite, vieux tigre caché sous la peau du renard, réponds à cela!

—Je vais l'étouffer et le jeter dans cette rivière, dit Cambrai d'une voix basse et tremblante de fureur.

—Point de violence, dit l'astrologue, il faut être prudent. Voyons Lavergne, mon brave, voulez-vous trinquer avec moi à la santé du noble intendant du roi et de M. Deschesnaux?

—Certainement, mon vieux vendeur de mort-aux-rats, et je t'embrasserais si tu ne sentais pas une odeur de souffre et de drogues infernales. Je suis prêt: à Deschesnaux et à Hocquart! deux esprits noblement ambitieux, deux mécréants plus élevés, plus profonds, plus malicieux, plus... Je n'en dis pas davantage... et celui qui ne veut pas traiter comme il convient un homme de ma qualité, je lui coupe les racines du cœur... Allez, mes amis!

En parlant ainsi, il avala le verre que l'astrologue venait d'emplir avec un flocon qu'il avait eu le temps de faire apporter pendant les divagations de l'ivrogne. Celui-ci, ayant bu, tomba bientôt ivre mort, car c'était de l'alcool pur qu'on venait de lui verser. On le porta au manoir et on le coucha.

Louise, qui avait tout entendu, ainsi que Taillefer, rejoignit en tremblant sa maîtresse, et Taillefer sentit sa compassion s'augmenter pour la jeune femme qu'il voyait livrée aux machinations de tels scélérats.

—Si je veux me mêler de cette affaire, se dit-il, je dois m'y prendre comme ce vieux scélérat quand il compose sa manne du Liban, et me mettre un masque sur le visage. Je quitterai donc l'auberge du "Canard-Blanc" demain, et je changerai de gîte aussi souvent qu'un renard poursuivi.

Léandre Gravel reçut les adieux de Taillefer avec un certain plaisir; car le brave aubergiste, malgré toute sa bonne volonté, éprouvait une crainte profonde en songeant qu'il contrariait les projets du favori de l'intendant. Cependant, il assura Taillefer que lui et son maître le trouveraient toujours prêt à leur donner tous les secours qu'il lui serait possible de donner.

CHAPITRE XXII UNE LETTRE

Les fêtes qui allaient avoir lieu aux Trois-Rivières à l'occasion de la visite du gouverneur et de la marquise, étaient alors le sujet de bien des conversations. Les uns préten-

daient que M. de Beauharnais ayant appris qu'il devait être rappelé en France, après près de vingt ans de service au Canada, avait à communiquer certains ordres et intentions de la cour à M. Bégon qu'ils s'attendaient à voir nommer gouverneur général en remplacement du marquis. D'autres pensaient, au contraire, que sa visite avait pour but de préparer M. Bégon à la nomination de M. Hocquart à la charge de gouverneur du Canada.

L'intendant, au milieu de ses prospérités, se sentait l'homme le plus malheureux du pays. Les conséquences de son mariage secret l'effrayaient, et c'était avec un sentiment d'aigreur contre l'infortunée Joséphine qu'il s'accusait de s'être mis dans l'impossibilité de tourner toutes les chances d'élévation en sa faveur.

Chacun, disait à son conseiller intime, Deschesnaux, pense que je puis épouser Mlle de Beauharnais et par là m'assurer les honneurs et le pouvoir de gouverneur général du Canada, de premier représentant de Sa Majesté en ce pays. Pour saisir ce pouvoir attrayant, l'ambition des grands caractères, je n'aurais qu'à étendre la main; mais hélas! cette main est enchaînée! Et c'est au moment où je sens plus vivement les sacrifices que j'ai faits à Joséphine, qu'elle m'accable de lettres pour être reconnue publiquement. Elle me parle de cela comme si la marquise était prête à recevoir cette nouvelle avec le plaisir d'une mère qui apprend le mariage de son fils. Que dirait l'altière marquise si elle découvrait que l'ami auquel elle a laissé deviner son désir de le voir épouser sa nièce et sa protégée, sans qu'il fit rien pour paraître y être opposé, est déjà marié? C'est alors que l'on verrait ce

que peut la colère d'une femme fluente. Cependant, Deschesnaux, faut que Joséphine paraisse aux Trois-Rivières; la marquise s'y attend, le gouverneur le veut. En vérité, le danger dont me menace mon horoscope, semble près de fondre sur moi.

—Le plus sûr moyen, dit Deschesnaux, serait de persuader à madame qu'elle doit feindre d'être pendant quelques instants la femme de votre humble serviteur.

—C'est impossible, Deschesnaux, elle ne voudra pas y consentir.

—Mais alors, M. l'intendant, pourrait-on pas chercher une personne pour jouer son rôle?

—Vous oubliez que cette fausse dame Deschesnaux serait confrontée avec DuPlessis.

—On pourrait éloigner DuPlessis il y a mille moyens, pour un homme d'Etat, de faire disparaître un importun qui épie ses secrets.

—Cela serait inutile ou dangereux car si le gouverneur ou la marquise avait un soupçon, et Bégon sera là pour leur en suggérer, on ferait venir le vieux seigneur de Champlais ou quel'un de sa maison.

—Dans ce cas, monsieur, je ne vois d'autre moyen qu'un voyage à la Rivière du Loup, entrepris par vous, pour demander à votre épouse, au nom de son affection, son consentement aux mesures que votre sûreté exige.

Deschesnaux, j'ai honte de la presser de consentir à ce qui répugne à la noblesse de son caractère. Mais allez-y vous-même; le diable vous a donné l'éloquence qui sait plaider les mauvaises causes.

—Si vous voulez, monsieur, que j'aille représenter à Mme Hocquart l'urgence de la mesure qu'elle doit

FAIT AU CANADA DEPUIS 1899



Meilleur!
parce que

Fait sous la SURVEILLANCE du GOUVERNEMENT

10 oz. \$1.10
26 oz. \$2.60
40 oz. \$3.75

Trois caractéristiques distinctives: surveillance du Gouvernement, quadruple rectification et emploi d'un grain de qualité inégalable, contribuent à donner au Gin Canadien Melchers Croix d'Or cette supériorité qu'aucun autre gin du type hollandais ne peut revendiquer.

**Gin Canadien
Melchers**

Croix d'Or

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distilleries: Berthierville, P.Q. Distillateurs depuis 1898 Bureau-Chef: Montréal, P.Q.

accepter, donnez-moi une lettre pour elle, et comptez que j'épuiserai toutes les bonnes raisons pour lui persuader que la plus grande preuve d'affection qu'elle puisse vous donner, est de consentir à porter mon humble nom pendant une demi-journée seulement.

M. Hocquart se mit à écrire, et commença deux ou trois lettres, qu'il déchira. Enfin, il traça quelques lignes pour implorer Joséphine, au nom de l'honneur et de la vie de son époux, de consentir à porter le nom de Deschesnaux pendant le séjour du gouverneur et de la marquise aux Trois-Rivières. Ayant signé et scellé la lettre, il la remit à Deschesnaux en lui ordonnant de partir sur le champ.

L'intendant demeura alors absorbé dans ses réflexions, et n'en fut tiré que par le galop du cheval de Deschesnaux, qui s'éloignait. Il se leva précipitamment et courut vers la fenêtre avec l'intention de révoquer l'indigne message qu'il venait d'adresser à son épouse, mais il était trop tard, Deschesnaux était déjà disparu à l'encoignure de deux rues. A la vue du firmament, qu'il regardait comme le livre du destin, l'intendant rejeta de son âme toute pensée magnanime.

—Le voilà, se dit-il, le champ azuré où poursuivent leur cours ces astres dont l'influence est si puissante sur nous! L'heure approche, l'heure que je dois désirer et redouter en même temps!... Mais je ne veux pas chercher à pénétrer ces mystères redoutables. Il faut que j'attende. Le moment viendra où je m'élancerai de toute ma force, et où j'entraînerai ce qui s'opposera à mon passage.

Pendant que l'intendant s'égare dans les rêves extravagants de son ambition, Deschesnaux continuait son chemin vers la Rivière du Loup, où il devait arriver le lendemain, et il supputait les chances qu'il avait de trouver la maîtresse du manoir tout à fait intraitable.

—Et ce cas, pensait-il, Théodorus jouera son rôle et la maladie de Mme Deschesnaux sera l'excuse de son absence aux Trois-Rivières. Ce sera même une longue et dangereuse maladie, si la marquise et Mlle Beauharnais continuent à regarder l'intendant d'un oeil favorable. En avant, mon bon cheval! L'ambition et l'espoir de la vengeance percent mon cœur de leurs aiguillons, comme j'enfonce mes éperons dans tes flancs poudreux. Avancions, mon fier coursier, avançons, le diable nous pousse tous les deux!

CHAPITRE XXIII LES CONSPIRATEURS A L'OEUVRE

Joséphine, ayant perdu sa mère é-

tant encore enfant, avait été élevée par son père, qui ne la contredisait jamais en rien. Sa jeunesse s'était passée loin du grand monde. Elle avait grandi avec ses caprices, sans une main maternelle pour redresser les mauvais plis de son caractère. Son esprit avait pris une tournure légère. M. Hocquart n'eut pas de peine à en imposer à cette imagination inoccupée, par son extérieur noble, ses manières gracieuses et ses adroites flatteries. Ce fut sans même en comprendre la gravité qu'elle consentit à se marier sans la permission de son père, et ensuite à s'éloigner de lui, en le laissant livré à la douleur la plus amère.

Pendant le commencement de son séjour à la Rivière du Loup, les fréquentes visites de M. Hocquart avaient aidé Joséphine à supporter son isolement. Mais, depuis que ces visites étaient devenues plus rares, le mécontentement s'introduisit dans son cœur. Ses lettres à son mari laissaient percer le sentiment d'ennui et les soupçons qui l'obsédaient. Elle s'était même hasardée à y mêler des reproches et à réclamer avec instance la reconnaissance publique de son mariage.

—Je l'ai faite grande dame, se disait l'intendant; je lui ai ouvert de brillants horizons; elle pourrait bien attendre avec un peu plus de patience la réalisation de ce que nous promet l'avenir.

Joséphine, de son côté, voyait les choses à un autre point de vue.

—A quoi me sert, disait-elle à sa bonne et dévouée suivante, Louise, d'avoir des richesses et un grand nom, si je dois être prisonnière ici? Je ne me soucie guère de ces perles et de ces diamants. A Champlain, je ne portais que des roses, et mon père ne m'appelait pour me contempler avec amour et admiration. N'ai-je pas eu tort de le quitter? Il était si bon, si tendre pour moi! et mon éloignement doit le rendre si malheureux! Il me tarde de le revoir, d'aller me jeter dans ses bras, de lui demander de me pardonner et de bénir l'union que j'ai osé contracter sans sa permission! Il a du moins, j'espère, ce pauvre DuPlessis pour le consoler. Cet étranger fait plus pour mon père que moi. J'en rougis! Oh! le noble caractère! Dieu le récompensera de son généreux dévouement. Mais ne parlons plus de lui, c'est inutile maintenant!

—En effet, madame, remarqua la prudente Louise, je n'aime pas à vous en entendre parler si indiscrètement.

—Vois-tu, ma chère enfant, je suis née libre et j'aime la liberté, quoique je sois aujourd'hui emprisonnée et gardée comme une esclave. Il faut bien, néanmoins, que je me résigne à mon triste sort, que moi-même j'ai

étourdiement choisi. Fasse le ciel que cette captivité puisse bientôt finir et qu'au moins je revoie mon vieux père!

Un jour que la pauvre femme continuait de confier ses plaintes à sa fidèle et sympathique Louise, elle entendit un bruit de chevaux dans la cour. Elle se leva et courut à la fenêtre en s'écriant avec joie:

—C'est lui! c'est M. Hocquart!

Mais Cambrai, entrant dans le salon d'un air maussade, annonça que Deschesnaux venait d'arriver et apportait un message de l'intendant.

—Vous m'apportez un message de M. Hocquart? dit-elle en voyant entrer Deschesnaux; serait-il donc malade?

—Non, madame, grâce au ciel. Mais le message que j'ai à vous communiquer doit être secret.

—Laissez-nous, Louise, et vous aussi M. Cambrai; mais restez dans la chambre à côté.

Cambrai et sa fille se retirèrent dans une pièce voisine. Le premier avait un air farouche et soupçonneux, et Louise priait, les mains jointes, pour sa maîtresse, qu'elle croyait menacée de quelque danger.

—Tu as raison, ma fille, prie! Nous avons tous besoin de prières, et quelqu'un d'entre nous plus que personne. L'arrivée de Deschesnaux nous présage quelque malheur.

Louise jetait les yeux avec effroi vers la porte de la chambre. Cependant, tout paraissait fort tranquille; à peine si l'on entendait murmurer quelques paroles. Tout à coup la voix de Mme Hocquart éclata avec indignation.

—Ouvrez la porte, monsieur! criez-elle, ouvrez! je vous l'ordonne.

La porte s'ouvrit et l'on vit Mme Hocquart au milieu de la chambre, les veines du front et les yeux lançant des éclairs de fierté et de colère.

—Au nom de la vérité, demanda Louise tout émue, que vous est-il arrivé, madame?

—Par le mauvais esprit! demanda à son tour Cambrai à Deschesnaux, qu'avez-vous fait?

—Rien, répondit ce dernier. Je lui ai seulement communiqué les ordres de M. Hocquart.

—Louise, j'en atteste le ciel, s'écria Mme Hocquart, la voix tremblante, le traître en a menti, car ce qu'il m'a dit outrage l'honneur de mon mari. Regarde-le, Louise, regarde ce misérable; il a l'extérieur d'un gentilhomme, et c'est le plus vil laquais. Il vient d'avoir l'effronterie de me dire que l'ordre de M. Hocquart était que je partisse pour les Trois-Rivières, et que là, devant le gouverneur général, devant Mme la marquise de Beauharnais, à la face de la première

re société du pays, je reconnusse cet homme, lui, Deschesnaux, pour mon époux légitime!

—Madame, reprit celui-ci en se faisant violence pour ne pas perdre son calme, vous me reprochez un plan de conduite que mon maître distingué vous explique dans la lettre que vous tenez à la main.

Cambrai voulut intervenir.

—Madame, ajouta-t-il vous êtes trop vive dans cette circonstance. Un pareil changement de nom est permis lorsqu'il a un bon but. Ce fut ainsi que...

Mme Hocquart ne le laissa pas achever:

—Vous êtes de misérables hypocrites; jamais je ne croirai que M. Hocquart ait donné son approbation à un dessein si déshonorant... Je foule aux pieds cette lettre infâme, j'en détruis jusqu'au souvenir.

—Soyez témoins, dit Deschesnaux, qu'elle a déchiré la lettre de M. l'intendant, afin de rejeter sur moi le projet qu'il a lui-même conçu. Elle voudrait faire croire que je suis seul coupable, si culpabilité il y a; mais quel intérêt ai-je à tout ceci?

—Vous mentez, détestable fourbe! continua Mme Hocquart en résistant aux efforts que faisait Louise pour la calmer, prévoyant que sa violence ne servirait qu'à fournir des armes contre elle. Laissez-moi, Louise, quand ce devrait être ma dernière parole, je le répète, l'infâme en a menti! Je prendrais plutôt le jour pour la nuit, que de croire que mon mari me conseille une imposture qui souillerait son nom. Allez-vous en, vil laquais, je vous méprise tant que je suis honteuse de ma colère contre vous.

Deschesnaux quitta la chambre avec une expression de rage muette. Cambrai le suivit d'appartement en appartement, en lui posant maintes questions auxquelles il ne répondit pas. Lorsqu'il fut arrivé dans la salle à déjeuner, il demanda:

—Où est le docteur?

—Dans son laboratoire, mais on

ne peut lui parler dans ce moment, si nous ne voulons détruire l'effet de ses divines études.

—Oui, Cambrai, il étudie la théologie du diable. Mais toutes les heures sont bonnes quand je veux lui parler. Conduis-moi à son "pandémonium".

Cambrai guida Deschesnaux jusqu'à l'appartement souterrain occupé par le chimiste Théodorus. La porte était fermée. A force de cris et de coups, Deschesnaux parvint à arracher le sage à ses travaux. Théodorus ouvrit la porte; mais ses yeux étaient obscurcis par les vapeurs de l'alambic sur lequel il méditait; il ne reconnut pas de suite Deschesnaux, et dit:

—Serais-je donc toujours rappelé des affaires du ciel à celles de la terre?

—A celles de l'enfer! Mais nous avons besoin, Cambrai et moi, d'avoir une conférence avec vous.

En disant ces mots, Deschesnaux ferma la porte, et ils se mirent à délibérer tous les trois.

Pendant ce temps la pauvre femme arpentait fiévreusement sa chambre.

—Le scélérat, le traître! je l'ai démasqué, Louise. J'ai attendu que le serpent déroulat devant moi tous ses replis. Et toi, époux pour qui j'ai sacrifié ce que j'avais de plus cher au monde, serais-il possible que tu m'eusses ordonné de nier, un seul instant, les noeuds sacrés qui nous unissent? Oh! le doute même est une injure! L'infâme a menti c'est lui qui a tout tramé. Louise, je ne puis plus rester ici. Je crains Deschesnaux, je crains ton père. Je veux fuir ce lieu.

—Oh! madame, n'ayez pas de mauvais soupçons contre mon père. Il est sévère; il exécute avec rigidité les ordres qu'on lui donne; mais il n'est pas capable...

(à suivre)

Toujours frais et savoureux

LE THÉ VERT "SALADA"

'Tout frais des plantations'



'TI 'PIT LE CHÉTIF

MR EDDY PRÉVOST



Funérailles imposantes de Mme Lucien Lessard, N. P., de Ste-Ursule

La regrettée défunte est conduite à son dernier repos par une foule immense et sympathique.

Mercredi, le 11 mai, en l'église paroissiale de Ste-Ursule eut lieu les funérailles de Mme Gilberte Lesieur Désaulniers, épouse du Notaire Lucien Lessard, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de la défunte. Toute la paroisse s'était fait un devoir d'assister aux funérailles tant pour prouver sa sympathie à la famille que pour témoigner dans quelle grande estime elle était. Elle était considérée par tous ceux qui la connurent comme une véritable mère canadienne-française douée de toutes les vertus de la chrétienne exemplaire, foi solide, piété, travail, modestie parfaite, fuyant tout honneur et tout éclat et vouée uniquement à ses devoirs. Elle a passé l'âge dans sa vie, le souvenir du bonheur qu'elle a donnée aux siens et du bien qu'elle a fait aux autres.

Elle était la fille du Lieutenant Colonel Jérémie-L. Désaulniers, de la paroisse de St-Antoine de la Rivière du Loup et d'Emma Lesage. Elle naquit en cette paroisse le 2 août 1894.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux, le notaire Lucien Lessard et ses deux fils Réal et Jacques, M. et Mme J.-L. Désaulniers, ses père et mère, ses frères, Roland, Héliodore, Fernand, Marcel, Alexandre, Albert, Bernard, ses sœurs, Mme Ls-Frs Béland (Rachel), Thérèse et Diane, ses beaux-frères, Ls-Frs Béland, Albert Lessard, Cuthbert Lessard, Abbé Alphonse Lessard, curé d'Hérouxville; Alcide Lessard, Urbain et Richard Lessard, Notaire, J.-A. Giguère, ses belles-sœurs, Mmes J.-C. Giguère, Albert Cuthbert, Alcide, Urbain, et Richard Lessard, Soeur Marie-Arsène (Séverine), Lessard, garde-malade, diplômée, Hôpital St-Eusèbe de Joliette; et plusieurs neveux et nièces et cousins.

Le cortège funèbre partit de la demeure du Notaire Lucien Lessard à 9.45 heures.

"La Fraternité du Tiers-Ordre dont la défunte faisait partie, assistait en corps aux funérailles, bannière en tête, et précédait le cortège funèbre."

Les porteurs étaient: MM. Roland, Héliodore, Fernand, Alexandre, Albert et Bernard Désaulniers, frères de la défunte. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Donat Guillemette, curé de St-Théophile du Lac, et confrère de classe du Notaire Lucien Lessard. Officiant au service funèbre, M. l'abbé Marcel-L. Désaulniers, professeur au Séminaire des Trois-Rivières et frère de la défunte, assisté du R.P. Hervé Hamelin, C.S.V., de Montréal et de M. l'abbé Léo Paradis, professeur au Séminaire de Joliette, ses cousins.

Des messes furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé Alphonse Lessard, curé de Hérouxville, son beau-frère et M. l'abbé Pierre Boulay, enfant de la paroisse.

Assistaient au chœur, MM. les abbés H. Brousseau, ancien curé à St-Bernard de Shawinigan; A. Laverne, curé à St-Léon; A. Brunelle, curé, St-Lazare; H. Béland curé St-Didace; D. Guillemette, curé, St-Théophile du Lac; Eugène Lamy, curé, St-Edouard; Ephrem Lamy, curé Ste-Ursule; Philippe Lesage, aumônier, Hôpital Trois-Rivières; A. Alarie, aumônier, Hôpital St-Eusèbe, Joliette; Joseph Dupont, Evêché, Joliette; Henri Garceau, procureur, Séminaire Trois-Rivières; Henri Moreau, Ovilla Gagnon, Dollard Duval, Donat Livernoche, professeur, Séminaire Trois-Rivières, Roch Majeau, vicaire St-Paul de Joliette.

La quête fut faite par Mme Edouard Lessard, de Louiseville; Mde J.-Urbain Lessard, de Ste-Ursule, tante, belle-sœur.

Le chœur de chant sous la direction de M. Joseph Juneau et avec le concours de MM. les abbés P.-A. Du-sablou, P.-E. Désilets, Roch Majeau, notaire J.-A. Villeneuve, des Trois-Rivières, J.-C. Desjarlais, Maskinongé, Ls-P. Béland, J.-A. Trépanier, et D. Bourque, de Louiseville, rendit avec expression la messe des morts harmonisée de l'abbé Panneton.

Mlle Reine-Blanche Lessard, touchait l'orgue. Un cantique de circonstance fut chanté par M. Ls-Frs Béland, de Louiseville, beau-frère de la défunte.

Conduisaient le deuil, outre l'époux, et les deux fils, de la défunte, ses père et mère, ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, déjà nommés, ainsi que MM. et Mmes Edouard Lessard, Arthur Lesage, M. Ephrem Lesage, MM. et Mmes Dionis Lesage, de Louiseville; Ferdinand Lesage, de Beloeil, le Dr et Mme O. Bellemare, de St-Jean Baptiste de Rouville, M. Séverin Forest, Laval des Rapides, Mme Vve J. E. Lessard, Arthabaskaville; ses oncles et tantes, MM. Alexandre Lemire, Hormisdas Sylvestre et Fernand Lesage, Mlles Charlotte et Blanche Sylvestre, Fernand Lemire, Marie-Anne Lemire, H. et Eliane Désilets, M. et Mme Henri Laurendeau, Mlles Berthe et Marie-Lys Bellemare, MM. Edouard Hamelin, C.-A. Boisjoli, Antonio Hamelin, St-Didace, MM. et Mmes A. Lebel, Louiseville, Louis Fortin, Québec, Mlles Emilienne et Yvonne Hamelin; MM. Arthur Hamelin, Québec; Ant. Grenier, Montréal; Alphonse Boucher, MM. et Mmes Jos. et Oscar Giguère, Louiseville; Mme J. Rémillard, Montréal; MM. et Mdes Laurent Giguère, Edmond Clément, Louiseville; Aristide et Adéland Lessard, St-Edouard; le notaire F.-X. Forest, Montréal Mlle Marguerite Forest, Laval des Rapides; Mère Jeanne de Marie, supérieure provinciale, à Joliette; soeur Antoine de Padoue, supérieure de l'hôpital St-Eusèbe de Joliette; soeur Marie des Servites, supérieure, à Ste-Ursule, etc., etc.

Tributs floraux: — Notaire J.-A. Savoie, British Colonial Fire Insurance Company, famille T.-A. et H. L. Paradis.

Offrandes de messes: — Notaire Lucien Lessard et ses enfants; MM. et Mmes J.-B. Lepage, Lucien Plante, Auguste Dufresne, Urbain Lessard, J.-E. Béland, Louis Fortin, J.-A. Grenier, Richard Lessard, G.-E. Gendreau, Lucien Comeau, MM. les abbés P.-E. Désilets, C.-E. Robert, R. Masson, Pierre Boulay, familles Wilfrid Michaud, J.-L. Désaulniers, Cuthbert Lessard, Dr H.-T. Hamelin, J.-A. Lamy, Mlle Aurélie Cloutier, Dr Edmond Plette, J.-A. Bonneau, MM. et Mmes Lucien Giguère, T.-A. Paradis, H.-L. Paradis, Laurent Grenier, J.-A. Giguère, Eugène Grenier, G. A. Laporte, Albert Lessard, Zacharie Forest, N.P., Alcide Lessard, les élèves de Belles-Lettres "A" Trois-Rivières; Dr et Mme J.-L. Lamy, Notaire L.-J. Dostaler, MM. les abbés Marcel-L. Désaulniers, Maurice Patry, Alphonse Lessard, Antonio Milot, Mgr François Boulay, notaire G.-H. Gouin et la famille, Donat Grenier, M. L. Duplessis, M.P.P., Mme J.-A. Lessard, A.-E. Lesage, Maurice Gélinas, Edouard Grenier, M. et Mme Alphonse Grenier.

Bouquets spirituels: — MM. et Mmes Joseph LeFrançois, Dionis Lesage, Urbain St-Louis, Joseph Lemyre, Albert Beaulieu, Fernand Pichette et Joseph St-Louis, Bernard-L. Désaulniers, Gérard et Marguerite Lessard, les Rétoriciens des Trois-Rivières, Roger Lessard, les élèves de Belles-Lettres, Trois-Rivières, les familles Ernest Bellemare, Edouard J. Lesage, Mlle Amanda Baril, familles Edouard Dubé, F. Dion et Rémillard, Mmes Ernest Frigon Téléphore Turner, Mlles Gertrude, Agathe et Esther Lessard, familles Ferdinand Lesage, Léon Grenier, Roger Lessard, familles Alexandre Lemyre, Joseph Morin, Hamelin et Chicoine, Eugène Giguère, Marie-Blanche et Charlotte Sylvestre et leurs élèves, Eugénie Elliott, Mme Ferdinand Nobert, M. Napoléon Giguère, Ecole du Village Ste-Ursule, MM. et Mmes F.-L. Désaulniers, Urbain Lessard, Philippe Baril, Urbain Fafard, J.-A. Lessard, Adéodat Lafrenière, M. l'abbé G. Auger et frères, Elèves du Jardin de l'Enfance, Ste-Ursule, Ecole du Village, Ste-Ursule.

Télégrammes: — Mlles Paradis, Grovenordale, Conn.: Auguste Désilets, avocat, Grand-Mère; Lucien Fussy, La Tuque; famille A.-C. Trempe, Sorel; Dolorès et Gilberte DesSerres, Montréal; Cécile et Thérèse Duhamel, Garneau; famille Hector et Edgar Caron, Québec; Mme A. Lebrun et famille, Trois-Rivières; Richard Duckett, avocat, Dr et Mme A.-H. Béland, Montréal; M. et Mme J.-O. Pronovost, Garneau; Dr et Mme Eugène Landry, St-Barthélemy; Mlle S.-H. Béland, Montréal; familles Adol-

phe Désaulniers, Woonsocket, R.-I. Edouard Dubé, M. l'abbé P.-E. Désilets, Shawinigan; M. et Mme L.-P. Morin, Notaire Laurent Lesage, Québec; M. et Mme D. Tessier, Berthierville; B.-A. Charlebois, Montréal; Alcide Lessard, St-Clet, Lucia Sylvestre, St-Barthélemy.

Lettres de sympathies: — M.-L. Duplessis, M.P.P., MM. Adéland Provancher, protonotaire; M. l'abbé L. Clément, Gaétan Lessard, Notaire J.-A.-E. Boileau, M. Harris Laberge, Eugène Leroux, avocat, Camille Du-guay, Norwich Union Fire Ins. Co., Wilfrid Duchesnay, les notaires du District des Trois-Rivières; Avocats Alexandre Gélinas, Fortunat Lord, Gaston Allard, Paul-N. Vanasse, notaire A.-O. Bergeron, Soeurs Marie-Jérémie, Marie-Olympie, MM. les abbés Antonio Magnan, Antonio Milot, M. et Mme F.-X. Paré, Avocat Eugène Lafontaine, R. P. Hervé Hamelin, C.S.V., M. le chanoine Bourgeois, Nicolet.

Sympathies: — MM. Edouard avocat, M. Meunier, Henri Rodrigue, N. P., J.-P. Marchand, N.P., M. Julien, Henri et Mlle J.-M. Bourassa, MM. et Mmes Henri Laurendeau, J.-E. Clément, Arthur L. Désaulniers, Joseph-M. Cardinal, Langlois, notaire, N. Stavros, Philippe Baril, Ernest Roy, Epiphane Rabouin, Mmes Henri Baril, R. Deschênes, les familles Eustache Teasdale, Téléphore Lambert, Georges Bergeron, Joseph-L. Déziel, Dr J.-O. Bellemare, Euclide Bergeron, J.-A. Coutu, J.-B. Lesage Ludovic Lupien, Joseph Hébert, J.-A. Voulin-gny, N. Coulombe, MM. et Mmes Joseph Jacques, Joseph Bergeron, Adrien Picotte, Hormisdas Lambert, Euchariste Lessard, J.-T. Béland, J.-E. Casaubon, Dr O.-R. Laflèche, Edouard Hébert, Egide Bergeron, M. Roland Sylvestre, le personnel de l'Hôpital St-Eusèbe, Joliette; Mme Olivier Houde, M. Joseph Lebrun, Dr C.-J. Coulombe, MM. et Mmes Nap. Lessard, C.-J. Magnan, L.-P. Boucher, Jean Lafrenière, N.P., familles Frank Teasdale, Joseph Juneau, Xavier Béland, Mme et Mlle Rousseau, Mlle Laurette Deschênes, MM. et Mmes Nap. Chevalier, Zoël Vincent, Mme Vve A. Francoeur, famille Joseph Beauregard, Charles et Alfred Picotte, Léon Lambert, M. et Mme Joseph Baril, Mme Vve Adolphe Lambert, Joseph Fleury, le Supérieur et le personnel du Séminaire des Trois-Rivières; MM. et Mmes Georges Caron, J.-A. Ed. Baril, M. Ls Béland, familles Henri Turner, Joseph Bergeron, Joseph Coulombe, J.-E. Béland, François Bergeron, Arthur Lambert, Hector Béland, Alfred Boulay, Albert Bussières, MM. et Mmes Adrien Lessard, Philippe Gagnon, J.-E. Langlois, N.P., Edouard Clément, J.-E. Turgeon, Dr et Mme Ernest Auger, Hermas Généreux, Hector Béland, Albert Bussières, Azarie Picotte, Albert Lavault, Mlle Irène Lambert, M. Arthur Giguère, Dr R.-H. Lindsay, Mde Maurice Caron, Mme Vve Salomon Elliott, famille Théo, Lefebvre, Mme Vve Elie, Paquin, Joseph Vertefeuille, famille Antoine Lavault, M. et Mde Liguori Gagnon, Mme Donat Lambert, M. et Mme J. Miville Lesage, Mme Vve Ls Landry et famille, familles M.-B. Lafrenière, Hormisdas Sylvestre, M. et Mmes Hervé Hamelin, Antonio Carbonneau, Honorat Lamy, Alphonse Béland, Camille Lambert, famille Chs-E. Paquin, Majorique Bellemare, M. Joseph Carle famille Urcisse Toupin, Mme Hercule Guinard, Fernand Lemyre, Mme Edouard Lemyre, les familles Racine, Omer Rinfret, Irénée Gagnon, Freddy Gagnon, Frank Lessard, Joseph Plante, Alfred Doyon, MM. et Mmes J.-Albert Grenier, A.-O. Bellemare, Alphonse Boucher, Ephrem Bergeron, Alcide Deschênes, Alcide Lessard, M. l'abbé Donat Livernoche, M. Albert St-Louis, Mme Ovilla Gagnon, Mme Joseph St-Louis, Victor Mathieu, N. P., Paul Fleury, N.P., Mlle Cordélie Lessard, Notaire A. Bellemare, MM. J.-O. Baril, Bertrand Lessard, Arthur-N. Massicotte, Théodule Bergeron, Lucien Morin, familles Alphonse Baril, Ls Béland, Dr A. Boucher, Soeur Jeanne de Marie, Supérieure provinciale, Joliette; M. l'abbé J.-G. Laquerre, Mlle Eugénie Lorange, Dr J.-R. Bailly, M. l'abbé Ovilla Gagnon, MM. et Mmes Paul-Emile Lambert, Thos Vanasse, Clovis Caron, J.-A. Béland, Arthur Lebel, Mlle Cordélie Vanasse, Germaine Bazin, Mlles Giguère, MM. Rodolphe Deschênes, M.D., Pierre Bellemare, Notaire C.-E. Vigneau, MM. et Mmes Alphonse Lesage Hen-

ri-Paul Vanasse, Dr et Mme J.-L. Hamelin, F.-X. Lafleur, Paul Lord, Hervé Lorange, Dr et Mme L.-T. Caron, J.-M. Rochette, Arthur Valois, familles Lionel Bastien, Soeur Marguerite de Cortone, Soeur Ls du Sauveur, Couvent Ste-Elisabeth, MM. et Mmes Victorin Rivard, Arthur Béland, Georges-L. Auger, William Bazin, Urbain Leblanc, J.-E. Deschesnaux, Ernest Rivard, Adéland Francoeur, Laurent Giguère, Philippe Rivard, A.-A. Boucher, Mlles Adrienne Lambert, Cécile St-Louis, Inst., M. Hervé Hamelin, Dr Maurice Caron, Mme Nap. Lessard, Lieut. Colonel, Mme et Mlle Pellerin, Notaire J.-Arthur Savoie, familles Oscar Giguère, Victoria St-Louis, M. Fernand Beauchemin, Dr et Mme Lionel Plante, F.-Xavier Gravel, Ls-Georges Masse, Nap. Lamy, Tél. Schiller, P.-F. Dusbabon, M. J.-E. Turgeon, J.-A. Ferron, N.P., Zéphirin Lambert, H. Sénécal, Alcide Savoie, Hormisdas Valois, J.-O. Lorange, Mlles Malboeuf, MM. et Mmes J.-E. Naud, Victor Héroux, Joseph Lafrenière, C.-Ed. Martin, Forest Ferron, Ogilva Leblanc, J.-H.-N. Désaulniers, N.P., Hervé Lesage, F.-X. Béland, famille Paul Baril, Dr et Mme A.-E. Milot, M. et Mme J.-A. Trépanier, Dr et Mme Léopold Gélinas, M.D., M. et Mme O. Mineault, Notaire H. Béland, Mme Lucien Trempe, J.-A.-A. Lemyre, N.P., M. et Mme Ed-Ls Béland, Famille Arthur B. Lesage, M. Uldéric Rabouin, M. et Mme Joseph Désy, M. et Mme Gilles Désy, M. et Mde Théophile Fournier, Shérif, U.-L. Mercier, Notaire J.-E.-A. Marion, Soeur Marie des Servites, Supérieure, Ecole le Ménagère Régionale, Ste-Ursule, M. et Mme Louis Philippe Gouin, Mme Evariste Trudel, Delles Yvette et Jeannine Lesage, M. l'abbé C. Clément, Joliette, M. et Mme Ovide Deschênes, Docteur Auguste Panneton, M. et Mme Emile Chevalier.

La Sarre

FEU M. ANTONIO LAMBERT

Samedi, le 4 courant, s'éteignait paisiblement à l'âge de 23 ans, J.-B. Antonio Lambert, fils bien aimé de M. et Mme J.-Omer Lambert, après une maladie de deux mois, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne.

Le défunt laisse dans le regret, outre son père et sa mère, 5 frères, Justin, Martin, Armand, François et Joachim; 2 sœurs, Thérèse et M. Marthe. Ses funérailles eurent lieu en l'église St-André, de Lasarre, mardi le 7 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service fut chanté par le Révérend J.-E. Lalonde, curé de la paroisse. La dépouille mortelle était portée par ses quatre frères: Justin, Martin, Armand, François et deux de ses cousins: Etienne Bordeleau et Benoit Lambert. Portait la croix: François Bordeleau, cousin du défunt. La quête fut faite par ses cousins: François Bordeleau et Benoit Lambert.

Conduisaient le deuil: ses parents, M. et Mme Omer Lambert et leurs enfants: Thérèse, M.-Marthe et Joachim; suivaient le cortège, ses oncles: M. et Mme Arthur Lambert, M. et Mme Eugène Lambert, sa tante, Mme Stanislas Bordeleau; ses cousins: M. et Mme Alexandre Roberge, M. et Mme Auguste Brousseau, M. Jos Quesnel, M. et Mme Auguste Jacob, M. et Mme J.-P. Côté, de Rouyn, Mlles Cécile, Germaine, Thérèse, Angélique et Ursule Lambert, Mme Joseph Lachance et son fils, de Rouyn; M. Gaudias Audy et ses deux filles, Mme Vve Pierre Audy, de La Reine; On remarquait dans l'assistance: les Révérendes Soeurs de l'Assomption avec leurs élèves; les professeurs G. Beaudoin et H. Gagné, les institutrices Mlles Cécile David et Cécile Deslauriers avec leurs élèves, MM. et Mmes Daniel Naud, Pierre Létourneau, Aug. Deslauriers, C. Dallaire, Phil. Poulin, J.-A. Gagnon, M. et Mme Rosaire Gagnon, Mme Vve Georges Trépanier, Mmes Léonidas Boisvert, Théo David, Uld. Guilbert, Arch. Asselin, Louis Ayotte, Phil. Cossette, Mme Vve Isaïe Huot, Ben. Demers, Oram Lagueux, Arthur Létourneau, J.-A. Chabot, Prime Bélisle, MM. J.-R. Pepin, Albert Hamel, Edouard Gilbert, Oscar Laroche, B. Thibodeau, Paul Bélanger, Georges Gilbert, Wil. Perron, Henri Perron, S. Guillemette, Ed-mour Hamel, Edouard Paquette, Horace DeGrandmont; Mlles Simone

Naud, Germaine Boisvert, Albina et Rosa Perron, Maria, Cécile, Thérèse et Simone Létourneau, Germaine Bélisle, Bertha Cloutier, Mlles Thérèse et Charrette et plusieurs autres dont les noms nous échappent. Au chœur de chant, on remarquait: M. l'abbé Biron, Paul Gagnon, R. Racicot, Léon Guilbeau, H. Gagné, G. Beaudoin, Jos Quesnel et J. Bégin. Une révérende Soeur de l'Assomption touchait l'orgue.

Sympathies. — Les Révères Pères Trappistes, d'Oka; Arthur Ringuette, de Grand-Mère; Jos-Jules Tessier, la famille Léon Grenier, la famille Phil. Simard, Ed-dras Gignac, la famille O.-L. Lafrance, Mlles Angèle et Marguerite Val-lée, de Ste-Thècle; Mme Alp. Grenier, famille Charles Audy, M. et Mme Roch Tremblay, Ste-Thècle, M. et Mme Pat. Lafrenière, Authier; M. et Mme Léonce Fournier, M. et Mme Josaphat Provost, de La Tuque; La famille Dr Geo. Bigué, de Ste-Anne de la Péraide; M. et Mme J.-P. Côté, Mme P. Lamb et son fils Robert, de Rouyn; M. et Mme Elz. Dumont, de Villemont, famille G. Trépanier, J. O. Létourneau, Phil. Poulin, G.-E. Lambert, Paul Bélanger, Henri Lefebvre, Albert Labrecque, de LaSarre; M. et Mme Jos Tremblay, Amos, M. et Mme Artur Létourneau.

Bouquets spirituels. — Les familles Arthur Lambert, Eugène Lambert, Stanislas Bordeleau, Alex Roberge, M. et Mme Geo. Bigué, Aug. Brousseau, J.-Gabriel Bordeleau, J.-R. Pepin, la famille Pierre Létourneau, Naz. Cliche, M. et Mme J.-O. Grondin, M. et Mme Th. Massicotte, Amos.

Offrandes de messes. — Mlle Ernestine Bordeleau, Sherbrooke; M. Roger Pinard, La Sarre, M. et Mme H. Larivière, Mattice, Ont.

La famille J.-Omer Lambert remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné leurs sympathies à l'occasion du décès de leur fils Antonio, soit par visites, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, etc.

Divers. — M. Martin Lambert, qui suivait les cours d'Agriculture à Oka est de retour dans sa famille à l'occasion de la mort de son frère. M. et Mme J.-P. Côté, de Rouyn, étaient à LaSarre mardi, ainsi que M. Gaudias Audy et ses filles et Mme Pierre Audy, de La Reine, pour assister aux funérailles de M. Ant. Lambert.

De cette

Cadeaux de Noces ou d'Anniversaires

Vous trouverez à notre magasin un très beau choix d'articles pour cadeaux.

Nous en avons pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

Magasin W.-H. GAGNE,
SAINT-JUSTIN, P. Q.

**TABAC en FEUILLE NATUREL
A VENDRE**

(UN PAQUET ECHANTILLON)

10 liv. bon Tabac en Feuille, doux ou fort, avec pipe en vraie Bruyère gratis, \$2.00; 50 liv. \$9.50; 100 liv. \$17.00. Pure Quesnel, 3 liv. pour \$2.50.

Expédié à n'importe quelle destination

AGENTS DEMANDES

G. DUBOIS,
24 Henderson, OTTAWA, Ont.

**TOUS LES HOMMES
D'AFFAIRES ET
DE PROFESSION
DU DISTRICT TROUVERAIENT
CERTAINEMENT PROFIT A AN-
NONCER DANS L'ECHO DE SAINT-
JUSTIN.**

Notre petit Journal est lu par plus
de 20,000 personnes chaque mois.

Le Relevé Agricole

Les autorités provinciales procèdent à l'estimation des étendues en culture et du bétail sur les fermes. Coopération avec le gouvernement fédéral. Québec au 1er rang

Tous les pays bien ordonnés tiennent des statistiques démographiques, commerciales, industrielles, agricoles et autres, afin de savoir où ils vont, s'ils avancent ou s'ils reculent dans telle ou telle voie, et de pouvoir, en connaissance de cause, adopter des mesures appropriées pour stimuler un mouvement en avant ou corriger un déficit.

Au Canada, le gouvernement fédéral maintient un bureau fédéral des statistiques dont le champ d'action couvre tout le pays, mais chaque province a également son propre service de statistiques qui opère à l'intérieur de ses frontières. Il arrive également qu'une province, spécialisée dans une production, affecte à celle-ci une section de statistique qui lui est particulière. C'est notamment le cas de la province de Québec qui, en plus d'un bureau provincial de la statistique, possède au ministère de l'Agriculture une section de la statistique agricole dont la tâche consiste à recueillir des informations mensuelles ou saisonnières de nos diverses productions agricoles afin de préparer des pronostics des productions à venir. Le maintien de cette section est justifié par le rôle essentiel de l'agriculture dans la province de Québec comme source de revenus pour les populations rurales, et comme agent indispensable de la circulation de l'argent de la ville à la campagne, et vice versa. Dans ce domaine, la section de la Statistique Agricole du ministère de l'Agriculture, en plus de recueillir des chiffres pour l'information des autorités provinciales, collabore étroitement avec le Bureau Fédéral des Statistiques.

De cette coopération résulte certainement une plus grande efficacité, et l'on croit en avoir la preuve dans le fait que la province de Québec, qui occupait le dernier rang des provinces par le nombre des réponses transmises en juin 1929 au questionnaire agricole fédéral, avec un pourcentage de 6%, se plaça au premier rang au mois de décembre 1931 avec un pourcentage de 34%. Or en juin 1929, le questionnaire avait été distribué par le Bureau Fédéral des Statistiques par l'intermédiaire des maîtres de poste, sans la coopération du ministère de l'Agriculture de Québec. Mais depuis juin 1930, ce même questionnaire est répandu dans toute la province en collaboration par le Provincial et le Fédéral, par l'intermédiaire du personnel enseignant des écoles rurales. Cette manière de procéder a donné d'excellents résultats qu'attestent les progrès de la province dans cette voie. Québec, la dernière des provinces en 1929, se classa 5e en juin 1930, 2e en juin 1931, et 1ère en décembre 1931. Notre province se maintiendra-t-elle à ce rang honorable? La réponse est entre les mains du personnel enseignant et de la classe rurale. Pour le premier, il s'agit de se bien pénétrer de l'importance d'une bonne statistique agricole et de distribuer aux élèves — qui les remettront à leurs parents — les copies du questionnaire transmis, de recueillir ensuite d'ici au 6 juin les réponses fournies, de les transmettre au ministère de l'Agriculture de Québec, d'aider au besoin tel cultivateur à remplir ce questionnaire, et de démontrer aux élèves la nécessité de ce relevé annuel des étendues en culture et du bétail sur les fermes en s'inspirant d'une circulaire qui lui a été communiquée à cet effet. Pour la classe rurale, il s'agit de bien réaliser que nos gouvernants et nos chefs de commerce, nos banquiers et nos hommes d'affaires ont besoin de tables sur des données les plus précises possible afin de pourvoir aux besoins de la consommation locale, de l'exportation, etc., et que pour arriver à ce résultat il leur faut connaître notre capacité de production une ou deux fois l'an. Ceci admis, les cultivateurs doivent se faire un devoir de contribuer à la compilation de ces prévisions, en se hâtant de répondre avec la plus grande précision possible au questionnaire soumis. Ils n'ont pas à redouter une indiscretion dans

leur domaine privé. Les statistiques ne s'établissent pas sur les opérations d'un seul individu, mais sur la masse. Par conséquent, les renseignements qu'ils fournissent demeurent confidentiels, et seuls les chiffres totaux couvrant l'ensemble des fermes sont livrés à la publicité. Ils doivent également se faire un point d'honneur de maintenir la province de Québec au premier rang par le nombre des réponses qui seront transmises soit directement, soit par l'intermédiaire des institutrices, à la section de la Statistique Agricole, au ministère de l'Agriculture, Québec.

L'effort consenti en décembre dernier par la classe agricole ne vaudra qu'en autant qu'il sera répété cette année et les années à venir. Ce sera la meilleure réponse à donner à certains critiques qui prétendent trop souvent que le cultivateur de la province de Québec ne voit pas au-delà de son champ.

Le questionnaire de juin 1932 est actuellement en cours de distribution par toute la province, et déjà des réponses arrivent au ministère de l'Agriculture. Il est à souhaiter que le mouvement s'accroisse et qu'au 6 juin, il soit déjà rentré suffisamment de ces réponses pour assurer encore à notre province le premier rang.

Au pays des blés durs

LANDRIENNE

Comme paroisse nouvelle, Landrienne n'offre rien d'extraordinaire: seulement de la bonne terre à prendre du gouvernement, ou encore à acheter pour presque rien, et à des conditions faciles: aussi des terrains miniers que des prospecteurs prétendent riches, mais qui, en réalité, quand bien même ils seraient riches, ne vaudraient pas mieux à la longue que les six premiers pouces de ce sol abrité, bien cultivé.

La terre, de défrichement facile, tantôt grise, tantôt blanche ou encore d'un beau brun couleur de chocolat, est composée d'alluvions argileux d'une grande fertilité. C'est un pays à blé, tout comme celui de la Saskatchewan, mais avec cette différence qu'il est boisé, qu'on y récolte en abondance le foin et le trèfle et que les pâturages sont gras.

Dans le rang double, 10 de Landrienne et 1 de Duvernay, à moins de 5 milles de l'église et de la gare du Chemin de fer National du Canada dont la voie traverse la paroisse, une vingtaine de familles pourraient se placer sur des lots que le gouvernement donne pour \$60 dont \$10. comptant.

Dans le rang même de l'église, à environ trois milles du village, un autre groupe de familles pourrait aussi se placer sur des terres du gouvernement; et dans les autres rangs de la paroisse il reste encore de la place pour ceux qui veulent s'établir à bon compte, sur de nouvelles terres.

Les chemins sont faits ou bien ébauchés jusqu'à de bonnes distances à travers les terres en brûlé et dans la forêt. La chapelle, les écoles, le presbytère, sont bâtis. Le village d'Amos, principal centre commercial de la région, et chef-lieu du comté, est à huit ou neuf milles. Et quoiqu'en disant un journal de Montréal, rapportant une supposée entrevue qui fut refusée à son reporter, le gouvernement aide les colons sérieux d'une façon déjà substantielle. Ainsi, aux colons qui défrichent des terres à Landrienne, le gouvernement de Québec paye une prime de \$20. l'acre, pour 30 acres: ce qui fait \$600. de primes par lot.

C'est déjà quelque chose. Et les chemins construits, et l'é-

cole bâtie, et les grains de semence distribués gratuitement!

Et pourtant ces terres, anciens brûlés ou par-ci par-là on aperçoit des îlots de bois vert, se labourent si facilement qu'un colon peut mettre une large étendue de terre nouvelle en culture, chaque été.

Le 4 juillet prochain, des groupes accompagnés par des guides qui s'y connaissent, partiront de Montréal et de Québec pour aller visiter les terres de cette région avantageuse.

Et le service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada, Montréal, facilite le voyage de ceux qui veulent aller visiter cette région pour s'y établir, ou y établir leurs enfants en partie aux frais du gouvernement.

J.-E. LAFORCE.

Ne nous décourageons pas!

De tous côtés gémît le découragement: l'existence pénible, le travail difficile, la réussite impossible. Raisons sans cesse invoquées dont lentement l'apreté nous étirent.

Qui donc oserait prétendre encore que les femmes sont des poupées indifférentes aux difficultés et aux soucis? Occupées seulement de chiffons, de robes et de bas de soie? Je sais des femmes vaillantes dont la joyeuse présence est un réconfort et qui, bien parfumées, se privent de tout ce qui est inutile.

Combien d'ouvrières ne connaissent plus le rire après la journée de travail? Des femmes abandonnées doivent, seules, lutter avec l'existence. Des épouses, des mères se replient sur leur chagrin. Les femmes portent des douleurs plus profondes parce que leur âme vibre sans cesse. D'espoir ou de déception, de surprise ou de crainte. Il leur faut une volonté sans mesure pour s'élever d'elles-mêmes. Car elles doivent avant tout penser aux autres.

Qu'elles se consolent dans leur générosité. Si nous récapitulons toutes les circonstances marquantes de notre vie, nous sommes forcées de reconnaître que le bonheur véritable vient par surprise. Nous étions lasses, découragées, quand un beau miracle a réchauffé notre cœur. Nous doutions du succès quand un triomphe nous était réservé. Quoique nous en disions, la vie est consolante. Ne confondons pas les soucis avec le malheur. Soyons justes, surtout, et ne faisons pas de l'univers un désert du monde un enfer parce que l'argent est plus rare. Le cœur, lui, n'a pas perdu de valeur, ni le rêve, ni l'espoir, seules vraies richesses qui font vivre.

Respect à l'enfant

L'âme de l'enfant est une chose douce et frêle, délicate et bénie, qu'il faut entourer de soins dévoués et intelligents. Elle est sacrée, car elle est virgine. C'est un lac paisible qui reflète le ciel. Il faut respecter cette innocence. C'est pourquoi Dieu a mis auprès d'elle pour la garder, une mère et un ange gardien. Cet ange, dit le Christ, voit Dieu face à face, en même temps qu'il veille sur l'enfant dans son berceau. C'est une pureté entre deux puretés, qui s'inspire de l'une pour protéger l'autre.

Les païens eux-mêmes comprenaient ce sentiment. L'un d'eux,

Juvénal, s'écriait: "Respect à l'enfant! Si tu veux faire le mal, que ce ne soit pas en sa présence". Jésus nous a donné le même précepte, quand il a jeté l'anathème à celui qui scandalise un de ces petits.

Seuls, semble-t-il, les anges et les mères devraient avoir le droit de toucher à l'âme de l'enfant. Si d'autres ont la charge de l'instruire, ils doivent s'efforcer d'y apporter la pureté de l'ange et la tendresse de la mère.

Chanoine COUBE.

Sports féminins

Il est beaucoup de femmes auxquelles le sport masculin ne convient jamais. A aucune, il ne convient toujours. Mais pour remédier à beaucoup d'inconvénients, pour éviter de réels dangers, il est venu à l'idée de plusieurs hygiénistes de réhabiliter, parmi les femmes et les jeunes filles, un certain nombre d'anciens sports dont l'abus n'est pas à craindre et qui assurent à celles qui les pratiquent santé, fraîcheur, longévité.

Balancing. — Ce sport se pratique à l'aide d'un instrument en forme de T dont la traverse est munie de longs poils. On frotte énergiquement le parquet avec cette partie velue, jusqu'à ce que la poussière qui s'y trouvait s'envole sur les meubles, cheminées et corniches.

Pluming. — On prend alors un autre instrument fait d'un manche et d'un bouquet de plumes, que l'on promène sur les meubles, et les saillies de murettes pour faire retomber la poussière sur le sol. Elle y revient toute, sauf une partie qui reste engagée dans les nœuds de l'opératrice. Il est aisé de la récupérer par une troisième opération: le mouching, qui est un excellent mouvement respiratoire.

Cirring. — Les précédents mouvements ont exercé les bras. On exerce les jambes en exécutant énergiquement à travers la chambre les mouvements du brosseur, jusqu'à ce que le parquet ait acquis un beau poli. Cet exercice a l'avantage de développer tous les muscles des membres inférieurs.

Laving. — Après avoir trempé dans l'eau et assoupli avec de la mousse de savon le linge de la maison, on le frappe vigoureusement avec une sorte de me lorsqu'il convient, il doit être pratiqué par les femmes de façon modérée, raquette de bois plein.

Ce mouvement énergique peut servir aussi pour mortifier la chair et pour faire entrer la sagesse dans la peau des enfants incorrigibles.

Quand le linge est rincé et bien torqué, la gracieuse sportive, en levant bien les bras, l'étend sur les cordes.

Ce mouvement a l'avantage de développer tous les muscles des membres supérieurs: biceps, triceps, deltoïde, grand rond et trapèze.

Cuising. — Après s'être exercée à ces différents sports, pour éviter tout refroidissement elle fera bien de s'asseoir auprès du feu et, pour s'occuper, d'éplucher quelques légumes en écoutant grésiller les côtelettes ou gazouiller le pot-au-feu.

Avis. — Ces sports peuvent être rémunérateurs. Ils sont, en tout cas, économiques.

Aucun costume spécial n'est requis: le moins coûteux est le meilleur. Il n'est pas nécessaire, pour les pratiquer, de se grouper en équipes. Beaucoup de nos lectrices se chargeraient d'initier — sans frais — les aspirantes.

Arbres vieux de 11,850 ans

Dans un nouveau fascicule de vaste étude botanique-historique, M. Henri Gadeau de Kerville passe en revue de nombreux arbres vénérables de la Normandie. Il cite, notamment, l'if de St-Ursin, Manche, qui fut planté dans le cimetière de la commune il y a 9 siècles. Le tronc de cet arbre, partiellement creux, sert de nos jours en quelque sorte d'avant-nef de l'église.

Avec cet arbre qui naquit, aux premiers temps de la monarchie capétienne, M. Gadeau de Kerville parle de l'if de la Blonnière, un colosse large de 10 mètres, qui, depuis le VIIe siècle, s'élève dans la région d'Avranches.

Le saule célèbre de St-Martin de Boscherville, Seine-Inférieure, protégé par un toit de chaume, le hêtre des "cinq frères", de Houpeville et maints autres arbres multicentenaires sont, aussi, présentés par l'historien.

Parmi ses vieux arbres de Normandie, vingt comptent déjà environ 11,850 années d'existence.

OUVRAGES DIVERS

EN VENTE A

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, St-Justin, P. Q.

Tous ces ouvrages sont expédiés franco par la poste sur réception des prix indiqués.

Le Coffret ou le Trésor enfoui — Manière de découvrir un trésor. Histoire merveilleusement véritable et véritablement merveilleuse. 0.25

La Première Canadienne du Nord-Ouest ou Biographie de Marie-Anne Gaborry, arrivée au Nord-Ouest en 1806, et décédée à Saint-Boniface, à l'âge de 96 ans, par M. l'abbé G. Dugast. 0.25

La Clef des Songes ou explication des songes, visions, apparitions, etc., par un vieux rêveur. 0.15

Histoire de Jean Bart. 0.10

Histoire de Jean de Calais. 0.10

Le Véritable Guide des Jeunes Amoureux — Nouveau recueil de lettres — Déclarations d'amour, Compliments, Aveux, Reproches, Ruptures, Récit de mariages, Demandes en mariage, Etc. 0.20

Cartes d'Age, magiques et révélatrices — Infaillibles pour trouver l'âge d'une personne. — Il vous est facile avec ces cartes de découvrir l'âge d'une vieille fille malgré elle. Très amusant. 0.10

Cartes de Conversation pour les amoureux, consistant en 40 cartes — Questions et Réponses, — et formant un jeu de société des plus amusants. 0.15

L'Ami des Salons, par Mlle Nitouche. 0.25

Le Miroir des âmes, ou exposition des différents états des âmes par rapport à Dieu, conformément à la réalité ou aux idées allégoriques de la foi, à l'usage de tous ceux qui désirent leur salut ou qui veulent contribuer à celui des autres. Volume avec nombreuses gravures. 1.35

Le Petit Livre d'or du Cultivateur. Traité de médecine vétérinaire, contenant 56 gravures et de multiples recettes très utiles pour tous les éleveurs d'animaux, par le Dr W. Grignon, conférencier agricole officiel. 1 volume de 250 pages, de 8 x 5 1/2 pouces. Prix franco. 1.50

350 Recettes de Cuisine, par Mlle Jeanne Anctil, directrice des Ecoles Ménagères Provinciales. Nouvelle édition illustrée, 270 pages, reliure toile solide. Volume indispensable à toute maîtresse de maison. Prix. 1.00

Le Manoir Mystérieux ou les Victimes de l'ambition. Roman canadien inédit, par Frédéric Houde. 0.50

La Fille du Brigand, roman canadien inédit par Pierre L'Ecuyer. 0.25

Le "Membre", roman de mœurs politiques québécoises. 0.40

Les loisirs d'un homme du peuple, par G.-A. Dumont. 0.50

Les Laurentiennes, poésies, par Benjamin Sulte. 1 volume in-18. 0.30

Guide des Amoureux et des Gens du Monde. — Ce qu'une femme doit rechercher, ce qu'un jeune homme doit rechercher. — Conseils au jeune homme. — Conseils à la jeune fille. — Le mariage. La lune de miel. — La vie conjugale. — Le mari et la femme. — Mariage pour la montre. — Télégraphie amoureuse, etc., etc. 0.50

Le Secrétaire Universel, contenant des lettres de bonne année et de fêtes, de compliments, de condoléances, de félicitation, de remerciement, de reproche, d'excuse, de recommandation, de demande, de conseil, d'affaires et de commerce, lettres d'amitié et de mariage, avec des instructions sur chaque sorte de lettres; la correspondance avec le gouvernement, des formules d'actes sous seing privé, avec les instructions sur ces actes, etc. 0.35

Mille Questions d'étiquette, discutées, résolues et classées par Mme Marc Sauvalle. 1 volume. 0.60

Les Bastonnais, par J. Lespérance, illustré. 0.75

Collections de "L'Echo de Saint-Justin"

Vol. I, novembre 1921 à octobre 1922 \$1.00

Vol. II, novembre 1922 à octobre 1923 1.00

Vol. III, novembre 1923 à octobre 1924 1.00

Vol. IV, novembre 1924 à octobre 1925 1.00

Vol. V, novembre 1925 à octobre 1926 1.00

Vol. VI, novembre 1926 à octobre 1927 1.00

Vol. VII, novembre 1927 à octobre 1928 1.00

Vol. VIII, novembre 1928 à octobre 1929 1.00

Vol. IX, novembre 1929 à octobre 1930 1.00

Causons du pays et de la colonisation, entretiens par Joseph Amusant. 1 vol. in-12, cartonné toile. 0.50

Une de perdue, deux de trouvées, par G. de Boucherville. 2 vol. in-12. 1.00

MONTFERRAND (Histoire de Jos) l'athlète canadien, par Benjamin Sulte. Nouvelle édition ornée d'un portrait et de nombreuses gravures. 0.25

Enfant perdu et retrouvé (I) ou Pierre Cholet. Histoire véritable recueillie par M. l'abbé Proulx. 1 vol., avec gravures. 0.30

Mille et une Nuits, contes arabes, orné d'un grand nombre de gravures. 1 grand volume. 0.75

Cuisinière canadienne (nouvelle), contenant tout ce qui est nécessaire de savoir dans un ménage: les recettes les plus nouvelles et les plus simples pour préparer les potages, les rôtis de toutes espèces, la pâtisserie, les gâteaux, glaces, sirops, confitures, fruits, sauces, puddings, crèmes et charlottes; poissons, volailles, gibiers, œufs, légumes, salades, etc., recettes pour faire diverses sortes de breuvages, liqueurs, etc., etc. 0.50

Cuisinière des familles (la). Ouvrage canadien contenant les recettes les plus pratiques et les plus simples pour préparer les potages, les viandes, les poissons; desserts, pâtisseries, breuvage, etc. 0.30

La Vieille de Noël, pièce du terroir, en deux actes et un tableau, par Camille Duguay. 0.35

Conscience de Croixville, roman de mœurs canadiennes, par Laurent Barré. Un beau volume de 230 pages. 0.75

Et une foule d'autres...

Le Frère André

Comment le thaumaturge de l'Oratoire St-Joseph, alors Alfred Bessette, occupa une partie de sa jeunesse comme manoeuvre à St-Césaire, utton et Farnham où son père avait été charbon, jusqu'à ce que le curé de St-Césaire s'intéressât au sort de l'orphelin.

"Dans le monde, il s'appelait Alfred Bessette. Il était né à Saint-Grégoire d'Iberville, le 9 août 1845, d'Isaac Bessette et de Clotilde Foisy, le sixième d'une famille de douze, dont deux morts en bas âge. Son père, ouvrier sans fortune était venu s'établir à Farnham pour y exercer son métier de charbon — le même que Saint-Joseph — alors que le petit Alfred n'avait pas encore cinq ans. Quatre ans après il y mourut, laissant sa veuve sans ressources avec dix orphelins, et la famille commença à se disperser. Trois ans encore, et la mère mourut à son tour. A la mort de son père, le jeune Alfred avait été recueilli par un de ses oncles, Timothée Nadeau, de Saint-Nazaire de Rouville, avec qui il demeura jusqu'à l'âge de quinze ans. Sa faible constitution et la pauvreté de ses parents, jointes à leur mort prématurée, firent que le futur frère André ne fréquenta que fort peu l'école et ne put donc y acquérir que des rudiments d'instruction.

A 12 ans, il était déjà engagé dans l'âpre lutte pour la subsistance. Il essaya successivement d'apprendre la cordonnerie et la boulangerie, mais ses forces le trahirent. Il alla en journée chez les cultivateurs de Saint-Césaire et travailla en qualité d'homme de peine chez le curé de Farnham, qui était alors Monsieur l'abbé Springer. Puis il passa aux Etats-Unis, où il travailla plus de trois ans, tantôt chez les cultivateurs et tantôt dans les manufactures de coton du Connecticut.

Revenu au Canada dans sa vingt-quatrième année, le jeune Bessette alla demeurer chez des parents à Sutton, mais eut de fréquentes relations avec le curé de Saint-Césaire, Monsieur l'abbé Provencal. Celui-ci devina bientôt la vocation religieuse du jeune homme et le mit en relation avec les religieuses de Sainte-Croix qui venaient d'ouvrir un collège commercial dans sa paroisse. Les négociations aboutirent rapidement. Au noviciat de la Congrégation de Sainte-Croix, à Saint-Laurent, où il fut admis en 1870, Alfred Bessette s'effaça bientôt et fit place au Frère André. Son âge relativement avancé, il avait 25 ans, et son peu d'instruction interdisaient au nouveau religieux non seulement la prêtrise, mais même l'enseignement. En communauté, comme dans le monde, il restait donc voué aux tâches obscures, dont sa souriante humilité s'accommodait du reste parfaitement. Aussi, son noviciat terminé en 1871, ses supérieurs le nommèrent-ils portier du pensionnat pour garçons de 7 à 12, qu'ils venaient d'ouvrir à la Côte-des-Neiges, au pied du Mont-Royal et du site du futur Oratoire auquel, alors, personne ne pensait. Il exerça ces fonctions de portier jusqu'en 1909, ce qui lui fait dire plaisamment: A peine mon noviciat fini, mes supérieurs m'ont mis à la porte et j'y suis resté quarante ans... sans partir!

Comme, dans ces tâches toutes bourdonnantes d'activité que sont nos communautés, toutes les heures doivent être utilement remplies, le nouveau portier employait les loisirs que lui laissaient ses occupations à laver les planchers et à des travaux de coutures. De plus, il était le coiffeur attiré de la plupart des bambins pensionnaires de l'Institut, à qui il coupait périodiquement les cheveux moyennant cinq sous la coupe. Se peut-il imaginer, parmi les métiers honorables, fonctions plus mesquines que celles que nous venons d'énumérer et, suivant la commune mesure des valeurs humaines, personnages plus insignifiants que leur titulaire?...

Le bon Frère André professe à l'égard de Saint-Joseph un amour ardent et une confiance absolue. D'une nature exceptionnellement sensible, il répondait vivement à toutes les souffrances qui l'entouraient. Tenu par sa modeste charge en relations constantes avec les élèves du collège, leurs parents et leurs visiteurs, il inaugure bientôt dans ce milieu restreint ce qui sera la grande mission de sa longue existence: faire aimer et glorifier son saint de prédilection en obtenant de lui qu'il multiplie les manifestations de sa puissance et de sa bonté! et voilà que, par la vertu de sa piété et de sa charité, l'humble Frère convers s'élève bien au-dessus, non seulement de ses fonctions ordinaires, mais de toute occupation ou dignité purement profane; il vit communément dans le surnaturel et devient en quelque sorte le collaborateur de l'Epoux de la Reine du ciel, le héros de sa gloire et dans une certaine mesure le dispensateur de ses bienfaits...

Le dimanche, 17 novembre 1912, Monseigneur Bruchési tenait à bénir lui-même la chapelle de l'Oratoire agrandie pour la troisième fois en quatre ans. L'épanouissement de l'oeuvre du Frère André apparaît merveilleux dans le petit tableau que Monseigneur, laissant parler son coeur, exposa en cette occasion à la foule dense et recueillie accourue à cette bénédiction.

"Je vois ici, dit Monseigneur, un mouvement de piété qui me console. Cet oratoire pourrait justement être comparé au grain de sénévé qui est si petit en soi et qui produit cependant un grand arbre.

A l'origine, une main pieuse et simple plaça une statue à cet endroit; chaque jour, on vint prier ici; bientôt s'éleva une petite chapelle. Mais les dévots à saint Joseph, devenant de plus en plus nombreux, on dut l'agrandir et même plusieurs fois; aujourd'hui c'est la dernière allonge que je viens de bénir.

Mais cette oeuvre n'est qu'à son début; et j'entrevois dans un avenir qui n'est peut-être pas très éloigné, une église, une basilique digne de saint Joseph s'élevant sur le Mont-Royal en face du plus magnifique horizon.

Puis-je dire que des miracles s'opèrent ici? Si je le niais, ces instruments, témoins de toutes les douleurs, parleraient à ma place. Je n'ai pas besoin d'enquête; il y a certainement des faits extraordinaires qui se passent ici, et des prodiges plus grands que des guérisons corporelles. Des pêcheurs sont venus ici et après avoir prié, ils se sont confessés et sont retournés purifiés...

... Je vous engage à venir y prier souvent; amenez-y vos pa-

rents, vos amis, vos connaissances."

Une basilique de plus de \$3,000,000.00, la plus grande et la plus riche de l'univers dédiée à Saint-Joseph, s'élève aujourd'hui à la place de l'humble oratoire du Frère André.

Arthur Saint-Pierre.
(Extrait de "Héroïsme et Apostolat", éditions Lévêque.)

Le 40ème Anniversaire de la Compagnie "Salada"

Il y a quarante ans ce mois-ci que la compagnie Salada empaquait sa première livre de thé, dans un petit édifice très modeste sur la rue Front à Toronto. Fondée en 1892 par feu l'Honorable Peter Larkin, cette maison progressa rapidement et dès 1895 une succursale était établie à Montréal. Deux ans plus tard, on envahissait le marché américain en ouvrant un bureau à Buffalo.

Dans l'est du Canada, comme ailleurs, la popularité du Thé "SALADA" augmenta très vite — de Québec son nom se fit bientôt connaître dans les Provinces Maritimes, où la "qualité" est considérée de préférence au prix et, de là, à quantité de pays étrangers.

Des entrepôts pour le mélange et l'emballage du Thé "SALADA" devinrent une nécessité à différents endroits stratégiques, bien avant les anticipations de la compagnie.

Il existe aujourd'hui, à la mémoire du fondateur, trois des plus grands et plus modernes entrepôts au monde, destinés exclusivement à l'emballage du thé, — situés à Toronto, Montréal et Boston (la scène du "thé" mémorable qui précipita la Guerre Révolutionnaire).

Le marché canadien était alors contrôlé par des thés de Chine et du Japon — les plus vendus étant des thés de Chine de qualité inférieure. Ces thés étaient vendus dans des caisses exposées à l'air, à la poussière, à l'humidité, à toutes sortes d'odeurs, etc., tous des facteurs aidant à la détérioration du thé. En Angleterre, qui était et est encore le pays où "l'on boit le plus de thé", les thés de Ceylan et des Indes de haute qualité avaient pratiquement remplacé les thés de Chine, et Monsieur Larkin supposa que les Canadiens eux aussi préféreraient ces thés plus fins. Il introduisit donc un mélange de thés des Indes et de Ceylan pour consommation dans notre continent. Plus tard, il conçut l'idée d'emballer le thé dans des paquets d'aluminium, scellés, afin que le public le reçut intact, avec toute sa saveur et fraîcheur non affectées par l'humidité ou les odeurs étrangères, etc. Ce pas révolutionnaire le marché des thés sur ce continent.

Il chercha ensuite un nom à donner à son produit et décida de l'appeler "SALADA", nom d'une vieille plantation de thé aux Indes. Il ne restait plus alors qu'à faire connaître son thé au public et la meilleure et plus économique façon d'arriver à ces fins était bien la voix de la presse, et à partir de ce jour les journaux furent son plus grand moyen de réclame. Il s'efforça toujours de donner au public la meilleure qualité possible pour le prix, et ensuite d'annoncer autant que possible. Son oeuvre est aujourd'hui le thé en paquet le plus populaire dans l'Amérique du Nord.

Sommes-nous patriotes

Chaque année, à l'approche de la S.-Jean-Baptiste, le peuple canadien français a un réveil de patriotisme; c'est avec plaisir que le fait est constaté, malheureusement ça ne dure pas, c'est un éclair, un peu de paille et l'année suivante, tout est à recommencer.

A quoi est-ce dû? C'est ce qu'il est permis de se demander. Nous sommes canadiens-français, nous en sommes fiers et quand il s'agit de fêter notre saint patron, la grosse majorité de notre population se désintéresse.

Dans les villes, on fait une procession, on sort des chars allégoriques coûteux, superbes quelquefois, on veut fêter le grand jour, c'est bien, mais ce n'est pas assez. Le patriotisme n'est pas l'affaire d'un jour; c'est le sentiment qui doit vivre, survivre tous les jours, tous les ans, toute l'éternité, c'est l'idée de patrie développée au plus haut degré, sans crainte et sans chauvinisme.

Le patriotisme est un sentiment élevé que l'on doit tenir toujours en éveil, sans jamais s'arrêter; se rappeler le passé avec fierté, vivre le présent avec courage et songer à l'avenir avec orgueil; tout le secret est là.

Si nos villes ont ce sentiment plus développé que nos campagnes, c'est dû, nous le reconnaissons avec plaisir, au travail de notre grande société nationale de la S.-Jean-Baptiste, mais cette belle organisation n'aura réellement rempli son rôle que le jour où nos campagnes emboîteront le pas et fêteront le grand jour national.

Nous en sommes loin, il faut le craindre quand on parcourt nos campagnes le jour de la S.-Jean-Baptiste, que voit-on, les travailleurs aux champs ou à l'atelier, les femmes à leurs occupations, les enfants à l'école, comme d'habitude, personne ne songe que c'est fête et la vie va son train ordinaire.

Ceux qui veulent fêter la S.-Jean-Baptiste partent de chez eux de bien bonne heure et s'en vont en ville; quant aux autres, pourquoi changeraient-ils leurs habitudes, ils se feraient remarquer, rien de plus.

Voyez-vous un patriote s'endormir et se rendre au village, on irait de lui, ou bien on dirait que c'est un paresseux qui profite de toutes les bonnes occasions pour ne rien faire; et puis, qu'aurait-il fait là, tout seul.

Il ne devrait cependant pas être impossible de sonner le réveil de notre race, notre clergé est patriote, si dans chaque paroisse, quelques notables voulaient aider leur curé, il devrait être possible d'organiser quelque chose à peu de frais.

Le matin une messe solennelle, l'après-midi des réjouissances, pour les enfants, pour la jeunesse, ne serait-ce pas un bon début.

Ah! nul doute que la première année, ça ne serait pas un succès, tout simplement un acheminement vers le succès et petit à petit, sans que chacun soit gêné, on arriverait dans toutes les paroisses à fêter la S.-Jean-Baptiste, aujourd'hui, on est patriote, demain on le prouverait, n'est-ce pas tout naturel?

Il ne suffit pas cependant de s'empanacher de son patriotisme, un jour par année, il faut l'être toute l'année, sans forfanterie et sans bassesse. Le peuple canadien-

français a le droit d'être patriote n'est-ce pas lui qui a créé la Patrie canadienne?

A qui nous adresser pour nous faire entendre dans les campagnes si ce n'est à nos Cercles de l'U.C.C., à leurs aumôniers, à leurs officiers et à tous les soldats de l'armée agricole.

Qui peut, mieux que nos Cercles, organiser la fête nationale dans nos paroisses rurales, nous en connaissons personne; peut-être pourraient-ils demander aux professionnels, aux commerçants qui vivent parmi eux de les soutenir dans le mouvement à entreprendre le patriotisme n'est pas l'affaire d'une classe de la société, c'est bien de tous, personne n'a le droit de se l'approprier personnellement, nul ne peut être exclu à moins qu'il ne soit un renégat.

Nous sommes à un tournant de notre histoire, il ne faut pas l'oublier, le Canada a droit à la considération de tous les peuples, la Province de Québec qui a le plus contribué à la fondation de ce grand pays a le droit d'en être fière. Ce n'est pas à l'heure où le communisme prend de l'ampleur certains pays, à l'heure où Dieu la Patrie sont reniés ouvertement que nous devons nous taire sans protester; au contraire, l'heure est venue de lever fièrement la tête, d'un bout de la Province à l'autre, il faut que chacun se fasse gloire d'être patriote.

Que les villes fêtent la S.-Jean-Baptiste, c'est beau, que nos campagnes en fassent autant et ce sera admirable.

R.M.P.

Romans Canadiens

En vente à l'ECHO DE SAINT-JUSTIN ou expédiés franco par poste sur réception de

**25 cts
chaque**

- 1.—L'Iris Bleu.
- 2.—Le Massacre de Lachine.
- 3.—Ma Cousine Mandine.
- 4.—Les Fantômes Blancs.
- 5.—La Métisse.
- 6.—Gaston Chambrun.
- 7.—Le Lys de Sang.
- 8.—Le Spectre du Ravin.
- 9.—Le Médailleur Fatal.
- 10.—L'Aveugle.
- 11.—Nypelia.
- 12.—Fierté de Race.
- 13.—Roxane.
- 14.—La Révélation d'une race.
- 15.—L'Expatriée.
- 16.—L'Associée Silencieuse.
- 17.—L'Ombre du Beffroi.
- 18.—La Besace d'amour.
- 19.—Le Grand Sépulcre Blanc.
- 20.—Les Cachots d'Haldimand.
- 21.—La Cité dans les Fers.
- 22.—La Taverne du Diable.
- 23.—Le Trésor de Bigot.
- 24.—Le Patriote (1837-38).
- 25.—Le Mort qu'on venge.
- 26.—Le Manchoir de Frontenac.
- 27.—Fleur Lointaine.
- 28.—La Besace de Haine.
- 29.—Le Siège de Québec.
- 30.—Les Caprices du Coeur.

Nous avons toujours à notre bibliothèque un beau choix de Romans, Contes, Chansonniers, Livres d'histoire, Livres de cuisine, Livres de classe, Livres de prières, Pièces de théâtre, Articles de fantaisie, Papeteries, Imprimeries, etc., etc.

Pour vos travaux d'impression adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin, un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

Imposantes funérailles de Mme Alfred Richard

Une foule considérable l'accompagne à sa dernière demeure

Ces jours derniers ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les imposantes funérailles de Madame Vve Alfred Richard, née Malvina Lafrenière, décédée le 12 juin à l'âge avancée de 84 ans et quelques mois, après quelques mois de maladie souffrant avec la plus grande résignation. Elle s'est éteinte doucement dans le Seigneur après avoir eu le bonheur de recevoir les Sacraments que procure notre sainte religion.

Le cortège funèbre est parti de la demeure de son fils, Edgar Richard, 4290 rue Delorimier, précédé d'un landeau de fleurs pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception.

Le service funèbre fut chanté par le R. Père Georges Robichaud, S.J., curé de la paroisse, assisté des RR. PP. Armand Porcheron, S.J., et A. Pelchat, S.J., comme diacre et sous-diacre. Le R.P. A. Dery, S.J. fit la levée du corps.

Le cortège était dirigé par M. Lussier, entrepreneur de Pompes-Funèbres.

La chorale paroissiale sous la direction du R.P. Emile Fontaine, S.J., exécuta la messe des morts de Lorenzo Perosi. MM. Paul Valade, ténor soliste à St-Stanislas, Avila Blanchard, ténor soliste à St-Jean-Baptiste, Edmond Poirier, maître de chapelle à St-Zotique, tous amis de la famille; le docteur Descôteaux, le docteur Falardeau, Bernard Vinet, Lucien Marcoux, Emile Langlais étaient les solistes; M. G.-H. Tanguay touchait l'orgue.

Dans le sanctuaire on remarquait: M. l'abbé Joseph Picotte, curé de St-Pierre Claver; M. l'abbé Chabot, vicaire à St-Stanislas; M. l'abbé Hermas Mélançon.

Le deuil était conduit par les quatre fils de la défunte: M. Alfred Richard, courtier en assurances, de Montréal Est; Edgar Richard, courtier en assurances de Delorimier; Henri Richard, artiste-peintre et Euclide Richard, voyageur de commerce. Ses petit-fils, Gaétan Richard, Gaston Richard, Maurice Richard, Roland Richard, Léopold Richard, Paul-Armand Richard, Roland Richard, Fernand Richard, Jean Richard, Yvon Richard, Honoré Richard, Julien Richard, A. Riendeau, Roméo Gratton, Léo Dubreuil; ses neveux: Wilfrid Duchesnay, Henri Duchesnay, Emile Duchesnay, J.-A. villa Duchesnay, Alfred Richard, Paquin Richard, Armand Richard, Joseph-G. Duhamel, Arthur Villeneuve, I. Villeneuve, I. St-Martin, Raoul David.

La défunte était avantagusement bien connue à Montréal, aussi une foule considérable avait témoigné leurs sympathies à la famille en assistant aux funérailles.

Dans le cortège on remarquait: l'Honorable Sénateur Arthur Marcotte, M. Albert Berthiaume, maire de Montréal-Est; MM. Napoléon Courtemanche et A. Rivest, échevins de Montréal-Est; M. E. de Bellefeuille, maire de Pointe-Claire; M. J.-A. Savard, échevin du quartier St-Denis; M. Adolphe l'Archevêque, ex-échevin du quartier Delorimier; M. J.-M. Savignac, N.P., ex-échevin du quartier St-Denis; Bruno Charbonneau, ex-échevin de Villerey; Prosper Ricard, ex-échevin du quartier Bourget; Joseph Mercure, J.-M. Manning, directeur de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal; Les notaires J.-E. Coderre, D. Mélançon, le Dr L.-A. Girard, Dr Ernest Lapointe, J.-A. Paquin, N.P., Me J.-P. LaMarche, MM. A. Gosselin, Achille Chevrier, D. Boyer, Raoul Racette, A. Dubois, A. Prud'homme, J. Villeneuve, J.-G. Duhamel, P. Désilets, C. Bertrand, E. Prairie, Albert Carle, C. Hamel, Léo Dubreuil, R. Dubreuil, E. Bourbonnais, Ovide Lepage, L.-P. Boudrette, Wilfrid Héty, J. Brunet, J. Richard, Léo Carle, O. Paquette, J.-H. Claude, Jules Marc, G. Brunelle, A. Riendeau, R. Emard, A. Guilbeault, J.-A. Sicotte, Aimé Antil, J. Mélançon, L. Gagné, J.-R. Giroux, J. Clé-

ment, J.-H. Lefebvre, Jean Fournier, A. Lefebvre, J.-O. Lemire, L. Tourangeau, S.-L. Trépanier, M. Robert, J.-B. Ricard, J.-A. Lamarche, J. Beauchemin, Alfred Gingras, T.-C. Lemaire, Adélarde Chaussé, E. Turcotte, J.-H. Laframboise, C.-H. Moineaux, J.-H. Désilets, Armand Malo, B.-A. Charlebois, J. Lassena, Hector Perlas, C.-W. Michaud, Pierre Simoinéaux, J.-P. Tremblay, J.-Raoul Viau, A. Bernier, L. Bernier, B. Boyer, L. Galarneau, G. Beaudry, A. Lauzon, R. Callard, G. Larose, D.-A. Boissonnault, P. Lefebvre, J.-T. Morin, Raoul Labelle, Albert Labbé, F. Durand, J.-L. Piquette, Arthur Leduc, Magloire Labrecque, C. Labelle, L. Malo, S. Malo, L. Barthe, Jean Laporte, E. Corbeil, A. Jelly, Donat Houde, Arthur Leclair, A. Desautels, René Jacques, F. Durand, C. Trudeau, O. Payette, H. Charbonneau, M. Pelletier, Raoul Boire, A. Thounin, J.-A. Morin, T. Morin, Joseph Lafrance, J.-B. Henri, E. Lamontagne, J.-O. Tétrault, O. Villeneuve, J.-E. Gagné, W. Laurier, Alfred Cadotte, Paul Lepage, P.-E. Bastien, Donat Lefebvre, Ernest Turcotte, Jacques Villeneuve, J.-E.-F. Michaud, Denis Désilets, Arthur Leblanc, Gaston Renaud, Maurice Renaud, Théodore Renaud, Paul Renaud, Emile Labelle, Irénée Beauchemin, Chs.-A. Filiatreault, A.-R. Desautels, Arthur Laquerre, A. Marchand, Roméo Blanchard, et une foule d'autres.

Un nombre considérable de parents et d'amis avaient tenu à accompagner la défunte jusqu'à son dernier repos au cimetière de la Côte des Neiges. Cette délicate attention a beaucoup touché la famille; c'est une preuve que la défunte ainsi que la famille Richard étaient tenues en très grande estime.

Tributs Floraux.

Ses fils: Alfred, Edgar, Henri et Euclide Richard, MM. J.-M. Manning, directeur des Ecoles Catholiques de Montréal; Alfred Richard, maître-boucher, M. et Mme Léo Dubreuil, M. et Mme Gaston Richard, M. et Mme Roméo Gratton, J.-J. Henri Gratton, Arthur Leduc, M. et Mme Euclide Bourbonnais, M. et Mme E. Normandin, Famille J.-A. Sicotte, Famille A. L'Archevêque, Cercle Savard et Lefebvre, MM. Armand Malo, M. et Mme R. Beaudoin, Commission Scolaire de la ville de Montréal Est, Mme Vve Louise Dupont et sa famille, M. Jos Pepin, la Cie d'Assurance Prévoyance Ltée, Dr et Mme P.-E. Lalanne, Mlle Pauline Richard, Mlle Clarence et Laurette Vigneault, Mlle Georgette Desjardins, Mlle May Racine, Mlle Margot Meloche, M. et Mme Armand Richard, famille Henri Duchesnay, famille Wilfrid Duchesnay.

Offrandes de messes.

M. J.-A. Paquin, N.P., Mlle Marie-Anne Lapointe, M. et Mme M. Labrecque, M. E.-C. Bumbray, M. et Mme Roméo Mongenais, Mlle Agnès Michelin, Bernadette Guilbault, Mme J.-A. Desjardins, Mme D. Tremblay, Mlle C. Duval, de ses petit-fils: Gaétan, Fernand, Jean et Pauline Richard, de Montréal Est; M. et Mme A. Claude, M. et Mme W. Lévesque, Famille O. Richard, Mme Rosario Drouin, Mlle Poirier, M. et Mme J.-C. Thivierge, Le personnel de l'Ecole St-Marc, Mlle Hermine Huneau, Mlle Geraldine Robert, M. et Mme J.-Azarie Lamarche; ses petit-enfants: Gaétan, Fernand, Robert, Jean, Paul, Armand, Roland, Maurice, Léo Richard, M. J.-E. Gagné, Maison Ovide Lepage Enr., Famille A. Renaud, M. et Mme Napoléon Arcand, Commission Scolaire de Montréal Est, M. et Mme J.-Emery Codette, N.P., Montréal-Est, Mme Charles Angers, M. et Mme Adélarde Desautels, Mlle Ida Mousseau, Mlle A. Lauzon, Mlle L. et R.-A. Nolin, Famille J.-W. Paradis, Mme J.-C. Parent, M. et Mme Adrien Riendeau, M. et Mme J.-B. Tremblay, Mlle Bertha Blanchard, M. et Mme Longval, M. et Mme Armand Morin, Les compagnes de travail de Mlle Cécile Richard, M. Maurice Trudeau, M. et Mme Jos Lafrance, M. Olivier Tétrault, Montréal Est; M. Maurice Richard, M. L.-A. Dérome, N.P.

Bouquets spirituels.

Les Elèves de 6e année de l'Ecole St-Jean Berchmans et leur professeur, M. Maurice Descôteaux, Les Elèves de 4e année de l'Ecole St-Jean

Berchmans et leur professeur, M. Maurice Richard, Les élèves du Sanctuaire de l'Ecole St-Jean Berchmans, la famille Jos Pepin, M. R.-R. Gagné, Mme M.-L. Lussier, Mlle J.-C. Gagné.

Télégrammes.

M. et Mme Ovide Duchesnay, St-Justin; M. Arthur Trépanier, New-York; Mlle Annette Trépanier, New-York; M. et Mme Ernest Sanschagrin, Charette; Mme Alphonse Lemieux, St-Jean; M. et Mme Denis Duchesnay, Shawinigan Falls; Mme Gélina, Toronto.

Sympathies.

M. Camillien Houde, ex-maire de Montréal et Chef de l'Opposition Provinciale; M. Victor Doré, Président de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal; les religieuses et les élèves de l'Ecole Richard, Montréal Est; Mlle Georgette Dalphond, institutrice, M. et Mme J.-A. Cantin, Marcel et Denis Cantin, M. J.-H. Giroux, M. et Mme J.-Avila Duchesnay, la famille A. Dubuc, Mlle Marguerite Taillefer, directrice de l'école St-Marc, famille J.-A. Provost, M. et Mme R. Jacques, Chs Archambault, N.P., M. et Mme Roland DeVarennes, M. et Mme J.-A. Radakir, M. et Mme Léo Lesieur, M. Clément Hamel, M. et Mme H. Millier, Famille J. Brunet, M. et Mme H. Dubreuil, Pointe aux Trembles; M. et Mme A. Dubreuil, Mlle Marguerite L. Beaudry, Outremont; M. et Mme J.-P. Lamarche, avocat; Mme E. Voisard, M. et Mme W. Racicot, M. et Mme Jos Gendron, Famille E. Carle, M. et Mme J.-Raoul Viau, Mme R.-C. Larivière, M. et Mme J.-G. Duhamel, Famille Jean Mélançon, Religieuses des SS. NN. Jésus et Marie, Montréal Est, M. et Mme Lucien Meunier, Mme Alfred Pion, M. et Mme Ed. Carret et leur famille, M. et Mme Ovide Duchesnay, St-Justin, Mlle Béatrice Gaucher, M. et Mme J.-Edmond Poirier, Mme Emile Léveillé, Mlle A. Martin, Mme J.-P. Tétrault, Mme Hector J. Bergeron, Mme Mariette Bissonnette, Mme J.-A. Grosleau, Mme A. Gélina, M. et Mme Adolphe Méthot, Mme G. Chaix, M. Albert LaJeunesse, M. Eug. Brisebois, M. l'abbé Adrien Dupont, Mme F. Choquet, Mlle Jeannette Tarte, M. William-L. Gagné, Félix Desrochers, avocat, M. et Mme Roland DeVarennes.

Quelques notes biographiques.

Madame Richard était née à St-Justin et épousa très jeune M. Alfred Richard, de Montréal qui devint plus tard un des doyens des Bouchers de Montréal, ayant tenu un état important au marché St-Jacques. La famille Richard demeurait sur la rue Ontario, près Champlain et était une des familles les plus connues de la paroisse du Sacré-Coeur. Madame Richard était douée d'un caractère riche, très joviale, aussi l'avons-nous remarqué très souvent dans nos soirées sociales, y allant de sa chanson, et y mettant beaucoup d'entrain et de charme dans les réunions de famille. Elle était aussi très généreuse pour les pauvres; c'était en un mot la vraie femme forte dont parle l'Evangile.

Elle était la soeur de Madame François Sévigny, de St-Justin, décédée il y a déjà plusieurs années, ainsi que la soeur de Mme Norbert Duchesnay, aussi décédée.

Elle laisse pour déplorer sa perte, quatre fils: M. Alfred Richard, courtier d'assurances et ex-échevin de Montréal Est; Edgar Richard, courtier d'assurances bien connu et ancien commissaire des Ecoles Catholiques de Montréal, district est; Henri Richard, artiste-peintre et ancien photographe bien connu de Montréal et Euclide, voyageur de commerce, représentant la compagnie Sherer-Gillett Co. Ltd., de Guelph, Ont. Elle était aussi la tante du Professeur Ovide Duchesnay, de l'Ecole Commerciale de St-Justin. Elle aimait beaucoup à venir visiter St-Justin, sa paroisse natale, aussi la dernière fois que l'on eut le plaisir de la voir, ce fut lors des fêtes du centenaire des anciens élèves de l'Ecole Commerciale de St-Justin, elle était accompagnée de ses fils et voulut rendre hommage à son neveu le Prof. Duchesnay qui s'était dépensé depuis tant d'années dans l'enseignement.

"L'Echo de Saint-Justin" prie M. Edgar Richard et les autres membres de sa famille d'accepter ses plus sincères condoléances.

Seigneur bénissez la langue française

Bénissez la langue française afin que votre peuple de prédilection reste toujours fidèle à sa vocation d'apôtre et de défenseur de l'Evangile en Amérique.

Bénissez la langue française afin que nous comprenions tous qu'elle est la meilleure sauvegarde de notre foi et de nos traditions nationales et que sans votre intervention nous serions impuissants à la conserver.

Bénissez la langue française afin que grâce à la vigoureuse campagne de nos voyageurs personne ne soit plus tenté de nous jeter à la face ces injures infamantes que nous sommes "une race de sacrés", que pour nous le blasphème est un vice national" et qu'il n'est peut-être pas au monde un peuple catholique ou l'on blasphème autant que chez nous.

Oui, bénissez la langue française, afin que toujours au diapason de notre mission elle résonne pure, claire, noble sans fausses notes, comme sans discordance au service de l'Eglise, de la vérité, de la justice et de l'honneur, que notre langue s'attache à notre palais et que notre droite se dessèche plutôt que de profaner ou de laisser profaner par le blasphème ce langage sonore aux douceurs souveraines; le plus beau qui soit sur des lèvres humaines.

Bénissez la langue française afin que nous apprenions à l'aimer davantage et partant à la respecter, à la glorifier en tout temps et en tout lieu.

L'ETOFFE DU PAYS

Une initiative privée et purement désintéressée veut restituer à notre industrie domestique la place qui lui revient. Le geste qui vient de s'accomplir ne se renferme pas uniquement dans le cadre du pittoresque, mais embrasse, pour des fins utilitaires, toute une industrie par trop dédaignée jusqu'ici. Il importe ainsi de signaler un événement typique et particulièrement intéressant.

Un groupe de personnalités réunies chez M. Emile Vaillancourt à Outremont, ont présenté au secrétaire de la Province, de l'"étouffe du pays", dont on a admiré le tissu. Le ministre a promis de l'utiliser en s'en faisant faire un complet. De plus, en bon exemple, les invités de M. Vaillancourt se sont engagés à porter de cette étoffe fabriquée par les industrieuses tisserandes de nos campagnes. L'étoffe présentée au ministre a été tissée à Saint-Hilarion, Co. de Charlevoix. Dans nombre de villages du bas Saint-Laurent, on produit des tissus d'une étonnante qualité. Au fait, leur tissage est aussi remarquable que beaucoup d'étoffes importées. On en a admiré hier la qualité. Pour plusieurs, ce fut une révélation. Il y a eu un intérêt très marqué. Mais que vaut d'habitude l'enthousiasme? Ici, à cause des sentiments de quelques-uns des nôtres pour tout ce qui est du terroir, il y a l'eu d'espérer que le mouvement s'élargira, dès que les autorités provinciales maintes fois sollicitées accorderont au mouvement mieux qu'une sollicitude purement sentimentale. Les Cercles des Femmes ont fait des efforts remarquables dans ce sens depuis quelques années.

Mais il semble que le mouvement qui se dessine fera beaucoup

plus pour faire revivre un art injustement discrédité. Il faut en féliciter les animateurs.



MAURICE LAURENT

Successeur de
ULRIC GIGUERE,
BIJOUTIER

Bel assortiment de Montres, Bagues, Joncs, Bijouteries, Etc., Etc

Réparations de toutes sortes à des prix très modérés

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

MARBRERIE POPULAIRE

162, rue De Lanaudière, JOLIETTE.

Téléphone Bell: 325.

CHARLES DESROCHES,

Propriétaire

Monuments funéraires en pierre, marbre et granit, pour cimetière.

Sculptures d'ornementation à toute destination; exécution sans réplique.

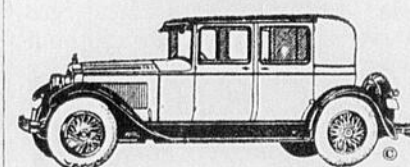
Spécialité: Lettrages Artistiques

N'ACHETEZ PAS SANS VOIR NOS

PRIX. Estimation fournie sur demande.

Correspondance sollicitée.

TAXI



Auto et Voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.

Service rapide — Jour et Nuit

Nap. S. de Carufel & Fils,

Tél. 29, Pont Maskinongé.

J.-Ernest Gagné,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

AGENT DE LA MAISON

P.-T. Legaré, Limitée, Québec

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde.

Conditions pour convenir aux clients.

J. JUTRAS

MAITRE-PARFUMEUR

Offre ses dernières créations de parfums.

Sur réception de 25 sous, vous recevrez un généreux échantillon de parfum "Cœurs et Fleurs".

Ecrivez à

Les Parfums Jutras, Limitée,

5724, Ave. de Lorimier, MONTREAL.

Ste-Ursule

ORDINATION ET PREMIERE MESSE A STE-URSULE

Notre paroisse vient d'être témoin de fêtes grandioses et impressionnantes: l'ordination sacerdotale et la première messe d'un de ses enfants, M. l'abbé Alide Lessard, fils de Mme Vve Ferdinand Lessard. Un tel événement ne s'y était pas produit depuis environ un demi siècle. Il a coïncidé avec la visite pastorale de S.E. Mgr A.-O. Comtois, évêque auxiliaire des Trois-Rivières. Dimanche matin, Son Excellence conféra donc le sacerdoce à M. l'abbé Lessard, au cours de sa messe célébrée à 9 hres 30. Elle était assistée de M. l'abbé Giroux, supérieur du Séminaire des Trois-Rivières, et de M. l'abbé J. Geoffroy, du Séminaire de Pont-Viau. Le R.P. Antonin, de l'Assomption, Trinitaire, enfant de la paroisse, était l'assistant.

Mgr D. Gélinas, C.S., agissait comme maître de cérémonies, de l'ordination. Les autres membres du clergé présents étaient: MM. les abbés E. Lamy, curé de Ste-Ursule, P.-E. Dusablon, vicaire, P. Boulay, E. Martineau, de Montréal, le R.P. Barthélemy, O.F.M., des Trois-Rivières.

Les proches parents du nouveau prêtre avaient pris place en avant de l'église, sur des sièges réservés. Ce sont: Mme Ferdinand Lessard, sa mère; Mlle Ursule Lessard, sa sœur; MM. et Mmes Albert Lessard, de St-Justin, Eugène Lessard, de Ste-Ursule, Henri Lessard, de Hull, Antony Lessard, de St-Jérôme, frère et belles-sœurs; Henri Lessard, de St-Paulin, Antoine Lessard, de Ste-Ursule, Hormisdas Lessard, des Chutes Shawinigan, oncles; Mmes Antoine Lessard, Joseph Lessard, M. et Mme Alfred Ringuet, oncle et tantes; M. A. Heyendal, M. R. Heyendal, Mme A. Moquin, M. J. Ladouceur, M. et Mme Z. Lambert, invités, et un grand nombre de neveux et nièces, et des confrères de classe.

Après la messe, le nouveau prêtre a béni chacun de ses parents puis toute l'assistance, qui débordait du temple magnifiquement décoré. Le midi, il y eut banquet au presbytère pour tous les membres du clergé, et pour la mère et la sœur de M. l'abbé Lessard.

Le lendemain, à 9 hres, ce dernier célébrait sa première messe en sa paroisse natale, assisté de M. le curé Lamy. Les servants étaient Henri-Georges et Arthur Lessard, de Hull, neveux jumeaux du nouvel ordonné. Le R.P. Barthélemy a prononcé le sermon de circonstance. A l'orgue, le chant a été fait par la chorale de la paroisse, sous la direction de M. le vicaire Dusablon, par les élèves du Jardin de l'Enfance du couvent de la Providence, ainsi que par MM. Henri et Antony Lessard, frères de M. l'abbé Lessard.

Le midi, il y eut un splendide banquet des membres du clergé et des parents, servi au couvent des Soeurs de la Providence et préparé par les religieuses et les élèves de l'Ecole Ménagère régionale établie dans cette institution. S.E. Mgr Comtois présidait lui-même le repas. M. l'abbé Alide Lessard, dans une émouvante allocution, exprima ses sentiments et offrit à tous les remerciements de circonstance: à Mgr Comtois, aux religieuses de

la Providence, à sa mère et à tous ses autres parents, à l'Ecole Ménagère, etc.

Son Excellence adressa ensuite ses souhaits d'heureuse et fructueuse carrière sacerdotale à M. l'abbé Lessard, rappelant brièvement la sublimité et la grande responsabilité de la prêtrise.

Ste-Ursule venait d'avoir des fêtes extraordinaires dont tous les témoins garderont longtemps le souvenir.

M. l'abbé Lessard, quoique originaire du diocèse des Trois-Rivières, exercera son ministère dans le diocèse de Montréal. Il est né à Ste-Ursule en 1903 et a fait ses études philosophiques et théologiques à Montréal et aux Trois-Rivières.

Nous sommes heureux de lui offrir nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux de succès sacerdotal.

St-Barthélemy

AU COUVENT

Très jolie fête organisée par nos bonnes religieuses à l'occasion de la "Reine de Mai", laquelle était personnifiée par Mlle Gertrude Lafontaine. Présidé par M. le Chanoine Clermont, un imposant cortège d'élèves fit le tour de notre Parc en priant et en chantant des cantiques, à la grande édification de nombreux paroissiens. Félicitations aux Révérendes Soeurs et souhaitons-leur un plus grand nombre d'élèves pour l'an prochain.

A L'ACADEMIE

Vraiment notre Collège ressemble à une ruche bourdonnante tant il y a d'activité cette année. Tous, professeurs et élèves, sous l'habile direction de M. J. Desrochers, c.s.v., ont fourni une somme étonnante de travail. Cependant, nous comptons bien que ce ne sera pas le "chant du cygne"; les citoyens bien pensants feront l'impossible, malgré la crise, pour maintenir et entretenir notre Académie. L'avenir est aux cultivateurs bien instruits et bien éduqués, ne l'oublions pas. — Voici un joli programme présenté le 6 juin par nos élèves, sous la présidence de notre dévoué Curé:

Soirée récréative et musicale

- 1—Entrée. Piano.
- 2—Le Pensionnat, chant, La chorale.
- 3—L'amitié, saynète, Un groupe.
- 4—Prière d'un petit paresseux, S. Carpentier.
- 5—La mort du cerf, chant, La Chorale.
- 6—"Les Bermudes", M. J.-A. Barrette, M.P.
- 7—TABLEAU.
- 8—Chant de la reconnaissance, La Chorale.
- 9—On demande un acteur, comédie, H. Dauphin, H. Sarrasin.
- 10—Le Lièvre et la Tortue, chant, La Chorale.
- 11—Hommage à la vaillance canadienne, personnifiée par l'exploit de Dollard des Ormeaux.
- 12—Gloire à Dollard, chant, Fr. Larivière, c.s.v., La Chorale.
- 13—Les soirées de Québec, piano, Mme J. Sylvestre; violon, Mme Dr Landry.
- 14—Deuxième tableau: Après le combat de Dollard.
- 15—Bonsoir mes amis, bonsoir, chant, La Chorale.
- 16—La parole est à M. le Curé.
- 17—O Canada.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Malgré la température peu favorable, une foule d'à peu près cinq mille personnes est venue de tous les coins acclamer avec enthousiasme la belle fête organisée par la paroisse. Ce fut une vraie révélation et les étrangers ne ménagèrent pas leurs compliments. Nous n'avons rien de mieux dans les grands centres, disent-ils. A tous les organisateurs, spécialement à MM. les Vicaires A. Grégoire et D. Hénault, nous offrons nos plus sincères félicitations.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

- 9 h. — Messe dite par M. le Cha-

noine Clermont, curé. Chant par la Chorale de St-Barthélemy et par le chœur de chant des Dames de Ste-Anne. Sermon par M. l'abbé Cl. Clément.

2 h. — Partie de balle-au-camp vivement disputée entre Bois-Blanc et St-Joachim: ces derniers gagnent la partie par un score de 8 à 7.

6.30 h. — Grand ralliement de la parade dans la cour de l'Académie. L'ordre est maintenant admirablement bien par six polices montées, dont le service a été des plus parfaits.

Voici l'ordre suivi dans le défilé des chars allégoriques:

- 1 — "Le pain de chez-nous".
- 2 — "La drave".
- 3 — "Les soirées canadiennes".
- 4 — "Les anciennes amours".
- 5 — "Un compérage d'autrefois".
- 6 — "A la brairie".
- 7 — "L'Epluchette".
- 8 — "Le Défrichement".
- 9 — Dernier moments de Dollard des Ormeaux.
- 10 — "Arrivée de Jacques Cartier au Canada".
- 11 — "Marie-Anne s'en va-t-au moulin".
- 12 — "Une vieille cabane à sucre".
- 13 — "Arts domestiques".
- 14 — "Famille canadienne d'autrefois".
- 15 — "La Fenaison".
- 16 — "La Croix du chemin".
- 17 — "Chez le Notaire".
- 18 — "Saint-Jean-Baptiste".

Parcours: — De l'Académie au presbytère, en passant par la Route provinciale et en contournant le parc paroissial. Au terminus du parcours, il y eut lecture par M. l'abbé Cl. Clément, des historiques de chacun des chars allégoriques, suivi de chants de circonstance de chaque char.

Deux discours patriotiques, par MM. Philippe Landry, étudiant au Séminaire de Joliette, et Roland Bernèche, étudiant en médecine au Laval, Québec.

Sans feu de la St-Jean, la fête n'eût été complète. Un immense bûcher, dressé au centre du Parc, répandit, sur la foule une lueur très impressionnante. Aux citoyens de St-Barthélemy nous offrons notre admiration pour leur esprit de famille et nos félicitations pour leur grand succès.

Divers.

A cause de la démission du notaire A. Rouleau, M. Arthur St-Antoine a été nommé secrétaire de la Municipalité de St-Barthélemy et de la Commission scolaire.

Monsieur le notaire R. Michaud est à installer son étude dans le magasin de Mlle Rosanna Morand, en face de l'église.

Le 28 juin au soir, jolie séance donnée par un groupe du Séminaire de Joliette sur "Nos chants d'autrefois". Félicitations aux troubadours qui ont grandement intéressé l'auditoire.

Les Décoiffés

Les hommes doivent-ils (ou ne doivent-ils pas) abolir définitivement le chapeau, sortir dans la rue tête nue.

"Les avis sont partagés", écrit dans Paris-Midi M. Edmond Sée. Il y a les zélés obstinés du couvre-chef et les "décoiffés", dont le nombre semble s'accroître chaque jour! A vue de nez, je pencherais plutôt vers l'état de choses ancien, le maintien du chapeau. Les jeunes décoiffés (et surtout les vieux) que je rencontre de par les rues me font toujours un peu l'effet de s'évader d'un pugilat, d'une aventure fâcheuse au cours de laquelle ils perdirent leur couvre-chef, et je ne peux m'empêcher de les considérer avec inquiétude. Préjugé? Peut-être. Je ne dis pas non! Mais il me hante. Malgré moi, les sans-coiffure éveillent ma méfiance. Toutes ces têtes au vent me paraissent des têtes à l'évent! Et comment se priver de gaieté de cœur de ce geste charmant consistant à se découvrir devant une femme, le seul qui nous permette, sans prononcer un mot,

d'exprimer tant de chose secrètes: respect, admiration ou d'autres sentiments plus tendres. Car les manières de se découvrir varient à l'infini et, là encore comme disait l'autre, il y a la manière."

St-Lin

M. et Mme Zénon Lamarche, née Elodia Gaboury, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Marguerite-Lina. Parrain et marraine: M. et Mme Rodolphe Lamarche. Porteuse: Mlle Jeanne Lamarche, sœur de l'enfant.

M. Abraham Gaucher, peintre-décorateur, de Louiseville, est actuellement à faire les décorations au nouveau et beau restaurant de M. Philias Piché. Les tableaux sont d'une grande richesse artistique, au point que nous devons de sincères félicitations à M. Gaucher.

LE RELEVÉ AGRICOLE ANNUEL

Les réponses reçues à date pour la Province de Québec dépassent 35000. — Nouvel appel

Des chiffres viennent d'être communiqués par M. J.-Théo Lamontagne, Chef de la Section de la Statistique Agricole au ministère de l'Agriculture de Québec, qui établissent qu'à date du 16 juin, il a reçu un total de 35,058 réponses au questionnaire qu'il faisait distribuer récemment par toute la province pour procéder au relevé des étendues en culture et du bétail sur les fermes.

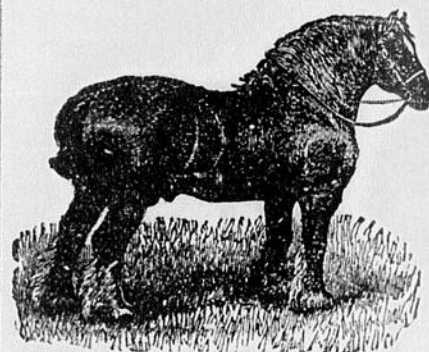
C'est déjà un assez beau résultat, mais la province de Québec ne doit pas s'en tenir là si elle veut conserver le premier rang qu'elle obtenait en décembre dernier lorsqu'un questionnaire du même genre fut répandu par tout le Dominion. Il faut dire cependant que le délai pour la réception des réponses au questionnaire de juin n'est pas encore expiré. Les cultivateurs ont jusqu'au 1er juillet pour répondre, et l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, a confiance que d'ici là le total des réponses reçues s'augmente dans une proportion suffisante pour mainte-

nir la province de Québec en première position. Les cultivateurs ont d'ailleurs tout intérêt à procurer aux autorités des chiffres précis sur les étendues en culture et le bétail sur les fermes, afin de permettre aux gouvernants d'orienter leur politique agricole dans le sens le plus pratique possible et le plus avantageux pour la campagne.

Le personnel enseignant des écoles rurales a, comme les années passées, accordé au ministère de l'Agriculture sa plus entière coopération en distribuant le questionnaire et en collectant les réponses. Maintenant que les classes sont sur le point de fermer leurs portes, les cultivateurs pourront toujours transmettre leurs réponses en franchise (sans timbre) en les adressant au:

BUREAU DE LA STATISTIQUE FEDERALE, Ottawa, Ont. qui les retransmettra ensuite à la Section de la Statistique Agricole de Québec.

Tablettes TOUSSINE POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, gourme, bronchite et touffe.

Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50 cts la bouteille. Agent pour le Canada.

Docteur JOS. COMTOIS, ST-BARTHELEMI, P. Q.

EPICERIES QUALITE-ECONOMIE

Ce qu'il y a de mieux pour votre cuisine

BIENVENUS!

La place reconnue pour le bon marché, chez

CHS-OMER MORAND,

Téléphone Bell 212w

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOS SPECIALITES

Factures, En-têtes de Lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Reçus et Billets, Billets de Râle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoir, Calendriers, Etc., Etc.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à

L'Echo de Saint-Justin, Saint-Justin, P. Q.

Notre Empire du Nord

"MOONBEAM"

Traversant l'Ontario nord, le voyageur qui s'arrête à Moonbeam a l'impression d'arriver au centre d'une vieille paroisse agricole du Québec. Et pourtant il n'y a pas 20 ans que le premier colon de la région, M. Théodule Léonard, commença le défrichement de sa ferme.

D'où vient ce nom de "Moonbeam" — rayon de lune — ?

De la beauté du site peut-être, vu par un soir de pleine lune dans l'atmosphère transparent, léger et si vivifiant qui baigne ce pays à l'étrange climat, où les tuberculeux arrivent souvent à se guérir; où le soleil, comme s'il souriait aux efforts des valeureux colons, se met à leur service une heure ou deux de plus par jour, au temps précieux de la croissance des plantes.

Paroisse canadienne de 226 familles, Moonbeam a eu des débuts modestes comme toute paroisse qui commence. En ces dernières années, on y a défriché quelque 4,500 acres de terre, dont environ un millier l'an dernier.

La facilité des défrichements et la haute qualité des alluvions argileux qui forment le sol de cette région, expliquent le développement rapide de la paroisse. Il est, cependant, des habitants de Moonbeam qui prétendent que c'est dû en grande partie à l'esprit d'initiative du curé de la paroisse, M. l'abbé Jules Cimon.

Comme dans la plupart des autres colonies, la presque totalité des colons qui sont venus s'installer à Moonbeam étaient "raides" pauvres, comme on dit dans certains coins de Charlevoix... Et le gouvernement de l'Ontario ne payait pas de primes de défrichement; il se faisait même tirer l'oreille pour faire faire en temps les chemins nécessaires. Et pourtant que de beaux établissements agricoles dans les quatre rangs de la paroisse.

Ce qui explique cette progression rapide, c'est qu'en plus de la qualité du sol qui produit en abondance les grains, le foin le trèfle et les légumes de la plus haute qualité, c'est que le marché local est plus avantageux qu'ailleurs. Tous les produits de la ferme se vendent à gros prix, si on les compare à ceux obtenus par les cultivateurs sur les marchés de Montréal, de Québec ou de Toronto.

Traversée par le Chemin de fer National du Canada, la paroisse de Moonbeam est reliée directement avec Québec, Winnipeg, Montréal et Toronto.

Au village il y a une bonne église, un presbytère, une école de trois classes, plusieurs magasins, un moulin à scies, une beurrerie, une tannerie — industrie disparue de la majeure partie des paroisses du Québec — et ce printemps il s'y construira une manufacture de mise en conserve. Qui sait si l'un de ces jours le gouvernement de l'Ontario ne bâtira pas là une école d'agriculture.

Dans les rangs il y a 5 écoles. Tous les chemins sont faits. Et le conseil municipal n'a pas de dettes. Moonbeam est par excellence un pays de sportmen, amateurs de chasse et de pêche.

C'est aussi le pays de ceux qui ont l'ambition de bien établir leurs enfants... sans que ça coûte cher. Sur des terres nouvelles, partiellement défrichées parfois, 50 bonnes familles trouveraient facilement à se placer. Elles seraient dans le voisinage des gens de Charlevoix, du Sagou-

nay, de la Beauce et du nord de Montréal.

C'est du moins ce que nous apprend M. le curé Jules Cimon, de Moonbeam, Ont., qui se fait toujours un plaisir de répondre aux renseignements qui lui sont demandés. Et le Service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada, Montréal, facilite le voyage de ceux qui veulent aller visiter cette belle région.

J.-E. LAFORCE.

NOTES LOCALES

Un ouragan a causé beaucoup de dégâts dans notre région au commencement du mois. Ici à St-Justin, la couverture de la maison de M. Adélaïde Morin a été complètement enlevée et transportée plus loin par le vent, beaucoup de granges et bâtiments ont été endommagés, des arbres et même des pylônes de la Shawinigan Water & Power ont été renversés. Les dégâts ont été très considérables dans les paroisses environnantes: St-Paulin, St-Léon, Ste-Ursule, Maskinongé et St-Barthélemi.

Les granges et bâtiments de M. Joseph Lefebvre, fils David, ont été détruits par un incendie dernièrement. Les pertes sont de plus de \$1000. On ignore les causes du feu.

M. Jos Gagnon, de Montréal, en visite à St-Justin, dimanche dernier.

MM. Albert Gagné et Philias Lajoie, aux Trois-Rivières, ces jours derniers.

M. et Mme Azarias Gagnon, à Lachine, la semaine dernière.

M. et Mme Oza Brissette, de Lachine, à St-Justin et Maskinongé la semaine dernière.

M. et Mme W.-H. Gagné, M. Ernest et Mlle Irène Gagné, M. et Mme Antonin Gagné, de St-Justin, à St-Lin et Montréal dimanche dernier.

M. et Mme Edouard Dupuis, M. Marin, Mme Henri Paquin, de St-Lin, étaient de passage chez M. Aimé Dupuis, ces jours derniers. Ils se sont aussi rendus à Québec et Ste-Anne de Beaupré.

M. et Mme Albert Gariépy, de Montréal, étaient à St-Justin dimanche dernier.

M. l'abbé Emile Clément, M. et Mme Irénée Clément, de passage à Ste-Thècle pour assister aux funérailles de leur tante, Mme Grenier.

M. et Mme Arthur Beaulieu, M. et Mme Edgar Toupin, de Shawinigan, chez M. Joseph Toupin, dimanche dernier.

Mme Nap. St-Antoine, de Montréal passe quelques jours à St-Justin et St-Barthélemi, chez ses parents.

MM. Jos Gaboury, Leslie Monahan, Albert Ferland et M. St-Jean, de St-Lin, à St-Justin récemment.

M. et Mme Adrien Bussièrès sont revenus enchantés d'un magnifique voyage de noces autour de la Gaspésie.

M. Maurice Lebeau, étudiant au collège de Berthierville, passe les vacances dans sa famille.

Mlle Germaine et Lucienne LeBeau passent une semaine à Montréal chez leur sœur, Mme Antonio Paquin, de la rue Sheppard.

M. Louis Clément est revenu d'une promenade à Montréal.

M. W.-L. Gagné, de Montréal, était à St-Justin dernièrement.

M. P.-O. Paquette et son fils Oscar, ont passé une semaine à Montréal, dernièrement.

Mlle Berthe Chapdelaine est revenue d'une promenade aux Etats-Unis.

M. et Mme Albert Clément sont allés passer quelques jours à Mont-Laurier, dernièrement.

M. et Mme notaire Richard Lessard, de Ste-Ursule, ainsi que Mlle Germaine Giguère, de Louiseville, sont venus visiter les ateliers de l'Echo de Saint-Justin dernièrement.

Mme Albert Trudel, de Providence, R.I., passe quelques semaines chez ses parents à St-Justin.

— AVIS IMPORTANT —

Dans le but de faire connaître davantage notre fameuse gasoline "White-Rose", nous la vendrons pour quelque temps seulement, au prix que vous payez pour les marques communes. Profitez de cette offre avantageuse.

Magasin W.-H. GAGNE,
Saint-Justin, P. Q.

Un détective provincial a passé quelques jours à St-Justin dernièrement, à la suite de plusieurs vols de poules chez les cultivateurs. Espérons qu'il parviendra à mettre la main sur les coupables.

Les travaux de construction au pont du Bois-Blanc, avancent rapidement. Il sera terminé dans quelques jours.

Baptêmes. —

— Le 30, Marie-Georgette-Rose-Aimée, fille de Charles-Edouard Lefebvre et de Gabrielle Thibodeau. Parrain et marraine: Wilfrid St-Pierre et Rose-Alma Thibodeau.

— Le 5 juin, Marie-Rita-Evelyn, fille de Odilon Lemyre et de Germaine Vertefeuille. Parrain et marraine: Adélaïde Lemyre et Clémentine Mongrain.

— Le 9, Joseph-Jean-Baptiste-Adélaïde-Fernand, fils de Justin Plante et de Lilla Thibodeau. Parrain et marraine Adélaïde Thibodeau et Rose-Délila Thibodeau.

Mariage. —

Le 15 juin, M. Adrien Bussièrès, fils de M. et Mme Jos Bussièrès et Mlle Gratia Gagné, fille de M. et Mme W.-H. Gagné.

Sépulture. —

— Le 20 juin, Pierre Bussièrès, époux de Laura Rinfret, décédé subitement à l'âge de 61 ans.

EN VOYAGE

M. F.-D. Baril, fils de M. Pierre Baril, est parti pour l'Europe le 13 juin où il doit assister au 31e Congrès Eucharistique International qui se tiendra à Dublin, Irlande, du 22 au 25 juin.

Au cours de son voyage, il visitera les principales villes d'Irlande, Angleterre, France, Belgique, Italie, Suisse et Allemagne.

MASKINONGÉ

M. et Mme Arthur Béland, (M.-Rose Lajoie) et leur fille Rita, de Montréal, en visite chez leurs parents de Maskinongé et Saint-Justin.

LAINE DEMANDEE

Nous payons un bon prix pour la laine filée, blanche ou grise. Ceux qui en ont à vendre voudront bien s'adresser au Magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin.

Téléphone Bell 85.

JOS. TREPANIER

FERBLANTIER, PLOMBIER
ET COUVREUR

Poseur d'appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur. Ouvrage fait sois et promptitude.

124, rue St-Laurent, LOUISEVILLE

SOUVENIRS MORTUAIRES



Vos Parents et Amis

penseront à

VOS CHERS DEFUNTS

Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières.

Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires, avec ou sans portraits, à des prix convenant à toutes les bourses.

Demandez nos échantillons et notre petit livre de prières choisies ainsi que nos prix.

L'Echo de Saint-Justin,
ST-JUSTIN, P. Q.

Si vous avez des parents ou des amis que la lecture de notre journal pourrait intéresser, vous n'avez qu'à nous envoyer leurs noms et adresses et nous nous ferons un plaisir de leur envoyer gratis un numéro spécimen.

Téléphone: Central.

Raphaëlle Sylvestre

Garde-Malade, Eurg.

ST-BARTHELEMY, P. Q.

EUSEBE DIONNE

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
LICENCE

INSTALLATIONS DE TOUT GENRE
POUR LUMIERES ET MOTEURS.

Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLICITEE.
42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE

PETITES ANNONCES

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 20,000 personnes chaque mois. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces—vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 50 cents; 2 cents par mot additionnel.

Trois insertions pour le prix de deux

"ROMANS." — Livre National "usagé. 8 romans pour un dollar, 50 pour cinq dollars, 100 pour neuf dollars. Franco. Catalogue. A "La Cité des Livres" 4430 rue St-Denis, Montréal."

TIRAGE SOUSCRIPTION

d'un automobile SEDAN BUICK 1932 (\$1,580.00)

huit cylindres

30 JUIN 1932.

A.C.J.C.

Palestre Nationale,

840 Cherrier, Montréal.

Prix du billet.....25cts chacun.

L'automobile est exposé chez "Dupuis Frères" et a été gracieusement fourni par Duval Motors Ltd.

Les personnes qui, en plus, seraient intéressées à la vente de ces billets et qui désireraient bénéficier d'une commission de 25% pourront nous adresser la somme de \$2.25 et sur retour du courrier nous leur ferons parvenir un livret de 12 billets d'une valeur de \$3.00

Ci-inclus la somme de.....pour billets,

NOM.....

ADRESSE.....

Quelques sous...

par eux-mêmes ne représentent pas une épargne considérable, mais multipliés par le nombre d'articles d'épicerie que vous achetez dans un an et vous verrez que ça paie de faire ses achats au...

Magasin Indépendant Victoria

W.-H. Gagné, Prop., Saint-Justin, P. Q.

Assortiment très varié dans toutes les lignes.

ABANDON DES AFFAIRES

J.-A. CORMIER, marchand de coupons, bas, sous-vêtements pour dames et enfants, culottes, overalls, chemises, écoule sa marchandise; Aucune offre raisonnable n'est refusée. Le local est à louer, no. 18 rue St-Laurent, Louiseville, Qué., en face de l'église.

A VENDRE. — Bon lit de plume d'oie, couil supérieur, recouvert de bon coton jaune. Peu usagé. Bon marché pour la qualité de l'article. S'adresser à M. Cyrille Jutras, 643 Ste-Cécile, Trois-Rivières, Qué.

Voulez-vous une bonne chambre et aussi bonne pension, bon chez-soi, endroit tranquille, demandez votre place d'avance; nous prenons personnes âgées. Adressez: Dame Marie-Anne Cormier, 22 Ste-Elisabeth, Louiseville, Qué.

TOLE GALVANISEE

Je viens de recevoir un char de tôle galvanisée achetée à des conditions avantageuses, ce qui me permet de faire les couvertures à des prix défiant toute compétition.

Venez me voir avant de placer votre commande ailleurs.

HENRI SARRAZIN,

Ferblantier, Couvreur et Plombier,
ST-BARTHELEMY, P. Q.

A VENDRE. — A Maskinongé, bonne maison de 9 appartements, avec emplacement, situées dans le village de Maskinongé. Pour tous renseignements, s'adresser à M. P.-E. Casaubon, Maskinongé, Qué.

HOMMES DEMANDES

Pour vendre à domicile 160 nécessités domestiques. Compagnie exclusivement canadienne. Système comptant. Profits 100%. Territoire réservé. Nos agents se font de \$50.00 à \$75.00 par semaine. Meilleur temps pour débiter. Demandez catalogue et détails. — La Cie des Produits Familex, 4785 est, Ste-Catherine, Montréal

GRAND MARATHON

PAR LE CLUB DE BASE-BALL ST-LIN

de STE-JULIENNE via ST-ESPRIT à ST-LIN
12.7 MILLES

BOURSE \$100.00

1er Prix \$40. 2ème Prix \$25. 3ème Prix \$15. 4ème Prix \$10. 5ème Prix \$5. 6ème Prix \$5.

DIMANCHE LE 17 JUILLET 1932

DEPART de Ste-Julienne à l'hôtel Lambert à midi.

ARRIVEE à l'hôtel Ferland à St-Lin.

Une partie de Balle-au-Camp aura lieu sur le terrain de St-Lin, à 2½ heures P. M.
après l'arrivée des coureurs. La balle sera lancée par L.-P. Lalonde, marchand.

Marathon ouvert à toute personne domiciliée dans les villes ou paroisses suivantes:--
St-Lin, St-Esprit, Ste-Julienne, New-Glasgow et St-Calixte.

Prix d'inscription \$2.00 par coureur, ou \$3.00 pour compagnie ou engagé.

Inscriptions Ouvertes jusqu'au 10 Juillet 1932.

N.B.-- Examen du Médecin gratuitement avant la Course par le Dr Armand Pelletier. L'Organisation dégage sa responsabilité pour tout accident qui pourrait survenir lors de cette course, ou qui pourrait en résulter.

ATTRACTIONS SPECIALES SUR LE TERRAIN DE BASEBALL AUSSITOT APRES LA PARTIE.

- 1o. — Courses pour hommes de 190 lbs et plus, 200 verges — 2o — Courses pour jeunes gens, 300 pieds avec cuillères et patates
3o. — Course des joueurs du club St-Lin, le plus vite coureur des buts. — 4o. — Course jambes attachées, droite et gauche, 200 verges.
5o. — Course les pieds dans une poche, 200 verges.

PRIX SPECIAUX AUX VAINQUEURS.

GRAND BANQUET

A L'HOTEL NAP. FERLAND A 8 HRS. P. M.

Discours par des Orateurs d' distingués, Députés, Maires, Président et Promoteur du Marathon, suivi de distributions des prix et tirage au sort de la coupe aux deux premiers vainqueurs.

BANQUET: ADMISSION \$1.00

En cas de pluie tout sera remis au dimanche suivant :-: Président Honoraire du marathon, Médéric Duval, Député de Montcalm.

POUR INFORMATIONS s'adresser à:

M. Albert Ferland
Président

M. Maurice St-Jean
Secrétaire

M. Leslie Monahan
Promoteur